TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 448 — 22 PAGES — SAMEDI 2 SEPTEMBRE 1978

La construction du canal Rhin-Rhône est repoussée au-delà de 1980

LIRE PAGE 17



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,00 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une première politique à Copenhague

Quelques cris de désapprobation dans les tribunes et des tracts de protestation dans l'hémicycle ont marqué, jeudi 31 août, la présentation au Parlement danois du nouveau gouvernement de coalition formé par M. Joergensen. Cette équipe réunit en effet pour la première fois deux formations traditionnellement ennemies : les sociaux-démocrates et les libéraux (ex-agrariens), ces derniers trouvant toujours l'essentiel de leur clientèle dans le monde paysan.

Une telle association entre deux partis qui se disputent le pouvoir depuis cinquante ans paraissait il y a peu de temps encore impensable. Personne n'avait d'ailleurs pris au sérieux les offres faites il y a trois mois aux libéraux par le chef du gouvernement social-démocrate minoritaire. On y avait vu, au mieux, un subterfuge destiné à obtenir l'appui parlementaire indispensable à l'adoption de mesures économiques impopulaires.

C'est que le « scissionnisme » est une maladie endémique de la vie politique danoise : rien qu'en 1973, cinq partis ont été créés, qui ont enlevé un tiers des sièges au Parlement. Cette fragmentation excessive du monde politique — on ne compte pas moins de onze formations représentées au Folketing depuis les élections anticipées de février 1977 — rend très malaisée la tâche d'un gouvernement condamné forcément à louvoyer au gré de la conjoncture.

M. Joergensen, qui prit la tête des sociaux-démocrates au lendemain du référendum favorable à l'adhésion du Danemark au Marché commun, préparait depuis longtemps son alliance avec les libéraux. Il lui fallait tout d'abord obtenir la neutralisation de M. Hartling, ancien premier ministre libéral, dont l'inimitié pour M. Joergensen est bien connue. Ce qui fut fait en décembre 1977, lorsque M. Hartling fut choisi comme haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Dès lors, il ne s'agissait plus que de convaincre le nouveau chef par intérim du parti libéral, M. Christophersen.

Le projet de M. Joergensen coïncidait avec les ambitions de M. Christophersen, qui cherchait à transformer son mandat temporaire en mandat définitif. C'est très vraisemblablement chose acquise, et le prochain congrès du parti libéral, qui doit se tenir ce mois-ci, ne pourra qu'approuver le choix fait par son jeune dirigeant en faveur d'une « cure de pouvoir ».

Ce mariage « de la carpe et du lapin » entre une formation ouvrière et un parti centriste très lié au monde paysan a été mal accueilli par les syndicats et par l'aile gauche de la social-démocratie. La situation économique n'en exige pas moins un gouvernement plus solide que les précédents, moins sensible aux jeux des nombreux partis du Folketing. L'appoint des vingt et un députés libéraux ne rendra pas pour autant le gouvernement de M. Joergensen majoritaire, même s'il peut aussi compter sur le soutien des deux députés des îles Féroé : il lui manquera alors encore une voix pour obtenir la majorité absolue. La nouvelle équipe sera pourtant beaucoup moins vulnérable, les partis d'opposition étant trop disparates pour s'entendre sur la moindre question.

Le vrai danger pour M. Joergensen viendra des syndicats. C'est pourquoi le premier ministre s'est surtout adressé aux organisations professionnelles dans le discours qu'il a prononcé jeudi devant le Folketing, leur demandant de négocier et de coopérer avec le gouvernement pour relancer la vie économique. Reste à savoir maintenant quelles mesures économiques va préconiser le nouveau gouvernement et comment les syndicats réagiront. M. Nielsen, le président de la puissante centrale L.O. — qui a déjà organisé quelques courtes grèves de désapprobation, — a affirmé que le gouvernement pourrait bien ne pas durer plus de six mois. Faut-il comprendre qu'il lui laissera ce délai pour faire ses preuves ?

La préparation du sommet de Camp David

Les États-Unis ne veulent pas d'une solution au Proche-Orient, nous déclare M. Arafat

La préparation du sommet israélo-égypto-américain qui aura lieu le 5 septembre à Camp David continue de dominer l'actualité au Proche-Orient. A Jérusalem, M. Begin, premier ministre israélien, a annoncé jeudi 31 août qu'il était opposé à toute présence militaire américaine ou des Nations unies à Gaza et en Cisjordanie. Il a indiqué toutefois qu'il était prêt, le cas échéant, à signer un pacte de défense mutuelle avec Washington. Il a annoncé, enfin, qu'il avait conclu un accord avec l'opposition travailliste sur les principes de base qu'il défendrait à Camp David. Selon ces principes, Israël ne retournera jamais aux frontières d'avant 1967, n'acceptera que des « rectifications mineures » de ses frontières, et continuera à faire stationner son armée en Cisjordanie.

Jérusalem continue, d'autre part, d'accuser la Syrie de préparer une opération militaire contre les chrétiens au Liban. C'est ce qu'a encore affirmé, jeudi, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères. A Beyrouth, au contraire, c'est une attaque israélienne que l'on craint, et selon le quotidien Al Safir *les forces syriennes et palestiniennes ont été mises jeudi en* « état d'alerte maximum ».

A New-York, le roi Hussein, interviewé par la télévision américaine, s'est déclaré pessimiste quant aux chances de succès de Camp David. Au Caire, en revanche, le quotidien Al Ahram *a annoncé que l'Egypte présenterait un plan de paix détaillé lors de ce sommet, plan qui reprendra les six points déjà proposés à la rencontre du château de Leeds en juillet dernier, et qu'Israël avait rejetés.*

Dans le camp palestinien, c'est également le pessimisme, voire la colère, qui domine à l'approche de ce sommet, activement préparé par l'administration américaine. Dans la longue conversation qu'il a eue avec notre correspondant à Beyrouth, M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., estime qu'il n'y a rien à attendre d'une rencontre dont les Palestiniens feront les frais. « Les Américains, *estime-t-il,* ne veulent pas d'une solution au Proche-Orient. »

Beyrouth. — Les conséquences prévisibles du sommet de Camp David ne l'émeuvent pas outre mesure ni même la perspective d'une guerre syro-israélienne au Liban. Mais les « *agissements des Irakiens* » le font sortir de ses gonds. Durant trois heures, le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat a fait pour *le Monde* le point de la situation au sein de la résistance palestinienne, au Liban et dans l'ensemble du Proche-Orient. L'entretien s'est déroulé à un moment qu'affectionnent particulièrement les Palestiniens, entre 1 heure et 4 heures du matin, et s'est terminé au cours du repas — frugal en l'occurrence — que les musulmans font à l'aube durant le jeûne du ramadan.

« Dans moins d'une semaine se tient le sommet de Camp David. Quelle est votre position à ce sujet ?

— Je ne crois pas qu'il puisse déboucher sur des résultats tangibles : au maximum une vague déclaration de principe destinée à gagner du temps et à essayer d'entraîner d'autres parties arabes à se joindre à l'initiative du président Sadate et à participer aux négociations avec Israël. Mais il n'apportera ni soultion du conflit ni même amorce de solution.

— En parlant « d'autres parties arabes, faites-vous allusion au roi Hussein, à la Syrie ou à des représentants palestiniens ?

— Au roi Hussein.

— Mais il ne semble guère enclin à négocier avec Israël.

— J'espère qu'il ne commettra pas l'erreur de se laisser entraîner. La négation par les Etats-Unis et Israël des droits du peuple palestinien et de l'O.L.P. indique clairement les objectifs réels de ce sommet de Camp David, et la discrimination dont le peuple palestinien est l'objet alors qu'il est au centre du conflit du Proche-Orient.

— Du point de vue arabe, un des résultats positifs du sommet de Camp David pourrait être, en mettant en évidence l'entêtement israélien, d'éloigner les Etats-Unis d'Israël.

— C'est le grand bluff... Prétendre que l'on va éloigner les Etats-Unis d'Israël est le mensonge suprême. Israël dépend de Washington pour tout : « *From the floor...* », comme disent les Anglais. Pour la Palestine, on pourrait utiliser l'expression « P and P » : « Palestine and petrole ». L'affaire palestinienne est liée aux considérations pétrolières.

» On parle beaucoup du lobby israélien aux Etats-Unis. C'est du lobby américain en Israël qu'il faudrait parler. Il est maintenant établi que la guerre de juin 1967 a été décidée par le président Johnson, tout comme Foster Dulles avait décidé celle de 1958.

Propos recueillis par LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

La nouvelle « ligne » de Pékin

Ancien rival de Mao Tse-toung Liu Shao-chi pourrait être réhabilité

Par le biais d'une polémique politico-littéraire sur une pièce de théâtre, le quotidien pékinois « Clarté » du 31 août semble avoir entamé le processus de réhabilitation de l'ancien président de la République, Liu Shao-chi. *Limogé au début de la révolution culturelle* par Mao Tse-toung, exclu du P.C., l'ancien « Krouchtchev chinois » avait, à l'époque, pour adjoint M. Teng Hsiao-ping, l'actuel vice-premier ministre. Si sa réhabilitation officielle n'a pas encore été annoncée, de nombreux indices permettent de penser qu'elle est proche.

D'autre part, alors que le président Hua Kuo-feng a quitté Téhéran, ce vendredi 1er septembre, pour regagner Pékin, après un voyage qui l'a mené à Bucarest et à Belgrade, on annonce de source officielle japonaise, que M. Teng Hsiao-ping devrait se rendre en visite à Tokyo, aux environs du 20 octobre, après la ratification par la Diète du traité de paix sino-nippon.

De notre correspondant

Pékin. — Faut-il réhabiliter Liu Shao-chi ? Au point où en sont les choses, la question n'est pas déplacée et divers indices font penser que le jugement historique, qui doit être porté sur l'ancien président de la République — exclu du parti en 1968, aujourd'hui présumé défunt, — prête désormais à discussion. Le signe le plus clair est un article publié jeudi 31 août par le quotidien *Clarté*, qui constitue en lui-même une bonne illustration des mœurs politico-littéraires en Chine.

Le journal reprend une vieille histoire dont les amateurs de ce genre de polémique auront seuls gardé le souvenir. Le 28 février 1974, *le Quotidien du peuple* attaquait violemment une pièce de théâtre créée dans le Shansi et intitulée « *Gravir trois fois la montagne des Pêchers* », sous prétexte qu'elle faisait à mots couverts l'apologie de Liu Shao-chi et de son épouse Mme Wang Kuang-mei. (*le Monde* du 2 mars 1974).

Sans entrer dans les laborieux détails de l'affaire, qui avait fait d'autant plus de bruit à l'époque que la pièce avait été présentée à Pékin lors d'un Festival de spectacles de la Chine du Nord, disons seulement que l'œuvre pouvait paraître lourde de sous-entendus. A commencer par le fait que cette « *montagne des Pêchers* » faisait inévitablement penser au nom du village Taoyuan, le jardin des pêchers, dont Mme Wang Kuang-mei avait fait son modèle personnel. Au point, disait-on, de faire cadeau aux villageois d'un magnifique cheval roux qui, comme de juste, apparaissait lui aussi dans la pièce.

Toujours est-il que les choses étaient assez claires pour que n'importe quel lecteur de la presse pékinoise, en lisant en 1978 un article sur la « *montagne des Pêchers* » comprenne aussitôt que l'on reparle de Liu Shao-chi.

Or, l'article de *Clarté* est ambigu. Pris au pied de la lettre, il n'est censé signifier qu'une chose : la « bande des quatre » avait fait un faux procès à la pièce en l'accusant de faire l'apologie de Liu Shao-chi, car toute ressemblance entre les épisodes mis en scène et des événements réels était, paraît-il, fortuite.

D'ailleurs, il y avait des erreurs de lieu, de date et, enfin, le fameux cheval roux ne fut pas reçu en cadeau, mais acheté avec les deniers de la brigade de production. Voyez comme les gens peuvent être mauvaises langues ! Ne voilà-t-il pas un exemple supplémentaire de la mauvaise foi des « quatre » et de leurs séides, particulièrement au ministère de la culture ? Car, au bout du compte, toute l'affaire n'aurait servi qu'à lancer une vaste offensive dans le domaine des arts et de la littérature pour condamner d'autres œuvres, d'autres auteurs qui n'avaient pas l'heur de plaire à l'épouse du président Mao, Mme Chiang Ching. Officiellement, donc, l'article de *Clarté* ne vise qu'à réhabiliter la pièce, non à « *réviser le verdict* » prononcé il y a dix ans contre Liu Shao-chi.

Cette interprétation est toutefois un peu courte pour plusieurs raisons : d'abord, parce que la pièce *Gravir trois fois la montagne des Pêchers* est qualifiée encore aujourd'hui par *Clarté* d'« *ordinaire* » et qu'il n'y avait pas de raison impérative d'entreprendre sa réhabilitation si l'on ne voulait pas, par ce biais, rouvrir le dossier de Liu Shao-chi.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

1066 et la suite

« Je suis Boeing, voyez mes ailes. Je suis Airbus, vive la SNIAS ! » Le séculaire compromis britannique ne s'est jamais si bien porté, et les bâtisseurs de l'Europe devront compter avec lui.

La Grande-Bretagne n'a jamais exactement su si elle était une ancienne presqu'île détachée du continent ou un drakkar ancré au large de ses côtes. Cela a fait sa grandeur splendide et insulaire.

Mais si, vraiment, elle veut sortir de son isolement, il faudrait une bonne fois qu'elle décide si elle entend reconquérir les Etats-Unis ou si elle préfère rendre pacifiquement à l'Europe la visite que lui fit, en 1066, Guillaume le Conquérant.

ROBERT ESCARPIT.

Un entretien avec M. Bergeron

« Non ! l'état d'esprit du patronat n'a pas changé »

Chemise claire, col ouvert, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a accepté d'accorder une interview au « Monde » dans le petit village verdoyant du Lot où il termine ses vacances. Détendu mais sans illusion, il ne croit guère à un changement d'esprit notable du patronat. M. Bergeron entend pourtant maintenir plus que jamais sa revendication sur la reconnaissance de la cinquième semaine de congés payés ; quitte à porter cette revendication au niveau des entreprises, si le patronat persiste dans son refus d'une acceptation générale.

Le leader de F.O. entend aussi réclamer une réduction tous azimuts de la durée du travail : « Il faut que les employeurs acceptent l'idée d'une réduction progressive de la semaine de travail. » Il ajoute qu'il est tout à fait « utopique » de penser que les salariés accepteraient une telle réduction sans compensation des salaires. Pour combler le déficit du régime d'assurance-chômage (Unedic), M. Bergeron demande à l'Etat de prendre en charge un tiers des prestations versées aux retraités et aux licenciés pour cause économique.

« En dépit des difficultés économiques et des menaces d'aggravation du chômage, pensez-vous que la rentrée sociale se fera sous le signe de la décrispation, dans la mesure où les négociations amorcées au début de l'été doivent se poursuivre ? Autrement dit, constatez-vous l'apparition, tant au gouvernement qu'au C.N.P.F., d'un nouvel esprit de dialogue ?

— Des accords ont été signés dans l'ensemble du secteur nationalisé et de la fonction publique. Le problème est donc résolu jusqu'à la fin de l'année.

» Dans l'industrie, le commerce et l'agriculture, la situation est forcément différente. Un certain nombre d'accords ont été conclus ; ils concernent une partie relativement faible des salariés. Ailleurs, les discussions vont reprendre. Le test intéressant sera la métallurgie puisque, après l'accord-cadre, il faut maintenant fixer les niveaux de rémunération. Je crois savoir que les employeurs feront des concessions, notamment dans la région parisienne, mais enfin tout cela demeure en pointillé. Ce qui me frappe, c'est l'existence des différences d'une branche professionnelle à l'autre entre les rémunérations minimales, puisqu'elles s'étalent — comme vous l'avez écrit — entre 1 880 F et 3 000 F par mois. La première conclusion que je tire — comme les experts du Plan — est que le SMIC doit plus que jamais continuer à jouer son rôle non seulement de garde-fou mais d'incitation pour aboutir à des minimums de salaires aussi convenables que possible.

» Alors, y aura-t-il décrispation ? Je ne crois pas que la situation soit différente par rapport à celle des autres années. D'abord, parce que, dans le secteur public, nous avons abouti à des accords : Edmond Maire pense qu'on a surtout progressé dans le secteur privé. Moi, j'ai tendance à dire le contraire : c'est dans le « public » que nous sommes le mieux parvenus à des compromis acceptables, et les difficultés les plus importantes subsistent dans l'industrie et le commerce.

— Mais c'est la première fois que les rendez-vous sociaux sont prévus dès le début de septembre. N'y a-t-il pas un nouvel état d'esprit ?

— C'est vrai que, contrairement à l'ordinaire, il y a une série de négociations programmées, mais dans la métallurgie essentiellement. Ailleurs, il n'y a pas de changement notable.

Propos recueillis par JEAU-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 18.)

LES QUARANTE ANS DU FESTIVAL DE LUCERNE

Rendez-vous célèbres

En traversant la Suisse pour aller au Festival de Lucerne, on se prépare déjà à une fête romantique. Les lacs où plongent les sommet à pic, les montées de vallée en vallée où la verdure légendaire des prairies résonne des cloches des troupeaux, les sommets abrupts enveloppés de brouillard où scintille le soleil comme une pluie de lumière, les chalets qui mettent dans ce paysage leur note de bois et de fleurs, les torrents aux gerbes de mousse coulant ensuite rapides et frémissants comme des truites, composent une immense symphonie alpestre, à la manière, tour à tour, de Brückner, Schubert et Strauss, dont l'immense panorama du lac des Quatre-Cantons devrait constituer le plus majestueux des finals, si la brume n'en faisait trop souvent une symphonie inachevée.

Mais une fois arrivé à Lucerne, c'est une autre symphonie qui se suffit à elle-même, pour peu qu'un rayon de soleil l'accompagne, la « symphonie bourgeoise » de cette ravissante cité, qui a gardé en grande partie, surtout grâce aux tours de ses remparts et à ses deux célèbres ponts de bois couverts, son aspect médiéval et renaissant. On a un peu l'impression de se promener dans le Nuremberg des « Maîtres chanteurs », cette année surtout où Lucerne fête son huit centième anniversaire, avec ses maisons pimpantes, repeintes de frais, ses milliers de bannières claquant au vent et toutes ses façades enluminées comme de vieux livres, couvertes parfois de grandes fresques, comme celle des « Noces de Cana » qui préside sur le Weinmarkt à un truculent spectacle de trois pièces lucernoises du XVIe siècle.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

PARTICIPATION

Impératif social, nécessité économique

par PHILIPPE LUC-VERBON (*)

LE président de la République a annoncé le 14 juin l'extension de l'actionnariat au secteur privé. Des distributions importantes d'actions doivent être effectuées pour *le 1er mars 1979*. Le Parlement va donc être saisi du problème. Il faut qu'il l'aborde au fond à la rentrée. De quoi s'agit-il ?

En présence de l'échec collectiviste aboutissant à l'inverse de son but et des graves inadaptations du système libéral (aliénation des travailleurs par des tâches parcellaires, inégalités, chômage, sous-développement et même recul des « peuples de la faim »), s'engager dans une troisième voie : celle prônée par l'Eglise catholique depuis près d'un siècle, faire ce que voulait le général de Gaulle et que tendent à réaliser la R.F.A., les démocraties scandinaves et, de façon différente, la Yougoslavie, l'Algérie et certains autres pays du tiers-monde ; donner un droit de propriété et du pouvoir à toutes et à tous personnellement.

Les dispositions législatives et les incitations financières ou fiscales ne sont que des moyens : le but, c'est, en diffusant les responsabilités, de rendre un sens au travail et à la vie des êtres, de permettre l'accomplissement de *« tout homme et de tout l'homme »*, selon l'expression de Paul VI.

C'est la seule réponse à l'interrogation des jeunes, plus généreux et même en quête du spirituel, mais lucides et qui ne se paient pas de mots.

Depuis les années 60, on a *surtout*, selon le mot de Marcel Loichot, fait de la « participation au baratin ». La participation doit enfin sortir des dossiers, surtout des discours, pour passer dans la vie. Certes, un certain nombre de mesures ont été prises (comités d'entreprise, 1945 ; intéressement à la productivité, 1959 ; *participation à l'expansion, 1967 ; droits* syndicaux, 1968). Sur ce point, nous sommes en mesure d'affirmer que la volonté du général de Gaulle fut *formelle*. Il donna des directives précises, suivit le débat au Parlement de très près, s'engagea comme il ne l'avait jamais fait, aidé efficacement par M. Maurice Schumann, en vue *d'obtenir* un vote unanime de la représentation nationale.

Comme les réformes de structures de la Libération qui ont modifié le système par la création d'un vaste secteur public et de la sécurité sociale, la réforme-clé que constitue celle de l'entreprise ne saurait être menée à bien sans la participation de la gauche et la concertation entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, dans l'esprit des « contrats de progrès » imaginés par MM. Jacques Chaban-Delmas et Jacques Delors.

Ainsi pourra être établi un compromis social historique : un consensus de fait susceptible d'améliorations constantes, laissant le champ libre à des tensions sans affrontements majeurs.

Certes, on ne peut tout faire en un jour ; surtout dans ce domaine. Ce sont les relations humaines, donc les mentalités, qu'il y a lieu de transformer. L'objectif à court terme est d'obtenir qu'un pas irréversible soit effectué sans attendre.

L'occasion est fournie par la directive du chef de l'Etat au sujet de l'actionnarat. Les projets annoncés par M. Lionel Stoléru en vue d'étendre les expériences de gestion autonome des ateliers devraient permettre de faire participer la base.

Il ne faut pas non plus laisser à l'écart les P.M.I. et P.M.E. Il y aurait aussi lieu de prendre en considération la proposition de loi déposée par le groupe R.P.R. le 16 mai dernier, visant à généraliser, dans les entreprises de plus de cinquante personnes, la cogestion aux niveaux des conseils de surveillance et des directoires (par la modification de la loi sur les sociétés commerciales de 1966, comme le voulait notre ami René Capitant).

Rien de sérieux ne se fera sans un développement accru de la formation et de l'information, la réduction des « goulets », notamment au niveau des directions de services.

Le Parlement pourrait poser les principes dans une loi-cadre, laissant au gouvernement et aux partenaires sociaux le soin des modalités et la préparation des textes d'application, avec le concours de la commission supérieure des conventions collectives, et, branche par branche, et région par région, de régler les problèmes concrets. Ainsi les organisations représentatives seraient associées non seulement à l'application des textes, mais aussi à leur élaboration.

Cependant, l'entreprise ne peut être séparée de son contexte social et culturel : on ne découpe pas l'homme en tranches comme du saucisson. Tout notre système d'éducation doit être repensé comme dans les pays nordiques et aux Pays-Bas, afin de développer dès l'enfance l'esprit de responsabilité.

C'est à juste raison que M. Valéry Giscard d'Estaing a évoqué le très prochain troisième millénaire. Il est essentiel de se situer dans la perspective à moyen et long terme, en fonction des progrès prévisibles des sciences, de la médecine et de la technologie (allongement de la vie, automation accélérée).

Impératif social, la participation est aussi une nécessité économique. Il faut mobiliser les cerveaux pour répondre à l'agressivité étrangère. L'indépendance nationale est à ce prix. D'autre part, un projet européen de société, à partir des travaux de la commission spécialisée de la C.E.E., peut constituer une approche réaliste de la construction de l'Europe : l'Europe des travailleurs, donc des peuples, et non la seule Europe des affaires.

Ainsi cimenté, notre continent peut offrir au monde un modèle ; agir en force pour un nouvel ordre économique mondial indispensable à la paix.

(*) Fondateur du Mouvement pour la participation.

LE TRAVAILLEUR

par GABRIEL MATZNEFF

PLUTARQUE raconte qu'un Spartiate, ayant entendu parler d'un Athénien, condamné pour crime d'oisiveté, demanda à rencontrer cet homme *« puni d'avoir vécu en esprit libre »*. A seize ans, j'avais recopié ce passage de mon cher Plutarque sur un carton, où je notais quelques règles de vie essentielles, et que je *portais toujours sur moi.*

Dès mon adolescence, j'avais en effet compris que le travail est le piège cardinal que nous tend la société pour nous assujettir. Berdiaeff a écrit que la société totalitaire constitue un mensonge asservissant. Pour moi, c'était toute société, qu'elle fût totalitaire ou libérale, qui constituait un mensonge asservissant. Mon sentiment sur ce point n'a guère évolué avec l'âge : aujourd'hui comme hier, la société demeure à mes yeux l'ennemi dont je cherche surtout à me préserver.

Le monstre social ne cesserait de nous subjuguer que s'il se métamorphosait en une alliance communautaire. A l'encontre de *la société*, qui n'est qu'un conglomérat de solitudes ennemies, la communauté, elle, est fondée sur la solidarité des êtres et sur leur consubstantialité. Ce n'est que dans cette dimension *organique* de la vie communautaire que le travail cesse d'être, au sens étymolo*gique du terme, une aliénation,* et qu'il peut devenir une aventure féconde.

La maîtrise de la terre et du cosmos — en quoi Heidegger voit l'aboutissement de la métaphysique occidentale — n'a aucun intérêt, si elle n'est pas capable de préserver le travailleur de l'atomisation schizophrène. La seule issue créatrice pour le travailleur est sa participation organique au bien commun et à la vie de la cité. Mais une telle participation ne peut être le fruit de simples réformes économiques et sociales. Elle exige aussi une renaissance spirituelle.

Réplique à... J.-H. Brunn

Le docteur Patrice Krieff, ancien attaché des hôpitaux de Paris, nous écrit :

Hormis quelques épiphénomènes, les grandes batailles politiques se sont tues. Les convictions cependant demeurent. M. le professeur J.-H. Brunn tente ainsi d'explorer de nouvelles voies (*le Monde* du 17 août 1978).

Trois points se dégagent, sur lesquels on peut être d'accord :

— on ne voit apparaître aucune perspective nouvelle à gauche ;

— la lutte de classe est fragile ;

— la participation n'est pas un phénomène économique, mais politique.

Pour ce qui est de la gauche, il est navrant de constater tant d'inertie, d'absence d'imagination, d'excès de complication, et, aux fins de favoriser quelque sourde et maladroite alliance, tant d'aveuglement. Lesdits espoirs du programme commun n'auront été qu'une cascade d'impossibilités, tant et si bien que l'utopie d'une alliance socialo-communiste s'est envolée, et que les résultats des législatives ont fait foi...

C'est peut-être que, au fond, il s'agit d'un autre problème que celui posé par les clivages actuels gauche-droite, bourgeoisie-prolétariat, etc.

Sans mettre en doute l'existence des classes et des inégalités, l'information est largement répandue, déversée, qu'un répertoire d'idées ne se fige pas dans un camp ou dans un autre. L'aspect manichéen s'est éteint ou, à défaut, endormi. D'autant que l'information, véhiculée dans tel ou tel sens par les médias, dont et surtout la télévision, est perçue de façon individuelle, comprise, décortiquée, déglutie et digérée, seul ou en petit groupe. Et c'est sans doute cet événement qui fait que, en effet, tout cela appartient désormais au politique, et en particulier la participation.

Dans sa conscience d'homme dit de gauche, le professeur Brunn nous demande d'explorer la voie « nouvelle » de la participation. Dans sa conscience d'homme dit de gauche, il fait abstraction de l'individuel et nous déclare, à propos des syndicats : *« Ils craignent qu'elle* (la participation) *n'atténue la lutte des classes. »*

Ce qui lui permet d'écrire que le fait que la participation soit le *pilier, le cœur de la philosophie* gaulliste, est subsidiaire. Et quelques grains d'ironie sur les rêves d'unanimité nationale du général de Gaulle. J'avoue en être resté pantois et m'être demandé si je ne confondais pas tout !

C'est que, en fait, envisager la participation au sens purement économique rend en effet tout à *fait subsidiaire* la *conscience* gaulliste de ce sujet, en l'écrasant dans le domaine du mal administrable.

Un « subsidiaire »... essentiel

La participation n'est pas le 0,n % discuté dans l'entreprise, mais la prise en charge de l'entreprise, non par les ouvriers, mais par tous ceux qui y travaillent, tant au niveau économique, mais aussi organisationnel et prévisionnel. Et s'il ne s'agissait que de l'entreprise... Mais, *aplanir les rapports de classe*, fortifier l'individu dans son épanouissement, rêver d'unanimité nationale, nécessite la participation des hommes à tous les domaines de leur vie quotidienne. Aucun patronat n'octroie la participation, car la participation, c'est un acte, ce n'est pas un phénomène passif.

De Gaulle, élu au suffrage universel, représentant du peuple tout entier, a proposé au peuple la participation. Celui-ci l'a d'ailleurs refusée, et de Gaulle est parti !

C'est en ce sens que le « subsidiaire » de tout à l'heure me stupéfie, car en fait *c'est l'essentiel :* la participation est la démarche la plus démocratique et la *seule* qui ne soit utopique ! Et ce sont les gaullistes qui l'ont proposée au peuple français et qui, démocratiquement, ont accepté leur refus. La liberté, l'égalité, la fraternité, est-il écrit au fronton de nos édifices républicains ? La participation en est, au sens gaulliste, sûrement l'une des pierres angulaires. Alors prière de ne pas confondre participation et intéressement !

FEUILLETON 47 — 2 SEPTEMBRE 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Pour mettre fin aux funestes desseins du terroriste Morro, le président des Etats-Unis a accepté une rencontre avec lui. Mais le plan élaboré par le sergent Ryder prévoit que tous les hommes envoyés près de Morro seront des sosies. Lui-même fait partie de la délégation comme agent de la sécurité auprès du président des Etats-Unis, qui n'est autre qu'un acteur d'Hollywood : Hillary. Son fils Jeff est le médecin chargé de surveiller le secrétaire d'Etat au Trésor, victime récente d'un accident cardiaque et remplacé pour la circonstance par un comédien. Le sergent Parker fait aussi partie de la troupe qui est montée sans éveiller de soupçon dans l'hélicoptère envoyé par Morro.

L'HELICOPTERE vola en rase-mottes vers l'est, sans doute pour passer sous le radar que le pilote croyait, à tort, en train de le suivre. Après avoir effectué ainsi un certain trajet, il vira brusquement en direction du nord-ouest et se posa non loin de la petite ville de Gorman. Là, les passagers furent transférés dans un minibus, qui s'arrêta au sud de Greenfield, où un second hélicoptère vint les *prendre. Pendant tous ces transbordements*, les souffrances de Muldoon furent effroyables. A 11 heures précises, l'hélicoptère se posa dans la grande cour d'« Adlerheim ». Mais aucun des visiteurs ne put s'en apercevoir, car leurs cagoules ne leur furent retirées qu'au moment où ils eurent pénétré dans le réfectoire-salle de prières du château.

Morro et Dubois accueillirent leurs hôtes. Le comité d'accueil comportait aussi quelques membres non officiels, mais ils ne comptaient guère, car leur rôle se bornait à rester debout, mitraillette en main, en train de surveiller la scène. Ils étaient vêtus à l'occidentale : les gandouras habituelles eussent été trop voyantes.

Morro se montrait d'une déférence inattendue :

« Vous êtes le bienvenu, monsieur le président.

— Renégat !

— Voyons, voyons ! dit Morro avec un sourire. Nous nous rencontrons pour négocier, pas pour récriminer. Et, n'étant pas américain, comment puis-je être un renégat ?

— Vous êtes pire que cela ! Un homme qui est capable de faire ce que vous avez fait aujourd'hui à Los Angeles est capable de tout. Capable, peut-être, de kidnapper le président des Etats-Unis et de la rançonner ? »

Hillary eut un rire de mépris, et il est plus que probable qu'il s'amusait beaucoup en jouant son rôle.

« Je n'ai pas hésité à risquer ma vie, *monsieur*, reprit-il.

— Si vous voulez, vous pouvez repartir à l'instant même. Appelez-moi comme vous voulez — renégat, coquin, criminel, meurtrier, homme dépourvu de scrupules, vous l'avez déjà dit —, mais mon intégrité personnelle, ma parole d'honneur, même si ce sont celles d'un homme que vous désignez sous le terme de bandit international, ne sauraient être mises en question. Vous ne pourriez être plus en sécurité, monsieur le président, même si vous vous trouviez dans le salon ovale de la Maison Blanche.

— Quoi ! s'écria Hillary en rougissant de colère. Du diable si je crois un mot de ce que vous dites ! »

Morro s'inclina. Ce n'était pas une révérence très profonde, deux ou trois centimètres au maximum, mais ce n'en était pas moins un signe de respect.

« Vous me faites beaucoup d'honneur, monsieur le président. Abraham ! Les photographies ! »

Dubois lui donna plusieurs instantanés représentant les membres de la délégation. Morro les prit et passa lentement d'un des hommes à l'autre en comparant soigneusement le personnage et son image. Une fois l'inspection terminée, il revint vers Hillary.

Introduite dans le bureau privé de Morro, la délégation put avoir l'impression de se prélasser dans le confort raffiné d'un des clubs les plus sélects du pays. Deux des acolytes de Morro, en habit et cravate noire (ce qui était fort incongru pour eux) servaient des boissons. Morro conservait toute son impassibilité, éclairée ici et là d'un léger sourire : s'il vivait un des grands moments de son existence, il ne le laissait pas voir. Il était assis à côté de Hillary.

« Je suis le président des Etats-Unis, dit celui-ci.

— Je ne l'ignore pas.

— Mais je suis aussi un homme politique et surtout, du moins je l'espère, un homme d'Etat. J'ai appris à m'accommoder de l'inévitable. Vous vous rendrez compte que je suis dans une situation affreusement embarrassante.

— Je ne l'ignore pas non plus.

— Je suis venu négocier avec vous. Un célèbre ministre britannique des affaires étrangères, ajouta Hillary après un long silence, a demandé une *fois : « M'enverriez-vous tout nu à la table de conférence ? »*

Morro ne répondit rien.

« Une requête, reprit Hillary. Avant que je ne m'engage publiquement, et même face à mon conseil restreint, puis-je vous parler en privé ? Je n'ai pas d'armes, vous le savez, ajouta-t-il en voyant Morro hésiter. Faites-vous accompagner de votre géant, si vous *y tenez. Ou est-ce trop vous demander ?*

— Non.

— Vous êtes d'accord ?

— Compte tenu des circonstances, je ne puis faire moins.

— Merci, dit Hillary, avec une note d'irritation dans la voix. Est-il nécessaire d'avoir *trois* gardes armés pour surveiller huit hommes sans défense ?

— Question d'habitude, monsieur le président. »

Muldoon était vautré sur son fauteuil, présentant presque le dos au reste de l'assemblée, et Jeff, stéthoscope au cou, tenait à la main un verre d'eau et quelques comprimés.

« Toujours la même chose, docteur ? dit Hillary à haute voix.

— Oui.

— De la digitaline.

— Stimulant cardiaque ? demanda Morro.

— Oui, fit Hillary en buvant une gorgée de whisky, puis il ajouta brusquement : Vous avez des otages, ici, bien entendu ?

— Effectivement. Mais on ne leur a fait aucun mal, je vous assure.

— Je vois quel homme vous êtes, Morro, dit Hillary avec une pointe d'ironie. Très civilisé, très intelligent, très raisonnable... et pourtant, vous vous comportez comme vous le faites ! Quelles sont vos motivations ?

— Il y a certains sujets dont je préfère ne pas discuter.

— Amenez-moi vos otages.

— Pourquoi ?

— Amenez-les moi, oui, aussi vrai que Dieu est au ciel, je ne traiterai pas avec vous. Il se peut que je commette une erreur en vous jugeant sur la mine. Vous pourriez — je dis seulement : vous *pourriez* — être le monstre inhumain que tout le monde croit que vous êtes. Si vos otages sont morts, et Dieu veuille que non, vous pouvez aussi bien disposer de la vie du président de la République : il ne traitera pas avec vous.

— Connaissez-vous Mme Ryder ? demanda Morro.

— Qui est-ce ?

— Un de nos otages. On croirait que vous vous trouvez en communication télépathique avec elle.

— J'ai d'autres sujets de préoccupation, dit Hillary en haussant les épaules. La Chine. L'Union soviétique. *Le Marché commun.* L'économie américaine. La récession. Il y a une limite au nombre de choses qu'un esprit humain peut assimiler. Où est cette personne... quel est son nom ?

— Mme Ryder.

— Si elle est vivante, amenez-la ici. En admettant qu'elle ait les dons télépathiques que vous lui prêtez, je lui proposerai de remplacer mon vice-*président ! Amenez aussi les autres.*

— Je savais d'avance, et cette dame le savait aussi, que vous me demanderiez cela. Très bien. Dix minutes. »

Morro fit signe à l'un de ses gardes. Les dix minutes qui furent concédées aux otages pour rencontrer le « président » s'écoulèrent beaucoup trop vite à leur gré, mais c'était autant de gagné pour Ryder. Morro avait offert à chacun des otages un verre, en leur faisant remarquer que la rencontre avec le président serait brève. C'était évidemment Hillary qui constituait le centre d'attraction : d'un air las, mais avec un charme qui dépassait celui d'aucun président qui eût jamais existé, il distribuait les poignées de main. Morro ne le quittait pas d'une semelle : même un monstre inhumain (et il n'était pas encore avéré qu'il en fût un) peut avoir des faiblesses humaines ; il n'est pas donné à tout le monde de présenter à ses hôtes le président du plus puissant pays du monde.

Verre en main, Ryder passait d'un groupe à l'autre, échangeant quelques mots sans importance avec l'un ou avec l'autre. A la sixième ou septième personne qu'il aborda ainsi, il murmura :

« Vous êtes le docteur Healey.

— Comment le savez-vous ? »

Ryder ne lui expliqua pas qu'il avait étudié longtemps plusieurs photographies du savant, mais il continua, entre ses dents :

« Etes-vous capable de garder un visage totalement impassible ? »

Healey *lui en fournit* la preuve immédiatement.

« Bon. Mon nom est Ryder.

— Ah oui ? dit Healey en souriant au serveur qui lui versait à boire.

— Où est le bouton ? Le déclencheur ?

— A droite. Ascenseur. Quatre pièces à traverser, le long du mur de la quatrième. »

Ryder s'éloigna, parla à une ou deux autres personnes, puis croisa à nouveau Healey, comme par hasard.

« Ne dites rien à personne. Même pas à Susan... »

Il savait que la référence à sa femme accroîtrait sa crédibilité.

« Vous avez dit : la quatrième pièce ?

— Le petit bureau au fond. Il y a une porte d'acier à l'intérieur. C'est lui qui possède le secret pour l'ouvrir. Le bouton est de l'autre côté de la porte d'acier.

— Des gardes ?

— Quatre. Six dans la cour. »

Ryder s'assit. Healey repassa près de lui et dit sans tourner la tête :

« Il y a aussi un escalier à côté de *l'ascenseur.* »

Ryder ne le regarda même pas. Il observait son fils, qui se comportait extrêmement bien. Il ne quittait pas son malade d'une semelle et n'avait pas jeté un coup d'œil à sa mère ou à sa sœur. Il méritait, pensa Ryder, d'être promu au moins sergent. Ryder ne pensa pas une seconde à son propre avenir. Deux minutes plus tard, Morro demanda *courtoisement* aux otages de se retirer, et ils obéirent. Ni Susan ni Peggy n'avaient reconnu Ryder ou Jeff. Puis Morro se leva :

« Excusez-moi, messieurs. Je vais avoir avec le président un bref entretien privé. Quelques minutes, pas davantage, je vous assure. »

Il jeta un coup d'œil circulaire : il y avait là trois gardes, armés chacun d'une mitraillette, et *deux* serveurs qui avaient l'un et l'autre un pistolet caché. Ces mesures de précaution étaient poussées jusqu'à un point ridicule : mais c'était ainsi qu'il avait survécu, durant toutes ces années longues et dangereuses.

« Venez avec nous, Abraham. »

Les trois gardes suivirent Hillary, Morro et Dubois le long du couloir, jusqu'à la seconde porte à droite. C'était une petite pièce, nue au point d'en être morne, avec, pour tout mobilier, une table et quelques chaises.

« Nous sommes ici pour discuter de haute finance, monsieur le président.

— Votre franchise, dit Hillary, est un peu déconcertante, mais du moins a-t-elle quelque chose de... rafraîchissant. Et, à ce propos, n'avez-vous pas un peu de ce merveilleux whisky écossais ?...

— Le ciel, ou plutôt Allah, nous préserve de faire montre de la moindre incivilité à l'égard du chef d'un Etat... bref, peu importe. Vous avez parlé, tout à l'heure, de l'inévitable. Il faut un grand esprit pour accepter l'inévitable. »

Il s'assit en silence, tandis que Dubois apportait des verres et une bouteille de ce qui semblait être l'« inévitable » Glenfiddich. Morro regarda Dubois remplir les verres et lever le sien comme pour un toast, mais ce ne devait pas en être un.

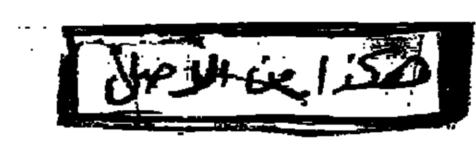
« Alors, les termes de la négociation ? demanda-t-il.

— Vous comprendrez pourquoi je voulais vous parler en tête à tête. Il est difficile, pour le *président* des Etats-Unis, d'accepter l'idée qu'il est en train de brader son pays. 10 milliards de dollars.

— Nous allons boire à cette proposition. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

Kenya

DERNIER HOMMAGE A JOMO KENYATTA

De notre correspondant

Nairobi. — Avec une dignité et une simplicité assez émouvantes, le Kenya a rendu un dernier hommage, jeudi 31 août, à Jomo Kenyatta. Des dizaines de milliers de gens se sont pressés sur le bref parcours emprunté par le cortège funèbre et conduisant de la Maison d'Etat de Nairobi à l'enceinte du Parlement, où un mausolée de marbre et de verre avait été érigé. Une page de l'histoire — celle de la première lutte anticoloniale en Afrique noire — a ainsi été tournée dans le recueillement, en présence de nombreux témoins étrangers.

Le prince Charles, l'Aga Khan, six chefs d'Etat africains, les chefs des gouvernements indien et pakistanais, plusieurs ministres occidentaux et de nombreuses délégations étrangères sont venus déposer une gerbe au pied du mausolée. Aux côtés des présidents Julius Nyerere de Tanzanie et Idi Amin d'Ouganda, venus en voisins, figuraient le président Kaunda de Zambie, un vice-président somalien et le secrétaire général de la junte éthiopienne. L'Afrique anglophone était également représentée par les présidents William Tolbert du Libéria et Siaka Stevens de Sierra-Leone, ainsi que par M. Lebua Jonathan, premier ministre du Lesotho.

Les Occidentaux ont également tenu à rendre hommage à l'un de leurs alliés africains les plus sûrs. Le prince Charles, MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office, Genscher, vice-chancelier allemand, et de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, étaient présents. La délégation américaine, présidée par M. Thurgood Marshall, juge à la Cour suprême et ami personnel du défunt, comprenait l'un des fils du président Carter ainsi que M. Andrew Young, ambassadeur américain aux Nations unies.

A la suite des oraisons funèbres et des chants religieux, M. Daniel Arap Moi, président en exercice, a rappelé la « modération » et la « responsabilité » du père de l'indépendance. Vingt et un coups de canon ont salué une dernière fois celui dont le nom demeurera synonyme de l'éveil du nationalisme africain et du combat qui devait déboucher, dans les années 60, sur l'indépendance d'une grande partie du continent.

La présence d'un vice-président yougoslave et du ministre mozambicain des affaires étrangères, M. Joachin Chissano, a contribué à souligner le respect qu'inspire la mémoire de Kenyatta. Ultime hommage au passé : la veille, mercredi, après avoir été exposé pendant huit jours à Nairobi, la dépouille mortelle de Kenyatta avait refait le pèlerinage de Gatundu, cette ferme en terre kibouyoue où naquit le nationalisme kényan et où une foule de plusieurs milliers de gens s'était rassemblée pour entrevoir, une dernière fois, le visage de celui dont le destin fut à la fois ambigu et glorieux.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Rhodésie

Relance à Lusaka des négociations sur l'avenir du régime de Salisbury

De notre correspondant

Nairobi. — Un sommet des Etats africains de première ligne — Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie — devait s'ouvrir ce vendredi 1er septembre à Lusaka. Les co-présidents du Front patriotique de Rhodésie, MM. Nkomo et Mugabe, ont été invités. M. Owen, secrétaire au Foreign Office, doit gagner la capitale zambienne ce week-end. Cette réunion constitue un premier effort sérieux pour relancer une négociation rhodésienne pratiquement au point mort depuis la signature, le 3 mars, d'un « règlement interne » entre M. Smith et les trois dirigeants africains devenus ses partenaires au sein du conseil exécutif de Salisbury.

L'Afrique du Sud avait, au printemps, approuvé l'accord de Salisbury. Depuis, la perspective d'un règlement namibien et les échecs du régime intérimaire rhodésien semblent avoir un peu fléchi l'appui offert par Pretoria à M. Smith. Le premier ministre rhodésien paraît lui-même moins ouvertement hostile à la réunion d'une conférence générale préconisée par Américains et Britanniques.

La possibilité de réunir une nouvelle conférence se heurte cependant à de nombreux obstacles. Américains et Britanniques ne le cachent pas. En effet, deux partenaires africains de M. Smith — Mgr Muzorewa et le révérend Sithole — se prononcent encore contre toute rencontre avec MM. Mugabe et Nkomo. D'autre part, M. Smith entend conserver la haute main sur les questions de sécurité pendant toute phase de transition, position jugée inacceptable par les dirigeants du Front patriotique. Enfin, pour avoir récemment fait l'éloge de M. Nkomo, le jugeant comme le plus qualifié des dirigeants nationalistes du Zimbabwe (Rhodésie), M. Owen a provoqué une réaction de M. Mugabe : il a accusé les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de « *manœuvrer secrètement* » avec M. Smith pour tenter de rompre l'alliance entre les deux co-présidents du Front patriotique.

La perte de vitesse du régime intérimaire ne signifie donc pas que les conditions soient réunies pour convoquer une nouvelle conférence de Genève. Il est probable que les président des pays de la ligne de front devront au préalable, à Lusaka, chercher à améliorer les relations entre les deux factions du Front patriotique et les anglo-américains.

Notons, d'autre part, que M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a profité de sa présence à Nairobi pour rencontrer les présidents Kaunda et Arap Moi, et M. Nkomo, avant de gagner, vendredi soir, les Seychelles où il s'entretiendra avec le président Albert René.

J.-C. P.

MORT DE JOHN WRATHALL président de la République

M. John Wrathall, président de l'Etat rhodésien, est décédé jeudi 31 à août à Salisbury à l'âge de soixante-cinq ans, à la suite d'une défaillance cardiaque, a annoncé l'agence de presse rhodésienne.

[D'origine britannique, né à Lancaster, dans le nord-ouest de l'Angleterre, en 1913, M. Wrathall était installé en Rhodésie depuis 1936. Il débuta comme expert financier au ministère des impôts. Membre fondateur, en 1962, du Front rhodésien avec M. Ian Smith, il fut élu député, puis occupa plusieurs portefeuilles avant d'être nommé ministre des finances en avril 1964. Il fut l'un des principaux artisans de la reconstruction de l'économie rhodésienne après le blocus de 1965, succès qui le fit nommer vice-premier ministre en septembre 1966. Il fut désigné par le gouvernement pour succéder, le 1er janvier 1976, à M. Clifford Dupont comme second président de l'Etat rhodésien.]

Selon une sous-commission de l'ONU

De nombreuses firmes françaises commercent avec l'Afrique australe

De notre correspondante

Genève. — La sous-commission des Nations unies chargée de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a rendu publique une liste, jusqu'ici confidentielle, de d'apporter une assistance poli 1 439 entreprises soupçonnées tique, militaire et économique aux « *régimes racistes et coloniaux d'Afrique australe* ». Cette liste comprend des banques, des sociétés et divers organismes qui ont violé l'embargo imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU sur le commerce avec l'Afrique australe. Selon la liste établie par M. Khalifa (Egypte), aucune firme du tiers-monde et des pays socialistes n'aurait enfreint l'embargo. En revanche, 593 entreprises occidentales ont passé outre à l'interdiction de 1968 relative au commerce avec la Rhodésie : 444 firmes britanniques, dont 92 ont leur siège aux Etats-Unis ; 20 helvétiques, 17 néerlandaises, 6 ouest-allemandes, 8 sud-africaines, 2 japonaises, 1 autrichienne, 1 belge, 1 canadienne et 1 française (Total).

La vente d'armes à l'Afrique australe a été interdite par l'ONU en 1977. On trouve néanmoins dans le document, à la rubrique « assistance militaire », les noms de sociétés françaises telles que Dassault-Breguet et la Société nationale industrielle aérospatiale. Si la France vient en tête des suspects en étant citée une vingtaine de fois, le rapport mentionne aussi neuf firmes britanniques, cinq américaines, trois italiennes, trois israéliennes, une espagnole, une helvétique et une ouest-allemande. En ce qui concerne l'assistance économique, M. Khalifa cite, entre autres, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit lyonnais, la Banque d'Indochine, la Société générale, la Banque française pour le commerce extérieur, le Crédit commercial de France et la Banque Rothschild. Parmi les autres sociétés françaises, relevons entre autres, Alsthom, Creusot-Loire, Compagnie française des pétroles, Télémécanique, Guerlain, Total, Société nationale des pétroles d'Aquitaine, Peugeot, Le Nickel, L'Air liquide, Sacilor, l'Union des transports aériens, le Commissariat à l'énergie atomique, les Chantiers navals de La Ciotat, Merlin-Gérin, E.D.F., Compagnie générale d'électricité, Thomson-Brandt, Pechiney-Ugine-Kulhmann, Rhône-Poulenc, Roussel-Uclaf et L'Oréal.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Le gouvernement britannique* a annoncé, jeudi 31 août, qu'il effectuait des recherches juridiques pour déterminer si les deux compagnies pétrolières, British Petroleum et Shell, devraient ou non faire l'objet de poursuites judiciaires pour avoir enfreint les sanctions économiques de l'ONU frappant la Rhodésie. Le gouvernement a pris cette décision après avoir reçu un rapport d'enquête élaboré par un avocat, Me Thomas Bingham. Ce rapport, qui doit être publié prochainement, conclurait à la culpabilité de la British Petroleum. — *(Reuter.)*

Tchad

M. Hissène Habré a formé son gouvernement

N'Djamena *(A.F.P., Reuter)*. — Le nouveau gouvernement d'union nationale du Tchad a été constitué jeudi 31 août par le premier ministre, M. Hissène Habré. Il comprend vingt membres, dont quinze ministres. Seuls trois membres de l'ancienne équipe y figurent. Les postes-clés (défense et intérieur) sont partagés entre les amis du général Malloum et ceux de M. Hissène Habré : le colonel Djime, ancien vice-président du Conseil supérieur militaire (C.S.M.), dissous, est chargé de la défense, M. Nouri, ancien inspecteur général des « Forces armées du Nord » de M. Habré, de l'intérieur. A part quelques personnalités du monde politique tchadien, les membres du nouveau gouvernement sont peu connus du grand public. Ce sont, pour la plupart, des hauts fonctionnaires et des proches collaborateurs de M. Habré.

La composition du cabinet

Voici la liste complète du nouveau gouvernement :

— Affaires étrangères et de la coopération : lieutenant-colonel Kotigua Guerina (ancien ministre de l'intérieur) ;
— Défense nationale et anciens combattants : colonel Mamari Djime N'Gakinar (ancien vice-président du C.S.M. et ministre d'Etat) ;
— Intérieur : M. Mahamat Nouri ;
— Finances, bâtiments et matériels : M. Elie Romba ;
— Economie et plan : M. Mahamat Saleh Ahmat ;
— Communications et transports : M. Idriss Miskine ;
— Enseignement supérieur et recherche : M. Ali Pamdegue ;
— Education nationale : M. Hamid Angatta ;
— Agriculture et lutte contre les calamités naturelles : M. Madengar Beremadji (ancien ministre des finances) ;
— Elevage et ressources animales : M. Abderahim Dahab ;
— Travaux publics, mines et géologie : docteur Helena Tchiouna ;
— Fonction publique et travail : M. Dimanche Beramgoto ;
— Santé publique et affaires sociales : M. Abderaman Hamdan ;
— Justice : M. Abderaman Moussa ;
— Information : M. Korom Hamidi ;
— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération : M. Hissein Koti ;
— Auprès du ministre de l'économie, du plan, chargé du tourisme, de l'artisanat et des ressources naturelles : M. Mamadou Afono ;
— Auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et de la culture : M. Ousman Gam ;
— Secrétaire général du gouvernement : M. Abakar Zaid ;
— Secrétaire général de la présidence de la République (il a le rang de ministre et peut assister au conseil des ministres) : M. Ngarnayal Mbailemdana (ancien secrétaire général du gouvernement).

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● M. OSVALDO « CHATO » PEREDO, chef du mouvement de guérilla Armée de libération nationale (E.L.N.), ancien compagnon d'Ernesto « Che » Guevara, a été arrêté jeudi 31 août avec deux de ses camarades lors de l'attaque d'une usine de produits alimentaires à La Paz, a annoncé le chef de la police bolivienne. — *(A.F.P.)*

Egypte

● M. MAMDOUH SALEM, premier ministre égyptien, a démissionné de ses fonctions de chef du parti Misr, a annoncé le quotidien *Al Ahram* ce vendredi 1er septembre.

M. Salem a déclaré que le Misr et le parti national démocrate constituaient « *deux tendances d'un même courant* ». Il a ajouté qu'il n'y avait aucune contradiction entre le Misr et le parti du président Sadate, « *leader national et historique de la révolution égyptienne* ».

M. Salem avait vu ces dernières semaines le nombre des députés de son parti se réduire jusqu'à n'atteindre qu'une vingtaine, alors qu'ils constituaient plus de 80 % de l'Assemblée égyptienne du peuple après les dernières élections législatives. Tous ces députés se sont ralliés au nouveau parti national démocrate du président Sadate.

Le ministre de l'information, M. Abdel Moneeur El Sawi, a démissionné, lui aussi, du parti Misr, en déclarant que « *l'étape actuelle nécessitait un soutien général au président Sadate* ». — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● Mme SARAH WEDDINGTON, conseiller juridique au ministère de l'agriculture, a été nommée jeudi 31 août par le président Carter conseiller pour les questions féminines à la Maison Blanche. Elle remplace Mme Margaret Costanza qui avait démissionné le 1er août (*le Monde* du 3 août). — *(A.F.P.)*

● M. JERRY BROWN, gouverneur de Californie, a signé mercredi 30 août un décret réduisant de 1 milliard de dollars l'impôt sur le revenu dans cet Etat. Les Californiens avaient déjà obtenu par un référendum sur la « proposition 13 », le 6 juin dernier, une diminution de 7 milliards de dollars de leurs impôts fonciers (*le Monde* du 8 juin). — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LE FRONT POPULAIRE DE LIBERATION DE L'ERYTHREE (F.P.L.E.) a annoncé mercredi 30 août à Khartoum que l'opération de grande envergure lancée par les forces éthiopiennes en Erythrée avait été arrêtée et que le F.P.L.E. était sur le point de lancer une contre-offensive. L'offensive éthiopienne est bloquée et le F.P.L.E. peut déclencher une contre-attaque « *quand et où il le désirera* » pour reconquérir les villes perdues, a déclaré le porte-parole du Front, M. Ande Berhane. Le F.P.L.E. affirme avoir tué onze mille huit cent quarante soldats éthiopiens, blessé vingt mille autres et fait des centaines de prisonniers, depuis le début des combats en juillet dernier. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. VAJPAYEE, A ETE BLESSE à la tête, jeudi 31 août, par des pierres jetées par des étudiants qui manifestaient devant le Parlement pour protester contre le meurtre de deux enfants, tués la semaine dernière à New-Delhi alors qu'ils faisaient de l'auto-stop. — *(U.P.I.)*

Maroc

● LA DELEGATION MAROCAINE A L'ONU a protesté le 31 août, dans un communiqué publié à New-York, contre l'embuscade tendue, selon elle, le 27 août, par l'armée algérienne à des soldats marocains à Sidi-Amara, en territoire chérifien (*le Monde* du 1er septembre). Cette attaque — à laquelle Alger nie avoir participé et que revendique le Polisario — aurait fait quatre morts, onze blessés et plusieurs disparus du côté marocain, selon Rabat. Elle « *pourrait être lourde de conséquences* », estime le quotidien gouvernemental de Rabat *l'Opinion* dans son numéro du 31 août. — *(A.F.P., Reuter.)*

Portugal

● M. VITOR CONSTANCIO, socialiste, ministre des finances dans le second gouvernement Soares, a été nommé, jeudi 31 août, à la tête de la commission chargée de négocier l'entrée du Portugal dans la Communauté économique européenne. Agé de trente-six ans, il avait déjà occupé ces fonctions dans le premier gouvernement socialiste. Dans le second gouvernement de M. Soares, ces fonctions étaient revenues au gouverneur de la Banque du Portugal, M. Silva Lopes, ministre des finances dans le gouvernement de M. Nobre da Costa. — *(Reuter.)*

Somalie

● LE PROCES D'UN TROISIEME GROUPE DE PERSONNES impliquées dans la tentative de coup d'Etat du 9 avril dernier contre le chef d'Etat somalien, le général Syaad Barre, a commencé mardi 29 août à Mogadiscio. Ce groupe compte trois officiers supérieurs, dont l'ancien chef de la police, le général Abdullahi Mohamoud Hassan, et trois officiers subalternes.

Le procès qui se déroule devant la Cour nationale de sécurité est ouvert au public. Soixante-huit personnes, divisées en deux groupes, ont déjà comparu devant cette juridiction. Le procureur général a demandé dix-sept condamnations à mort.

Le 9 avril, le président Barre avait annoncé lui-même qu'un coup d'Etat fomenté par « *un groupe d'officiers et de soldats* » avait été déjoué. Il avait accusé des « *agents étrangers du colonialisme et des puissances étrangères de conspirer en faveur du démantèlement de la nation et de l'unité somalienne* ». — (A.F.P.)

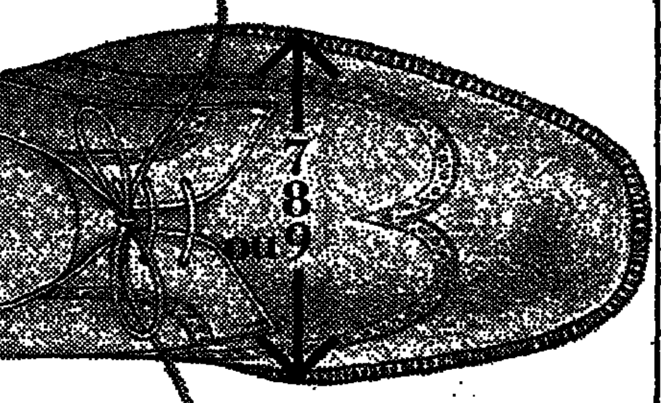
PRETORIA ET LUANDA VONT ÉCHANGER DES PRISONNIERS

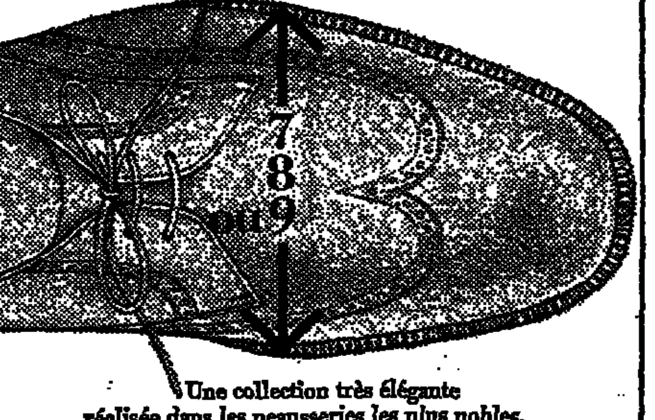
L'Afrique du Sud et l'Angola vont échanger des prisonniers de guerre sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge, a annoncé mercredi 30 août le ministre des affaires étrangères de Pretoria, M. Pik Botha. La nouvelle a été confirmée jeudi par le C.I.C.R. et par Luanda.

Les prisonniers des deux pays détenus depuis la guerre d'Angola en 1975 bénéficieront de cet échange, croit-on savoir de source informée. Le communiqué ne spécifie ni le lieu, ni le moment, ni le nombre des prisonniers qui seront échangés. On estime toutefois à Genève que l'Afrique du Sud détient trois soldats cubains et l'Angola huit militaires sud-africains.

D'ores et déjà des négociations sans précédent ont eu lieu entre des militaires du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A. au pouvoir) et des responsables sud-africains mercredi à l'intérieur du territoire angolais, mais se sont soldées par un échec, indiquent des sources militaires sud-africaines.

Elles avaient pour objet, précisent ces sources, de résoudre le problème posé par quelque neuf cents Angolais réfugiés depuis mardi dans le nord de la Namibie à la suite d'une reprise des combats dans la région de Calai, en Angola, entre forces gouvernementales et guérilleros de l'UNITA. — (A.F.P.)





Tunisie

LE PROCÈS DES SYNDICALISTES

Le jugement d'incompétence du tribunal de Sousse est confirmé par la Cour de cassation

De notre correspondant

Tunis. — La Cour tunisienne de cassation a confirmé mercredi 30 août le jugement d'incompétence rendu le 15 août par la cour d'appel de Sousse au procès des cent un syndicalistes impliqués dans les incidents du 26 janvier 1978.

La cour de Sousse, après deux semaines de débats, s'était en effet déclarée incompétente et s'était désaisie de l'affaire au profit de la Cour de sûreté de l'Etat. Les syndicalistes de Sousse seront donc déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat si le pouvoir décidait de continuer les poursuites.

Pour ce qui concerne le procès de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), et des anciens membres du bureau exécutif de la centrale syndicale emprisonnés à Tunis, le ministère public a toujours la possibilité de saisir la Cour criminelle de la capitale ou la Cour de sûreté de l'Etat. Selon les avocats des syndicalistes arrêtés, la décision de la Cour de cassation fera jurisprudence.

Aucune date n'est fixée pour le procès de M. Achour.

(Intérim.)

● Me ANTOINE COMTE, avocat à la cour de Paris, a annoncé jeudi 31 août dans un communiqué qu'il avait été expulsé de Tunisie le 30 août.

Me Comte indique qu'« *il était désigné par trois familles de syndicalistes emprisonnés à la suite des événements du 26 janvier et mandaté par le Mouvement international des juristes catholiques à titre d'observateur* ».

« *Le jour précédent* (29 août), explique l'avocat, *il avait été reçu par le bâtonnier de l'ordre des avocats de Tunis et s'était entretenu avec le juge d'instruction chargé de l'information contre les syndicalistes, auprès de qui il avait été introduit par un membre du conseil de l'ordre et un représentant de l'Association des jeunes avocats de Tunis.* »

« *C'est en se rendant au ministère de la justice*, ajoute-t-il, *qu'il a été interpellé et emmené à l'aéroport, où un officier de police a fait procéder à une fouille complète de ses bagages et vêtements sous prétexte qu'il pouvait s'agir d'un trafiquant.* »

PROCHE-ORIENT

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE CAMP DAVID

Les déclarations de M. Arafat

(Suite de la première page.)

» Mais il est remarquable de constater qu'au lendemain du fameux *« Bye bye O.L.P. ! »* de Brzezinski, Israël lançait son invasion du Sud-Liban en mars dernier : *c'était* le *feu vert* à notre écrasement. En résistant durant huit jours à l'« armée des supermen » et en conservant intactes nos forces — car nous avons perdu beaucoup moins que les quatre cents hommes que l'on prétend, alors qu'Israël a perdu beaucoup plus que les vingt-deux morts qu'elle annonce — nous avions faussé tous les calculs.

» Sur ce les Etats-Unis obtiennent d'Israël l'exécution de la majeure partie des résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité au Sud-Liban, qui ressemblent pourtant à la résolution 242. Pourquoi ce qui est possible dans un cas ne l'est-il pas dans l'autre ? Simplement parce que les Américains ne veulent pas d'une solution au Proche-Orient Ils ne cherchent qu'à épuiser le monde arabe.

» Kissinger avait déjà usé de tromperie à son égard en prétendant qu'il voulait rassurer Israël en lui procurant des armes que l'armée américaine elle-même n'avait jamais utilisées et qui ont fini par être employées contre nous au Sud-Liban : laser, bombes à fragmentation, F-15. Mais Kissinger, en se retirant, a pu dire : *« L'histoire prouvera que je n'ai pas trahi mon peuple. »* Son peuple, c'est-à-dire Israël, pas son pays, les Etats-Unis.

— L'Arabie Saoudite, dit-on, a obtenu l'assurance des Etats-Unis qu'ils dénonceraient expressément Israël si Begin maintenait son intransigeance et la promesse du président Sadate qu'il annoncerait la fin de son initiative en cas d'échec à Camp David. Est-ce exact ?

— Je ne suis pas au courant. Si cela était, je le saurais.

— Quelles pourraient être les répercussions de ce sommet au Liban même ?

— Israël tentera probablement de provoquer des troubles dans ce pays pour disposer d'une carte supplémentaire. Un foyer de tension dans le monde arabe constitue pour Israël un atout dans toute négociation.

« Une insulte à notre peuple »

— Dans quelles conditions accepteriez-vous les résultats de Camp David ?

— Le commandement de l'O.L.P. — qui d'ailleurs n'est pas reconnu par les interlocuteurs de Camp David — ne peut abandonner aucun des droits du peuple palestinien. En *conséquence*, toute déclaration qui ne mentionne pas expressément ces droits ne peut être que rejetée. Le président Carter quand il a parlé de « participation du peuple palestinien à la détermination de son avenir s'est déjà rétracté par rapport à ses premières positions. Le président Sadate a proposé une tutelle tripartite égypto-jordano-israélienne en contrepartie d'une évacuation de la Cisjordanie et de Gaza.

» De tels projets sont une insulte à notre peuple. On nous propose moins que ce qui est déjà accordé aux Noirs dans les Bantoustan, et on nous offre de nous « associer » à notre autodétermination, ce qui implique d'autres partenaires associés à notre décision... N'est-ce pas la négation même du principe de l'autodétermination, de la charte et des résolutions des Nations unies, ainsi que du communiqué soviéto-américain d'octobre 1972. Ainsi, le Polonais Begin et la junte militaire au pouvoir en Israël, qui ne sont même pas des Hébreux, auraient plus de droits que moi en Palestine ?

— Mais Washington a besoin de sauver le président Sadate !

— Les Américains ne lui fourniront au mieux qu'une vague déclaration de principe.

— Une quelconque restitution de territoire est-elle possible ?

— A mon avis, pas.

— Revenons au Sud-Liban que vous avez évoqué tout à l'heure en termes de « victoire ». L'installation de la FINULE et le maintien d'une ceinture de sécurité sous contrôle israélo-chrétien ne constituent-ils pas une restriction importante des possibilités d'action de la résistance ?

— La FINULE ne nous gêne pas. Nous sommes toujours présents dans la zone où elle est déployée, car nous ne l'avons jamais quittée, même quand les Israéliens étaient là. Le général Gour l'avait reconnu. J'ai été très strict pour régler tous les problèmes avec la FINULE et tous les fauteurs de troubles ont été sévèrement punis. Les derniers en date qui ont suscité des incidents avec le contingent norvégien ont été traduits devant une commission d'enquête présidée par un officier du Front du refus. Notre comportement a été exemplaire à ce sujet : nous avons démontré que la résistance palestinienne tenait ses engagements.

Les « provocations irakiennes »

— C'est dans ce cadre que des condamnations à mort ont été prononcées et exécutées ?

— Non, c'était des mesures disciplinaires qui ont été montées en épingle par l'Irak. J'eusse souhaité que les Irakiens ne soient pas si sourcilleux pour la condamnation de trois criminels de droit commun alors qu'ils ne se sont pas gênés pour exécuter cent trente-deux personnes pour des raisons politiques.

— Pourquoi votre conflit avec l'Irak s'est-il envenimé de cette façon dernièrement ?

— Notre conflit remonte à 1970, lorsque l'armée irakienne, qui avait soixante-deux mille hommes en Jordanie, mise en principe à notre disposition, a permis aux troupes du roi Hussein de nous massacrer. Nous avons essayé durant des années d'étouffer le conflit malgré les provocations irakiennes : fermeture de nos bureaux, saisie de quinze mille pièces d'armes et des équipements pour trente mille combattants que la Chine nous avait adressés, saisie d'usines d'armement que nous avions créées en commun. Mais, quand les Irakiens sont passés à l'assassinat politique, il n'était plus possible de se taire.

— Bagdad vous met au défi de prouver sa participation aux attentats.

— Il suffit que la radio palestinienne émettant de Bagdad — où sévit une censure implacable — ait fait siens les attentats contre nos hommes. L'Irak prétend n'avoir rien à faire avec Abou Nidal ? Que ne nous le livre-t-elle puisqu'il est condamné à mort par l'O.L.P. comme elle vient de livrer à l'Iran un suspect dans l'incendie d'Abadan ! L'Irak dont le régime se dit le porte-drapeau du nationalisme et de l'unité arabe serait-il plus proche du chah d'Iran que de la résistance palestinienne.

» Je vous dirai plus : ici même à Beyrouth, un responsable irakien dont je tairai le nom est venu me dire : *« Saïd Hammami a été tué parce qu'il méritait de mourir. » « Qui t'a donné pouvoir en la matière,* lui ai-je répondu, *décide si tu veux de l'assassinat de Hardan Takriti* (1), *mais pas de la vie de Hammami. »*

— Quel est l'intérêt de l'Irak de vous combattre ?

— Régler une « facture » politique. Tout comme le roi Hussein en 1970, pour payer sa dette envers les Etats-Unis.

— Le roi Hussein avait des intérêts directs évidents ?

— Bien d'autres qui nous contentent de proclamer. Des Don direct : Oman, l'Iran, l'Allemagne fédérale et même les Etats-Unis. Pourtant ils le font. On en revient à la même équation : Palestine = pétrole. Pourquoi Sadate a-t-il écarté l'O.L.P. ?

— Parce que vous le gênez dans sa négociation.

— Cela au moins aurait dû convaincre les Irakiens que nous appliquons la politique qu'ils se contentent de proclamer. Des don Quichotte... Y a-t-il une seule résolution de l'ONU que l'Irak ait refusée et que j'ai acceptée. Après tout, est-ce moi qui ai bradé le Chatt-el-Arab et l'Arabistan ?

— Bagdad prétend vous avoir livré des armes chinoises et qu'elles n'excédaient pas deux mille cinq cents pièces.

— Que l'on interroge donc les Chinois... que les Irakiens produisent un reçu... D'ailleurs, savez-vous ce qu'ils nous ont proposé ? Une compensation... Quelle honte ! Une compensation entre les fonds qu'ils ont octroyés à la révolution palestinienne et les armes chinoises... Qu'ont-ils donné à l'O.L.P., ces dirigeants qui disposent de 9 milliards de dollars de revenus pétroliers par an ? 10 à 15 *millions* de dollars en tout et pour tout. Une misère. Les richesses de Bagdad, la révolution palestinienne y a droit. Je leur ai demandé un jour de prendre en charge les pensions des familles de Palestiniens victimes de la guerre et qui nous coûtent 27 millions de dollars par an. Ils nous ont envoyé un chèque, un seul, d'un million de dollars. De « bons payeurs », les Irakiens ? Oui, pour leurs agents et leurs propagandistes. Pas pour la révolution palestinienne.

— Et les combattants qu'ils vous ont envoyés au Sud-Liban ?

— Rien que de la démagogie. Ce n'est pas avec sept cent quarante-cinq hommes que l'on s'oppose à l'armée israélienne. J'avais reçu quatre mille volontaires palestiniens et arabes. De purs militants.

— Pourquoi, alors, avez-vous accepté des volontaires irakiens ?

— D'un point de vue nationaliste arabe, je ne peux refuser quiconque se propose de combattre Israël.

— Vous avez déjà eu des conflits aigus avec d'autres régimes, notamment celui de Damas.

— C'est exact. Mais la Syrie n'a jamais procédé à l'assassinat de nos cadres ; même nos délégués à Damas n'ont pas été inquiétés.

— Il y a eu des hostilités en règle entre les Palestiniens et l'armée syrienne.

— J'en étais affligé. Dieu merci, nous sommes parvenus à un accord avec nos frères syriens.

— Quels sont les résultats de l'enquête sur l'attentat qui a provoqué l'effondrement de tout un immeuble ?

— L'Irak s'est empressé d'accuser le Fath dès le premier instant. Dire que je me trouvais à 35 mètres du lieu de l'explosion, que le Fath y a perdu treize hommes et que la plupart des civils tués sont liés à ces militants...

» L'enquête n'a pas encore déterminé s'il s'agissait d'un accident ou d'un attentat. C'était en tout cas une tragique erreur d'avoir un dépôt de munitions à cet endroit. Nous avons ordonné de déplacer les dépôts de munitions des zones habitées, et cela a déjà été exécuté.

« Je ne suis pas à la tête d'un troupeau »

— Un attentat d'origine israélienne est-il possible en plein camp palestinien ?

— Nous commettons bien des attentats en Israël... Lorsqu'on est résolu, il est toujours possible de s'infiltrer jusqu'aux lieux où l'on veut frapper. Je m'étonne de la campagne tendancieuse de la presse occidentale interprétant cet attentat comme un règlement de comptes inter-palestinien.

— Cet attentat a relancé le dialogue en vue d'une unification de la résistance palestinienne.

— Ce dialogue est antérieur et remonte au 10 juillet, sur la base d'une résolution du comité central entérinant une proposition du Fath. Mais soyons réalistes pour ne pas bâtir des châteaux de cartes : il n'y aura pas unité sur la scène palestinienne, mais coordination optimum. Il est impossible, par exemple, d'unifier aujourd'hui la Saïka, qui est affiliée au Baas syrien, et le FLA (Front de libération arabe), qui est affilié au Baas irakien, ni ce dernier avec le Fath. C'est déjà beaucoup de les réunir autour d'une même table, au sein de l'O.L.P. Il existe d'ailleurs, chez les Palestiniens, une tradition pluraliste bien ancrée. Des divergences politiques existent entre nous, et c'est normal : je ne suis pas à la tête d'un troupeau. Les manifestes du Front du refus attaquant ma politique sortent souvent des imprimeries de l'O.L.P. que je contrôle. C'est le meilleur exemple donné des pratiques démocratiques. Telle est la réalité palestienne, et nous en sommes fiers.

— Y a-t-il un risque sérieux et immédiat de guerre syro-israélienne au Liban ?

— Le risque existe : on me signale une accentuation des concentrations israéliennes aux frontières syriennes, libanaises et jordaniennes ; les déclarations israéliennes deviennent de plus en plus menaçantes. Mais à ce stade, pour une guerre à ce niveau, Israël doit obtenir le feu vert des Etats-Unis et ceux-ci ne sont pas seuls au Proche-Orient ; ils doivent compter avec l'Union soviétique. Mais — je me permets de parler ici au nom de mes alliés syriens — personne de nous ne craint les Israéliens. Certes, ils disposent d'une force militaire considérable, mais Hitler avant eux et les Américains au Vietnam en disposaient aussi. Le mythe de la guerre-éclair israélienne est mort en 1967. S'il faut endurer une guerre de longue haleine, nous y sommes prêts. Et si la Syrie ne peut mener qu'une guerre classique, nous pouvons en mener de types différents.

— Vous avez changé d'attitude à l'égard des attentats terroristes à l'étranger ?

— Non. Toutes les organisations affiliées à l'O.L.P. se conforment à la décision de les suspendre et aucune n'est impliquée dans l'attentat de Londres. C'est une fois de plus un groupe relevant de l'Irak qui y est incriminé.

Propos recueillis par
LUCIEN GEORGE.

(1) Dirigeant irakien assassiné au Koweït.

Iran

DIX PERSONNES AURAIENT ÉTÉ TUÉES LORS DE NOUVELLES ÉMEUTES A MACHAD

Téhéran. — Des émeutes ont éclaté jeudi soir 31 août dans la ville de Machad, située dans l'est du pays, à la suite d'une manifestation réunissant quarante mille personnes rassemblées à la mémoire des victimes des troubles des 22 et 23 juillet dans cette ville. Dix personnes sont mortes au cours d'un affrontement avec la police a annoncé un porte-parole du Front national, le plus important parti de l'opposition.

D'autre part, le président Hua Kuo-feng a quitté Téhéran ce vendredi matin pour regagner Pékin. L'ingérence des grandes puissances dans les affaires des pays en voie de développement en particulier dans la région du golfe Persique et de l'océan Indien a été au centre des conversations entre le chah et le président Hua, déclarait-on jeudi 31 août de source informée. Aucun communiqué commun n'a été toutefois publié à l'issue de cette visite. La Chine et l'Iran ont signé un accord de coopération culturelle. Celui-ci prévoit une coopération en matière d'éducation, des échanges de programme de radio et de télévision. Il accorde à la Chine les mêmes facilités en Iran qu'aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S.

ASIE

Chine

La nouvelle « ligne » de Pékin

(Suite de la première page.)

Ensuite, parce que l'article paru jeudi exprime implicitement les jugements politiques. Il rappelle, certes, que Liu Shao-chi avait été critiqué, au début des années 60, pour ses interventions dans le *« mouvement d'éducation socialiste à la campagne ».* Mais il laisse clairement entendre que si les traits des personnages positifs de la pièce ont pu être inspirés par les principes énoncés par l'ancien président de la République dans son livre *Pour être un bon communiste*, cela ne les empêche pas, au contraire, de pratiquer justement un *« style communiste ».* Au demeurant, les modèles proposés aujourd'hui aux communistes chinois — aux cadres particulièrement — ne diffèrent guère de ceux qui étaient en honneur avant la révolution culturelle.

Enfin, et peut-être surtout, l'article de *Clarté* n'est pas un fait isolé. Jusqu'au mois de juin dernier, l'usage voulait que, dans les discours des dirigeants du parti, l'action de *« sabotage »* de Liu Shao-chi soit régulièrement évoquée, d'un même souffle et en même temps que celles de Lin Piao et de la « bande des quatre ». M. Teng Hsiao-pin a *été* le premier, parlant le 2 juin devant la conférence sur le travail politique dans l'armée, à s'abstenir de toute référence négative à l'ancien président de la République — alors que le président Hua Kuo-feng et le maréchal Yeh Chien-ying, lors de la même conférence, le mettaient tous les deux sur le même plan que Lin Piao et les « quatre ». Depuis cette date, le nom de Liu Shao-chi est cité ou omis d'un discours à l'autre et parfois par le même orateur, sans qu'une règle bien nette paraisse à cet égard unanimement acceptée. Compte tenu du formalisme du régime, on ne saurait voir là le résultat d'un hasard encore moins d'inadvertances. La politique des réhabilitations se développe en ce moment à grande vitesse et l'on a même eu l'exemple récent d'une ancienne direction provinciale du parti — celle du Heilungkiang — lavée en bloc des accusations de révisionnisme portées contre elles il y a douze ans. Le cas de l'ancien ministre de la défense, le maréchal Peng Teh-huai a, lui aussi, été évoqué par un biais historico-littéraire mais d'une limpidité parfaite pour tout Chinois.

Le personnage de Liu Shao-chi soulève toutefois un problème plus grave et plus profond car l'ancien président de la République occupa un rôle central dans le déclenchement de la révolution culturelle — dont il fut la victime la plus notoire. *« Réviser le verdict »* qui fut alors prononcé contre lui — et qui entraîna à la différence de M. Teng Hsiao-ping (1), son exclusion du parti — reviendrait à mettre officiellement en cause la révolution culturelle elle-même, et son artisan principal Mao Tse-toung. C'est l'équilibre actuel des forces politiques chinoises qui pourrait en souffrir.

ALAIN JACOB.

(1) M. Teng Hsiao-ping était à l'époque secrétaire général du P.C. chinois.

● L'AGENCE VIETNAMIENNE D'INFORMATION A DEMENTI, mercredi 30 août, les accusations chinoises selon lesquelles des militaires vietnamiens auraient occupé une colline située en territoire chinois (*le Monde* du 31 août). *Il s'agit, pour l'agence officielle, d'une « pure invention »,* d'une *« falsification visant à dissimuler les actes criminels »* et *« antivietnamiens de la partie chinoise ».*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les États-Unis étudieraient les moyens d'éviter une guerre civile

Les Etats-Unis étudieraient les moyens pour éviter la guerre civile et un *« possible coup communiste »* au Nicaragua, apprend-on dans les milieux bien informés de Washington le vendredi 1er septembre. On indique dans les mêmes milieux qu'une offre de médiation, dont la possibilité a été révélée à Washington mercredi soir, n'est que l'une des hypothèses envisagées.

Parmi les autres possibilités, précise-t-on de même source, figure la tentative de convaincre le président Somoza de céder le pouvoir à une coalition d'éléments modérés ou, au contraire, de renforcer le gouvernement Somoza par un *« appui économique »,* mais qui serait toutefois accordé *« en échange d'une libéralisation du régime ».*

Une intervention de l'organisation des Etats américains (O.E.A.) semble exclue, pour l'instant du moins. Jusqu'à présent, le président Carlos Andres Perez du Venezuela est le seul à avoir préconisé une telle possibilité. L'initiative vénézuélienne a provoqué une certaine surprise dans les milieux officiels américains, et à l'O.E.A. on se refuse à tout commentaire.

Mais, en privé, de hauts fonctionnaires ne cachent pas leur conviction que toute immixtion dans le conflit nicaraguayen, non sollicitée par les autorités du pays, serait un désastre pour l'O.E.A.

L'attitude du gouvernement Somoza à l'égard de la proposition vénézuélienne a été définie sans équivoque jeudi à Washington par une personnalité très proche du dictateur nicaraguayen. *« Que le président du Venezuela mette sa propre maison en ordre avant de prétendre s'ériger en un autre Simon Bolivar »,* a lancé, au cours d'une conférence de presse, M. Luis Pallais Debayle, vice-président du Congrès nicaraguayen et cousin du président Somoza.

Il a également affirmé que le chef d'Etat du Nicaragua n'avait *« pas la moindre intention de se retirer avant les élections de 1981 ».* Sans aller jusqu'à prétendre que le gouvernement Carter avait décidé d'appuyer le régime Somoza dans les circonstances actuelles, M. Pallais a cependant indiqué que Washington *« se rend compte des réalités » ; « Les Etats-Unis savent que le président Somoza restera au pouvoir et que le gouvernement est disposé à entamer un dialogue avec une opposition divisée et sans direction »,* a-t-il dit.

La situation demeure tendue dans le pays. A Matagalpa, la garde nationale a lancé jeudi soir une attaque pour prendre le contrôle de la ville, où les insurgés ont décidé de *« mourir sur leurs positions ».* Des troupes des forces spéciales, unités dont le chef est le propre fils du président Somoza, ont été envoyées de la capitale à bord de deux hélicoptères géants pour renforcer les éléments de l'armée déjà sur place.

Les insurgés se sont retranchés derrière des barricades. La garde nationale affirme qu'elle domine la situation et qu'un cessez-le-feu de courte durée a été instauré, après que les évêques de Managua et de Matagalpa eurent tenté une médiation. Mais des témoins estiment que les insurgés, dont certains sont très jeunes, tiennent bon et ont repoussé une première attaque de la garde nationale.

Le nombre des victimes des combats de Matagalpa est estimé vendredi à cinquante morts et plus de deux cents blessés. La Croix-Rouge n'a pas pu intervenir, rendant le décompte des blessés très difficile. D'autre part, plusieurs bombes de forte puissance ont explosé dans la capitale. Cinq autobus ont été incendiés et des tirs sporadiques ont été entendus.

A Mataguas, à 70 kilomètres de Matagalpa, la population s'est également soulevée et cinq militaires ont été grièvement blessés. Des renforts ont été envoyés de Managua et de Matagalpa pour aider la garnison locale, qui aurait été désarmée par un groupe de civils. A Esteli, à l'ouest de Managua, secouée également par l'insurrection, l'armée a envoyé de nouvelles unités.

Cuba

Quarante-huit prisonniers politiques sont autorisés à demander le droit d'asile aux États-Unis

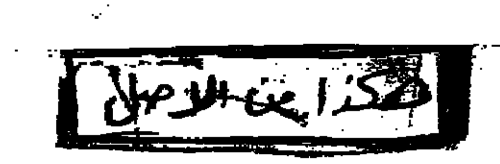
Washington *(A.F.P., U.P.I.).* — Le gouvernement de La Havane a autorisé quarante-huit prisonniers politiques cubains (il n'y a aucun ressortissant américain parmi eux) à bénéficier du droit d'asile aux Etats-Unis, a annoncé le jeudi 31 août M. Griffin Bell, attorney général (ministre de la justice) des Etats-Unis. L'administration américaine va immédiatement commencer à étudier les dossiers de ces prisonniers pour déterminer ceux qui seront admis aux Etats-Unis, a déclaré M. Griffin Bell. Certains d'entre eux ont déjà été remis en liberté à Cuba et d'autres le seront prochainement, a-t-il ajouté.

Un porte-parole du département de la justice, M. Terence Adamson, a indiqué que l'étude des dossiers vise à s'assurer que les prisonniers ne sont pas *« des espions, des terroristes ou des criminels de droit commun ».* Une trentaine de parents des prisonniers ont déjà demandé également à venir aux Etats-Unis, a-t-il ajouté.

Le porte-parole n'a donné aucune précision sur l'identité des prisonniers, mais a estimé qu'un petit nombre d'entre eux pourraient être des Cubains arrêtés lors de l'invasion manquée de la baie des Cochons, en 1961. La Havane a récemment libéré des Américains emprisonnés à La Havane.

A Washington, on se félicite de l'initiative prise par le gouvernement cubain et on la qualifie de *« mesure favorable à l'amélioration de la situation des droits de l'homme ».* Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que d'autres prisonniers politiques cubains, au nombre d'un millier, pourraient être libérés à leur tour dans un avenir indéterminé. Il a souligné que la décision cubaine avait été prise *« unilatéralement »* sans aucune contrepartie américaine et a ajouté que les Etats-Unis espéraient pouvoir obtenir un jour la libération des prisonniers américains encore détenus à Cuba.





EUROPE

Union soviétique

« Le mouvement dissident est indestructible car la société soviétique a perdu sa virginité »

nous déclare le philosophe Alexandre Zinoviev

Le 20 juillet dernier, le philosophe soviétique Alexandre Zinoviev recevait, alors qu'elle lui ***avait toujours été refusée auparavant,*** **l'autorisation de se rendre pour un an à l'université de Munich et de se faire accompagner par sa femme et sa fille. On lui a délivré un passeport valable pour trois ans, mais son visa de sortie n'est que d'un an ; il devra en solliciter le renouvellement auprès d'un consulat soviétique.**

Ce logicien, connu jusqu'en 1976 de ses seuls confrères, est devenu célèbre dès la parution de son premier ouvrage littéraire « les Hauteurs béantes », féroce description de la société soviétique contemporaine. Avant de se rendre à Düsseldorf au congrès international de philosophie (« le Monde » du 1ᵉʳ septembre), il était venu passer quelques jours à Paris.

L'œil bleu sous un grand front, A. Zinoviev sourit rarement. Il ne saurait renier ses origines paysannes. Il en a gardé une grande ténacité, une réserve prudente et le goût des propos mesurés. Deux nouveaux livres écrits en U.R.S.S. doivent paraître dans les mois à venir.

« *Je m'étais aperçu,* nous dit-il, *qu'un chapitre des* Hauteurs béantes *s'était égaré entre l'U.R.S.S. et Lausanne. Ce* Conte de Moscou *je l'ai reconstitué, réécrit et amplifié. J'en ai tiré* l'Avenir radieux, *paru cette année, et un ouvrage un peu plus court,* Notes d'un gardien de nuit, *qui devrait paraître dans quelque temps.*

» Il s'agit d'un homme modeste et isolé, anonyme, qui s'est retrouvé en dehors du système et dont personne ne prend la défense. Cette histoire, basée sur des faits réels, a pour toile de fond le développement de la société communiste. En somme, le communisme tel qu'il est vécu dans n'importe quelle institution collective typique soviétique. Tous les défauts de la société y naissent et s'y développent. La contrainte, la violence, exercées sur l'homme.

» Le second ouvrage, dont le titre sera peut-être l'Antichambre du paradis, *est un ouvrage plus gros. C'est ma façon de punir les autorités soviétiques de ne pas m'avoir accordé en 1977 la permission de me rendre à l'étranger. Si elles ne m'avaient pas laissé partir cet été, je crois bien que j'en aurais encore écrit un autre. Dans ce livre, j'essaie d'analyser les relations entre la science, l'idéologie, la religion et la morale. En somme, la sphère spirituelle de la vie de l'homme. Je veux montrer quels sont les problèmes de l'homme soviétique nouveau et comment on le fabrique, on le façonne.*

» Ecrire ici ? Pour pouvoir le faire, même sur des sujets soviétiques, j'aurais besoin d'observer la société occidentale pendant cinq ans au moins pour en maîtriser le reflet sur ma façon de voir les événements soviétiques. Certes, les sujets ne manquent pas. Il en est un d'intéressant : dans quelle mesure le fait soviétique a-t-il déjà pénétré en Occident ?

» L'avenir de l'U.R.S.S. ? Je n'ai aucune illusion. Le régime actuel s'est créé naturellement et n'est pas le résultat de la violence d'un groupe de criminels. C'est un régime stable, soutenu par la majorité de la population. Quel autre régime pourrait offrir à cette population, en contrepartie de si peu de travail, les assurances dont elle jouit, si minimes soient-elles ?

Un retour au stalinisme est impossible

» Je ne vois aucune possibilité de modifier l'essence de ce régime, mais des améliorations sont possibles. Elles seront possibles grâce aux efforts héroïques du mouvement d'opposition, de ses sacrifices. Je n'exclus pas aussi la possibilité d'une activité réformatrice des dirigeants. Cette possibilité est faible, mais elle existe. En tout cas, pour l'instant, c'est l'action des dissidents qui force la direction soviétique à tenir compte parfois des circonstances et non uniquement des dogmes.

» Un retour au stalinisme dans le sens le plus étroit du terme est impossible. Surtout en raison des révélations des dissidents (Soljenitsyne et tous les autres). Le pouvoir a senti que le jugement de l'histoire en la matière était sans appel. De plus, même pour les dirigeants, le stalinisme n'est pas rentable ; une forme plus libérale du régime leur est plus profitable. De même, les liens avec l'Occident profitent davantage aux privilégiés du régime qu'au reste de la population. L'influence du mode de vie occidental est un fait certain. L'écoute des radios étrangères, la mode, les journaux, les livres, la musique moderne, etc., on ne peut plus s'imaginer la vie sans eux. Et qui peut y accéder le plus aisément ?

» Le mouvement de dissidence né de cette société est indestructible si disparate soit-il et quelque forme nouvelle qu'il prenne. Il est là pour des siècles parce que la société soviétique a perdu sa virginité. Ce qui n'exclut pas évidemment des arrestations ni une justice cruelle et sommaire. Mais chaque contestataire écarté est aussitôt remplacé par un autre (...).

» L'importance de l'attention portée par l'Occident à ce qui se passe en U.R.S.S. est énorme. Parce que ce qui fait le plus peur aux dirigeants du pays, c'est le jugement de l'histoire ? Ils ne veulent pas être dénoncés comme le fut, par exemple, la bande de Staline. Ils voudraient avoir l'air de dirigeants normaux d'un Etat normal.

» Il faut qu'il y ait toujours une réaction occidentale, une publicité en Occident à ce qui se passe en U.R.S.S. Il faut faire connaître la moindre des actions de cette opposition qui a fait le sacrifice d'elle-même, la moindre contestation qui vous rejette sous une forme ou une autre dans l'opposition.

» Chaque réaction occidentale à ce qui se passe en U.R.S.S. est utile. Quand nous avons appris à Moscou que des physiciens français et américains avaient décidé au lendemain de la condamnation de Youri Orlov de boycotter les congrès en U.R.S.S., les nombreux amis qui m'entouraient se sont mis à sauter littéralement de joie. Mais il ne faut pas s'attendre à des résultats immédiats. Chaque réaction, pourtant, produit des résultats. Même si c'est à terme, pour des raisons de prestige, de principes. Tout, absolument tout ce que l'Occident fait, est utile. Mais il faudrait peut-être éviter l'antisoviétisme bête, primaire, qui ne produit ni bonne impression ni bon effet. Ainsi, tout le monde s'en prend au K.G.B. comme si c'était une force méchante, autonome : ce n'est jamais qu'un des organes exécutifs de l'appareil du parti et de l'Etat...

» Il faudrait qu'un jour aussi quelqu'un puisse écrire sérieusement sur les femmes, les mères et les épouses des dissidents, dignes de celles des décembristes du siècle dernier, et sans lesquelles rien ne serait possible.

» Vivre ici ? C'est intéressant, mais je viens d'arriver. Pour l'instant en regardant les vitrines pleines de vos magasins ou quand on me sert votre nourriture raffinée, j'ai la gorge serrée en pensant aux miens là-bas, à la population de mon pays qui jamais ne connaîtra cela et dont la vie se réduit à tenter de se procurer le strict nécessaire. »

Propos recueillis par
AMBER BOUSOGLOU.

Islande

M. JOHANNESSON CHEF DU PARTI DU PROGRÈS FORME UN GOUVERNEMENT CENTRE-GAUCHE

(De notre correspondant.)

Reykjavik. — M. Olafur Johannesson, chef du Parti du progrès (ex-agrarien), a annoncé jeudi 31 août, dans l'après-midi, qu'il avait réussi à former un gouvernement de coalition tripartite avec le parti social-démocrate et l'Alliance populaire (communistes nationalistes et socialistes de gauche). Le nouveau gouvernement disposera de quarante des soixante sièges de l'Alting. Le Parti de l'indépendance (conservateur), qui constituera l'opposition, a vingt députés. Ainsi prend fin la crise politique qui durait depuis les élections législatives du 25 juin ; la consultation avait été marquée par une forte poussée de la gauche, qui restait cependant minoritaire.

M. Johannesson, qui fut déjà premier ministre de 1971 à 1974 (à l'époque où l'Islande étendit les limites de ses eaux de pêche à 50 milles), a choisi pour ministre des affaires étrangères M. Benedikt Groendal, président du parti social-démocrate, ferme partisan du maintien de l'Islande au sein de l'OTAN.

A l'ordre du jour de la première réunion du conseil des ministres de ce vendredi : la *dévaluation de la couronne* (sans doute de 15 %) et un catalogue de mesures permettant la remise en marche des usines de congélation de poisson, dont le déficit d'exploitation a atteint la cote d'alerte. Le nouveau gouvernement remet en vigueur les conventions sur l'échelle mobile des salaires, que le gouvernement centre-droite de M. Hallgrinson avait signées puis remises en cause pour finalement en reconnaître partiellement la validité deux mois avant les élections.

En revanche, s'il présente une plate-forme de mesures immédiates et non un programme, le gouvernement Johannesson reste discret quant au dispositif qu'il compte prendre contre l'inflation, qui a progressé depuis janvier au rythme de 50 %.

GÉRARD LEMARQUIS.

LE CABINET TRIPARTITE

Premier ministre : M. Olafur Johannesson (Parti du progrès) ;
Finances : M. Tomas Arnasson (Parti du progrès) ;
Justice, agriculture et affaires religieuses : M. Steingrimur Hermannsson (Parti du progrès) ;
Affaires étrangères : M. Benedikt Groendal (social-démocrate) ;
Pêcheries : M. Kjarta Johannesson (social-démocrate) ;
Santé : M. Magnus Magnusson (social-démocrate) ;
Education, culture et transports : M. Ragnar Arnalds (Alliance populaire) ;
Industrie : M. Hjorleifur Guttormsson (Alliance populaire) ;
Commerce : M. Svavar Gestsson (Alliance populaire).

R.F.A.

Un député social-démocrate serait compromis dans la nouvelle affaire d'espionnage

De notre correspondant

Bonn. — Les révélations à la *C.I.A. de M. Ion Pacepa,* ancien secrétaire d'Etat et proche collaborateur du chef de l'Etat roumain, M. Ceausescu, concernant les activités des agents de Bucarest en R.F.A., ont provoqué jeudi 31 août, une vive émotion dans les milieux parlementaires de Bonn. En effet, un membre du Bundestag est à son tour impliqué dans cette affaire à la suite de M. Joachim Groudre-Groeger, secrétaire particulier du dirigeant social-démocrate Egon Bahr. Le parquet a demandé la levée de son immunité parlementaire. La commission des immunités s'est *réunie jeudi soir* et une session extraordinaire du Bundestag — la première de l'histoire de la R.F.A. réunie pour de telles raisons — a été convoquée pour le 1ᵉʳ septembre à midi.

Le parlementaire impliqué est M. Uwe Holtz, trente-quatre ans, élu social-démocrate de Rhénanie-Westphalie, président de la commission parlementaire pour la coopération économique. Il a protesté énergiquement de son innocence, déclarant ne pas comprendre de quoi il peut bien être accusé. Le parquet fédéral a indiqué que d'autres personnes *faisaient également l'objet* de l'enquête.

Aucune confirmation n'a *été* apportée aux informations de *Die Welt selon lesquelles le secrétaire* général du S.P.D., M. Egon Bahr, serait la figure centrale de cette nouvelle affaire d'espionnage. D'après le quotidien, M. Ion Pacepa aurait en effet révélé à la C.I.A. le contenu d'un plan secret conçu par M. Bahr, principal artisan de l'*ostpolitik* inaugurée par le chancelier Willy Brandt. Ce plan, dont l'objectif à long terme est la réunification des deux Allemagnes, prévoit le retrait de la R.F.A. de l'OTAN en contrepartie d'une garantie soviétique de non-agression. Révélé à la mi-août, il aurait, toujours selon *Die Welt,* provoqué une vive inquiétude à Washington. Quoi qu'il en soit, cette affaire largement répercutée par la presse a suscité en R.F.A., selon l'expression de la télévision ouest-allemande, une véritable hystérie de l'espionnite. — *(Intérim.)*

∴

M. Egon Bahr, secrétaire général de la S.P.D., est depuis longtemps la cible favorite de la presse Springer (Bild Zeitung *et* Die Welt) *et de l'opposition chrétienne-démocrate. Né en 1922, journaliste à Berlin au lendemain de la guerre dans des organes dépendant du gouvernement militaire américain, puis à la radio, il devient chef du service de presse de M. Willy Brandt, maire de Berlin-Ouest. En décembre 1966, il devint conseiller personnel de celui-ci au ministère des affaires étrangères fédéral. En juillet 1967, M. Egon Bahr négocia avec Prague l'ouverture d'une mission commerciale ouest-allemande. Devenu en 1970 secrétaire d'Etat à la chancellerie, il entama avec Moscou les conversations qui allaient aboutir au traité germano-soviétique, puis les négociations interallemandes qui aboutirent au traité du 21 décembre 1972. Il devint ministre d'Etat dans le cabinet Brandt.*

Lorsque éclata, le 25 avril 1974, l'affaire Guillaume — cet espion d'Allemagne de l'Est introduit dans l'entourage immédiat de M. Willy Brandt — M. Egon Bahr suivit le chancelier dans sa démission. Deux mois plus tard, en juillet 1974, le chancelier Schmidt en faisait son ministre de la coopération économique, portefeuille qu'a abandonné M. Bahr lorsqu'il fut élu, le 22 novembre 1976, secrétaire général du parti social-démocrate.

DIPLOMATIE

REMISE DES LETTRES DE CRÉANCE DES AMBASSADEURS D'AUSTRALIE, D'IRAK, DU NICARAGUA ET DE SIERRA-LEONE

Le président de la République a reçu, jeudi 31 août, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs d'Australie, d'Irak, du Nicaragua et de Sierra-Leone. Un *fait insolite a marqué* cette cérémonie très traditionnelle : en répondant au nouvel ambassadeur du Nicaragua, M. Giscard d'Estaing ne lui a pas *demandé,* contrairement à la tradition, de transmettre ses salutations au président Somoza.

● A L'AMBASSADEUR D'AUSTRALIE, M. John Russell Rowland, le président de la République a souhaité notamment « *un nouvel essor d'opérations communes dans la zone du Pacifique et de l'Antarctique* ».

[Né en 1925, licencié ès lettres de l'université de Sydney, M. John Russell Rowland est entré au ministère des affaires étrangères en 1944. de 1944 à 1959, il occupe plusieurs fonctions à l'administration centrale et est envoyé en poste à Moscou, Saïgon (deux fois), Londres (deux fois) et Washington, avant d'être nommé chef du service Europe, Afrique et Moyen-Orient à Canberra. Il devient ensuite ambassadeur à Moscou (1965-1968), haut-commissaire à Kuala-Lumpur (1969-1972), ambassadeur à Vienne accrédité à Prague, Budapest et Berne (1973-1974) ; il était, depuis 1974, secrétaire adjoint du ministère des affaires étrangères.]

● A L'AMBASSADEUR D'IRAK, M. Nouri Ismaël El-Wayyis, M. Giscard d'Estaing a affirmé notamment qu'« *il est de la plus haute utilité de maintenir entre les dirigeants de nos deux pays de fréquentes concertations* ».

[Né en 1939, M. Nouri Ismaël El-Wayyis, a fait des études économiques à l'université de Bagdad. Il a été successivement en poste à Damas, Alep, Istanbul, puis ambassadeur au Liban et à Chypre et en Egypte. Avant d'être nommé à Paris, il était conseiller du ministère irakien des affaires étrangères.]

● A *L'AMBASSADEUR DU* NICARAGUA, M. Alvaro Sevilla Siero, le président de la République s'est borné à dire : « *Je suis convaincu que vous saurez personnellement veiller au développement et à l'approfondissement des rapports de nos deux pays.* »

[M. Alvaro Sevilla Siero est né à Managua le 22 juin 1939. Il a fait des études de droit au Costa-Rica. De 1958 à 1962, il a été attaché à l'ambassade du Nicaragua au Costa-Rica. De 1962 à 1965, il a été premier secrétaire à l'ambassade du Nicaragua en France et membre de la délégation de son pays auprès de l'UNESCO. De 1965 à 1978, il a été sous-directeur de l'Institut de la sécurité sociale à Managua.]

● A L'AMBASSADEUR DE SIERRA-LEONE, M. Eya Etoam M'Bayo, M. Giscard d'Estaing a notamment souhaité que l'enseignement du français « *favorise une plus grande cohésion entre des Etats qui sont tous nos amis* ».

[Né en 1938, M. Eya Etoam M'bayo est entré dans la carrière diplomatique en 1963, après avoir fait des études d'économie. Il a été successivement en poste à Conakry, à Washington, en Guinée (1968-1969), en Italie (1971-1972), à Paris (1974-1975), puis sous-secrétaire au ministère des affaires étrangères à Freetown en 1970-1971 et 1973-1974, secrétaire permanent « ad interim » en 1975-1976. En juillet 1977, il a été nommé ambassadeur et délégué permanent adjoint auprès des Nations unies.]

Le Monde

politique

Le séminaire de Rambouillet

Le gouvernement est invité à réfléchir sur l'avenir de la France

Ainsi qu'il l'avait fait les 5 et 6 avril 1975, puis les 15 et 16 avril 1977, 6 et 7 janvier 1978 et 27 juillet 1978, M. Giscard d'Estaing doit réunir pour la journée du vendredi 1er septembre et la matinée du samedi 2 septembre, au château de Rambouillet, les membres du gouvernement invités à participer à un *« séminaire de réflexion et de perspectives »*.

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué jeudi 31 août qu'il s'agit pour les participants de *« réfléchir en termes politiques aux problèmes de l'avenir français dans le contexte international »*. Il a ajouté : *« Il ne saurait être question de prendre ou de préparer les décisions qui seront prises en conseil des ministres. »*

Seuls les ministres doivent participer aux séances de travail prévues vendredi. Le matin, le président de la République engagera lui-même un débat consacré à l'état du monde, l'après-midi étant réservée aux problèmes de société, économiques et sociaux notamment. A cette occasion, M. Michel Albert, commissaire au Plan, fera un bref exposé sur l'adaptation du VIIe plan et ses perspectives. Au cours du dîner, les problèmes de politique intérieure seront abordés, notamment la signification de la politique d'ouverture, les perspectives de la majorité et celles de l'opposition. Le 2 septembre, les secrétaires d'Etat se joindront aux ministres pour une matinée consacrée à une réflexion sur *« l'action gouvernementale pour l'année qui s'ouvre »*. Un déjeuner réunira ensuite l'ensemble du gouvernement, dont les délibérations seront commentées dans l'après-midi par M. Hunt.



(Dessin de CHENEZ.)

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

EN MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Petit (U.F.B.S.) se retire en faveur du candidat du R.P.R. et du C.N.I.P.

M. Jean-Paul Petit, secrétaire national de l'U.F.B.S. (Union des Français de bon sens) a annoncé, jeudi soir 31 août, qu'il retirait sa candidature en faveur de M. Claude Huriet, candidat soutenu par le R.P.R. et le C.N.I.P. à l'élection législative partielle dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle. Estimant qu'il aurait pu recueillir deux mille cinq cents suffrages, M. Petit a expliqué que *« devant l'importance de l'enjeu »*, sa candidature *« aurait pu enlever des voix à M. Huriet, or, a-t-il ajouté, cela n'aurait pas été le « bon sens »*.

Au premier tour des élections législatives de mars, le candidat de l'U.F.B.S., M. Joël Dupuy, qui cette fois se représente avec l'étiquette du Parti des forces nouvelles, avait recueilli mille voix, soit 1,56 % des suffrages exprimés.

D'autre part, M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., qu'accompagnait M. Roger Chinaud, président du groupe de l'U.D.F. de l'Assemblée nationale, a participé, jeudi soir 31 août, à une réunion de soutien en faveur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Après avoir qualifié le président du parti radical de « Monsieur anti-sclérose », M. Blanc a déclaré : *« M. Servan-Schreiber ne craint pas le mouvement. Il ne craint pas de déranger. »* Estimant que *« l'application des remèdes anciens aux problèmes nouveaux »* constituerait un *« danger »*, il a ajouté : *« Il faut inventer. Il faut imaginer. Quel Lorrain peut mettre en doute cette capacité explosive de Jean-Jacques Servan-Schreiber d'inventer et d'imaginer ? (...) Le P.R. se reconnaît tout naturellement dans [sa] dynamique. Bien sûr, il a une façon très personnelle de proclamer ses convictions. Moi, ça ne me gêne pas du tout. Je trouve même que sa manière abrupte de dire les choses a une rare vertu : celle d'empêcher les grands problèmes politiques de s'enliser dans le fouillis des analyses contradictoires. »*

A Paris (16e circonscription)

L'U.D.F. NE PRÉSENTERA PAS DE CANDIDAT

Le bureau exécutif de l'Union pour la démocratie française, réuni jeudi 31 août, a décidé de ne pas présenter de candidat contre M. Christian de La Malène (R.P.R.), invalidé par le Conseil constitutionnel, qui se représente. Par cette décision, qui va à l'encontre des souhaits exprimés par les fédérations parisiennes des partis qui composent l'U.D.F., MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton, respectivement président et délégué général, ont voulu faire prévaloir une image unitaire de leur mouvement.

Jusqu'à cette réunion du bureau exécutif, une candidature U.D.F. était présentée comme probable (*le Monde* du 26 août) pour deux raisons. D'une part, parce que le président du R.P.R. n'a pas répondu à la lettre que lui a adressée le 20 juillet dernier M. Jean Lecanuet, lui proposant de présenter des candidats uniques *de la majorité à l'occasion* des élections législatives partielles. D'autre part, parce que le R.P.R. a investi un candidat contre M. Léonce Deprez (U.D.F.-P.R.), dans la quatrième circonscription du Pas-de-Calais, et soutient M. Claude Huriet contre M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle.

Le bureau exécutif a précisé : *« Tout en regrettant que ses partenaires n'aient pas cru bon d'adopter le même attitude unitaire, l'U.D.F. demeure soucieuse de maintenir, au sein de la majorité présidentielle, des liens de franche et cordiale collaboration. »*

M. GISCARD D'ESTAING RECEVRA A NOUVEAU M. FABRE LE 4 SEPTEMBRE

M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, sera reçu le lundi 4 septembre, à 16 heures, par le président de la République. M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a précisé que cet entretien a pour but de *« définir l'objet de la mission dont M. Fabre a accepté le principe »*.

M. BLANC PRÉSENTE LE PROGRAMME DE RENTRÉE DU P.R.

M. Jacques Blanc a rendu compte, jeudi 31 août, des travaux du bureau politique du *parti républicain*, dont il est secrétaire général.

Concernant les activités du mouvement, M. Blanc a rappelé l'ouverture, samedi 2 septembre, à Nice, de l'université d'été du P.R., à laquelle doivent participer trois cents militants. *« Nous entendons ainsi*, a-t-il déclaré, *démontrer la continuité dans la poursuite de notre objectif de faire du P.R. un parti puissant, populaire et organisé. »*

Interrogé sur la participation de M. Jacques Médecin, maire de Nice, il a répondu : *« Il accueillera bien entendu les congressistes dans sa commune. Il n'y a pas de complot contre lui, car les républicains ne sont pas des comploteurs. »*

Le bureau politique du P.R. a également confirmé son *« soutien total »* à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, candidat à l'élection législative de Meurthe-et-Moselle, et son *« soutien permanent et complet »* à M. Léonce Deprez, candidat à l'élection législative partielle du Pas-de-Calais.

La franc-maçonnerie, enjeu des partis politiques

U.D.F. et P.C. relancent la mise

Les principales obédiences maçonniques françaises tiennent leur convent annuel à Paris pendant la première semaine de septembre. Comme chaque année, elles vont dresser le bilan des douze mois écoulés, fixer le cadre de leurs prochains travaux et renouveler, ou confirmer, la composition de leurs organes directeurs. Le convent de la Grande Loge de France qui se réunit les 8 et 9 septembre renouvellera le tiers de son conseil fédéral, soit onze membres sur trente-trois, et élira directement son grand maître, tandis que le Grand-Orient de France renouvellera, lui aussi, le tiers de son conseil, mais laissera aux trente-trois membres qui le constituent le soin d'élire le nouveau bureau et, notamment, le grand maître de l'ordre.

MM. Georges Marcou, à la G.L.F., et Michel Baroin, au G.-O.D.F., élus pour la première fois l'an dernier à la tête de leurs obédiences respectives, ont toutes les chances, s'ils se représentent, de voir leur mandat reconduit. Mais M. Marcou, dit-on, ne demanderait pas cette reconduction. MM. Richard Dupuy et Pierre Simon (ses deux prédécesseurs à la grande maîtrise) n'étant pas candidats, c'est un « homme nouveau » qui, dans ce cas, accéderait à la direction de la rue Puteaux.

Rue Cadet, la situation est à la fois moins incertaine et plus mouvante : moins incertaine, car l'actuel grand maître, M. Michel Baroin, demande la prolongation de son mandat et devrait, semble-t-il, l'obtenir aisément, malgré la candidature de M. Jacques Mitterrand (grand maître en 1962-1964 et 1969-1971) soutenue par M. Roger Fajardie, président du Cercle Ramadier ; plus mouvante, car les socialistes regroupés dans la « fraternelle » que préside celui-ci depuis un mois sont loin d'être unanimes malgré les titres de leur président (secrétaire national du P.S., chargé des élections) et la qualité de M. Jacques Mitterrand (membre du P.S.).

Beaucoup de maçons socialistes et, en particulier, ceux qui entourèrent ou soutinrent naguère le grand maître Fred Zeller ne regrettent pas de s'être prononcés en 1977 pour M. Michel Baroin. S'il n'est pas socialiste, il fut, estiment-ils, un bon animateur et un bon gestionnaire de leur obédience. Ils voteront, ou plus exactement leurs représentants au conseil de l'ordre voteront, donc, pour M. Michel Baroin. La coupure est si profonde entre ces socialistes et ceux qui ont élu M. Fajardie à la présidence du Cercle Ramadier qu'une seconde fraternelle de maçons socialistes est sur le point de se constituer. Cette rupture aurait des conséquences lors du convent de 1979.

Une entrée en force

Toutefois, les chances d'une personnalité qui pourrait être le rassembleur des socialistes du Grand-Orient prennent chaque jour plus de consistance. M. Guy Penne (il s'agit, en effet, du doyen de la faculté de chirurgie dentaire de l'université de Paris-VII) apparaît de plus en plus comme l'homme de la conciliation aux yeux d'un grand nombre de maçons socialistes. Ancien président de la commission des conflits du P.S., ancien vénérable de la loge Locarno, où il avait succédé à M. Charles Hernu, ancien membre du conseil de l'ordre, M. Guy Penne n'appartient plus aux instances dirigeantes de son obédience ni à celles de son parti. Mais il est resté fidèle à l'une et à l'autre et il se trouve placé, estime-t-on, du fait de cette demi-retraite volontaire de quelques années, comme de son expérience passée et de sa réserve et modération naturelles, en bonne position pour des responsabilités futures.

Cette coupure du Cercle Ramadier est pour une part la conséquence des divisions dont souffre la gauche et des tensions qui affectent le parti socialiste lui-même. Elle témoigne de l'entrée en force dans les loges de courants qui, théoriquement, n'en devraient pas franchir les portes. *Autre signe de cet état de choses* : l'influence du parti communiste, qui se manifeste parfois (le fait est nouveau) à « visage découvert », comme cela s'est produit récemment au congrès des loges de la région parisienne. On recenserait au Grand-Orient la présence d'une soixantaine de maçons communistes. Si M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne et député socialiste du Rhône, a quitté le Grand-Orient pour une loge de la région lyonnaise dépendant de la Grande Loge de France, c'est pour une raison que justifiaient ses mandats, mais c'est aussi pour une cause qui n'était pas sans rapport avec la situation que nous venons de décrire.

Ce vent qui tente de forcer la porte des temples ne souffle d'ailleurs pas à sens unique. L'effort des élus giscardiens commence à porter ses fruits, et le Grand-Orient aura bientôt sa « fraternelle » U.D.F. M. André Rossi (radical), député de l'Aisne, ancien ministre, projette en effet, lui aussi, de créer rue Cadet une riplique U.D.F. au Cercle Ramadier.

Un convent extraordinaire

La Grande Loge féminine, qui se prépare à réélire à sa tête Mme Yvonne Dornès, est (peut-être) la seule obédience échappant à cette invasion de la politique ; invasion qu'il serait toutefois injuste de considérer comme un envahissement de « politique politicienne ». Au Grand-Orient, notamment, une vaste réflexion sur la société future a été entreprise, que le grand maître, M. Michel Baroin, espère mener à bonne fin en convoquant dès le mois de décembre prochain, s'il est réélu, un convent extraordinaire qui délibérera uniquement de cette question.

Ce convent extraordinaire a déjà été préparé au cours d'une tenue collective de l'Ordre. M. Marc Paillet, auteur du rapport introductif présenté à cette occasion, en sera le rapporteur.

M. Marc Paillet a publié plusieurs études marxiennes, notamment en 1971 *Marx contre Marx*. Il a souvent dénoncé les risques de la société technobureaucratique et plaidé pour un rétablissement des valeurs humaines. L'évolution de l'histoire, estime-t-il, ne nous dit rien de ce qui est bon pour l'homme. Aussi convient-il d'adopter une attitude « utopiste », c'est-à-dire de se mettre en position, une fois inventoriés le réel et ses contraintes, de bousculer le destin en se faisant une certaine idée de ce qui est bon. Tel avait été le schéma de son intervention en 1971 au colloque du Grand-Orient sur la cité de l'an 2000.

Bientôt les obédiences auront renouvelé leur bureau, mais l'événement maçonnique le plus intéressant de l'année pourrait être le convent extraordinaire qui se prépare.

ALAIN GUICHARD.

DÉFENSE

DANS SON RAPPORT ANNUEL

L'Institut des études stratégiques de Londres évoque la « menace sérieuse » de la marine soviétique

De notre correspondant

Londres. — Dans son rapport annuel sur l'état des forces militaires dans le monde *(The Military Balance 1978-1979)*, publié vendredi 1er septembre, l'Institut international des études stratégiques (I.I.S.S.) estime que l'équilibre des forces dans le monde est tel qu'une agression militaire est peu probable, et cela malgré l'accroissement de l'effort militaire *des pays du pacte de Varsovie dans* les secteurs naval, nucléaire et conventionnel.

« Les défenses de l'OTAN sont d'une envergure et d'une qualité telles que toute tentative de les briser exigerait une attaque majeure aux conséquences incalculables pour l'agresseur, et les risques, y compris celui d'une escalade nucléaire, devraient imposer la prudence », affirme ce texte. Néanmoins, l'effort essentiel de l'OTAN, qui porte sur la qualité de l'équipement et de l'entraînement de ses forces, et qui vise à compenser leur infériorité numérique, devient de plus en plus coûteux.

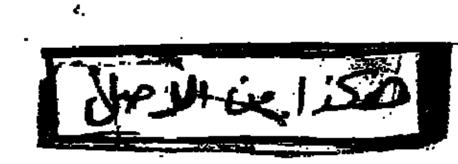
En ce qui concerne les forces navales, le rapport de l'I.I.S.S. évoque la *« menace sérieuse »* de la puissance navale soviétique et souligne que les forces atlantiques ne sont plus en mesure de contrôler tous les secteurs maritimes importants au début d'un conflit. En conséquence, l'OTAN devra concentrer son effort en vue d'assurer son contrôle dans les zones jugées les plus importantes.

En ce qui concerne l'équilibre stratégique Est-Ouest, l'I.I.S.S. estime *que, par rapport à 1977, il n'y a* pas eu de changement important dans le nombre des engins. Les deux Super-Grands ont simplement poursuivi leurs programmes de modernisation, mais le renouvellement de l'arsenal soviétique en engins stratégiques a permis à l'Union soviétique de distancer l'OTAN, en tout cas momentanément. Dans le secteur conventionnel, l'écart s'est accru, selon l'I.I.S.S., entre le potentiel du pacte de Varsovie et celui de l'OTAN. L'Union soviétique a augmenté ses forces blindées (50 000 tanks contre 43 000, 55 000 véhicules blindés contre 47 000 l'an dernier) tandis que l'OTAN s'est concentrée sur le développement des engins anti-tanks pour compenser son infériorité quantitative.

Enfin, le rapport de l'I.I.S.S. met en évidence l'augmentation tant en quantité qu'en qualité des armes *« transférées »* au tiers-monde, ce qui rend très difficile un véritable contrôle de la prolifération des armes conventionnelles. L'Institut *note que* plusieurs pays en voie de développement passent des commandes à l'Est et à l'Ouest pour les mettre en compétition ; il met aussi en doute la capacité de ces pays d'absorber tout l'équipement transféré et d'utiliser un matériel de *haute technologie* sans assistance. Le surplus de ce matériel fait craindre un stockage d'armement destiné à être utilisé dans un futur conflit, estime le rapport en soulignant, d'autre part, l'accroissement en un court laps de temps, de certaines forces nationales en Afrique : l'Ethiopie qui comptait 80 tanks il y a deux ans, en a maintenant 500 ; le Mozambique dispose de 150 tanks et de *47 Mig-21 alors qu'il n'en avait aucun* en 1976. Certains pays ont doublé et même triplé leurs dépenses militaires depuis 1975. Ainsi l'augmentation de ces dépenses a été de 300 % au Maroc, de 275 % en Corée du Sud, de 230 % en Rhodésie, de 200 % en Ethiopie ainsi qu'en Afrique du Sud. Quant au Japon, tout en maintenant son budget militaire à 0,9 % du P.N.B., il a presque doublé (185 %) ses dépenses militaires.

HENRI PIERRE.





Le Monde

société

LES DÉBUTS DU PONTIFICAT DE JEAN PAUL Ier

M. Barre conduira la délégation française aux cérémonies d'installation du souverain pontife

Mme Giscard d'Estaing représentera le chef de l'État

Le président de la République a demandé à Mme Giscard d'Estaing de le représenter personnellement aux cérémonies marquant la prise de fonctions du pape Jean Paul Ier, dimanche 3 septembre.

M. Raymond Barre conduira la délégation française, qui comprendra MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux ; Jean Guitton, de l'Académie française, et Georges Galichon, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

En demandant à son épouse de le représenter aux cérémonies qui marqueront l'entrée en fonctions de Jean Paul Ier, M. Giscard d'Estaing reste fidèle à son désir de modifier l'image traditionnelle de la « *première dame de France* », à laquelle, faut-il le rappeler, *ni* la Constitution *ni* la tradition des Républiques précédentes n'accordent un rôle officiel. L'épouse du président n'est pas la présidente.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un président de la République confie à son épouse un mission particulière.

Comme Mme de Gaulle et Mme Pompidou, Mme Giscard d'Estaing s'acquitte de ses doubles obligations de bienfaisance et de représentation : visites de centres d'aide sociale, patronage d'œuvres de bienfaisance et participation aux réceptions et déplacements officiels.

Si les activités de Mme de Gaulle n'avaient guère débordé ce cadre strict, celles de Mme Pompidou avaient été élargies. Ainsi avait-elle assisté « *au nom du chef de l'Etat* » aux cérémonies à la mémoire des disparus du sous-marin *Eurydice*, en mars 1970, ou encore s'était-elle vu déléguer au dernier moment la présidence du dîner du 2 mars 974, offert au corps diplomatique, par Georges Pompidou, souffrant.

Par rapport aux épouses des deux premiers présidents de la Ve République, Mme Giscard d'Estaing a eu des activités plus nombreuses. Le chef de l'Etat, *interrogé sur ce point* en mai 1975, avait déclaré « *Le milieu politique français a gardé une certaine réserve vis-à-vis de la présence féminine, mais je crois que, tout en conservant certaines limites et en ne débordant jamais les prérogatives constitutionnelles, il est naturel qu'à côté de la fonction, il puisse y avoir la chaleur et le sourire* ». M. Gascard d'Estaing répondait ainsi à l'étonnement qu'avait suscité la participation de son épouse aux cérémonies commémoratives de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc (8 mai 1975) et au colloque du Nouveau Contrat social (13 avril 1975) animé par M. Edgar Faure, à Poitiers (où elle avait pris la parole) Le 10 mars de la même année, elle avait offert un dîner en l'honneur des membres du comité exécutif du Conseil international des femmes. Plus récemment, Mme Giscard d'Estaing avait transmis le « *salut chaleureux et confiant du coprince, son mari* » lors d'une visite en Andorre, le 8 septembre 1978.

***

De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement étrangers assisteront aux cérémonies : le roi d'Espagne Juan Carlos et la reine Sophie ; le roi Baudouin de Belgique et la reine Fabiola ; le duc de Norfolk, pair catholique, au nom de la reine d'Angleterre ; lord Elwyn Jones, président de la Chambre des lords, pour le gouvernement britannique ; les présidents Kirschchlaeger, d'Autriche ; Hillary, d'Irlande ; Demetrio Basilio Lakas, du Panama ; Videla, d'Argentine ; le vice-président Mondale, pour les Etats-Unis ; le premier ministre du Canada, M. Trudeau ; le chancelier d'Allemagne de l'Ouest, M. Helmut Schmidt. La Pologne et la Hongrie ont annoncé l'envoi de délégations.

TÉMOIGNAGE

Esquisse d'un portrait

par PIERRE DE BOISDEFFRE

J'avais envoyé au *Monde* le tiercé de « mes » papes. Je demandais au Saint-Esprit un théologien : Basil Hume, le cardinal Ratzinger ou Albino Luciani. Mon papier se terminait par : « *A bon entendeur, salut !* » Le Saint-Esprit a entendu. Mais il a été plus rapide que moi : le Saint-Père était élu avant que parût mon papier.

J'ignorais tout du cardinal Luciani lorsque l'amitié d'André Tronc — notre consul général à Venise, un de ces diplomates dont l'éveil et l'activité consolent de tous les déboires — me le fit rencontrer à Venise, au mois de juin dernier. Ce qui m'avait frappé, en cette matinée ensoleillée où le flot des touristes refluait sans cesse du palais des Doges au Rialto, c'était la simplicité du lieu.

J'avais connu le patriarcat — sis tout à côté de la basilique Saint-Marc — vingt ans plus tôt, du temps du cardinal Roncalli, qui était pourtant plus accessible que ses prédécesseurs. Entre-temps, la domesticité s'était singulièrement réduite ; une ou deux sœurs tourières, c'était toute la compagnie du patriarche.

« *Je parle français comme une vache espagnole* », me dit le cardinal en souriant. Ce n'était pas tout à fait vrai : j'aurais bien voulu parler l'italien comme Mgr Luciani parlait notre langue. Son bureau était fort simple ; je me permis de consulter sa bibliothèque ; moins riche que celle de l'archevêque de Milan (Mgr Montini), moins démunie que celle de Mgr Roncalli, elle comportait toutes les grandes revues françaises et allemandes, les œuvres du Père de Lubac, d'Urs von Balthazar et de Romano Guardini. Cela me parut bon signe : nous étions en pays de connaissance.

Le cardinal m'avait fait asseoir : il ne savait rien de moi ; je ne savais rien de lui. C'est la meilleure manière pour faire connaissance : aucun préjugé ne vous égare.

« *Je vois le livre de Hans Kung* — Etre chrétien, *dans l'édition allemande — sur votre table. Qu'en pensez-vous ?*

— C'est un homme bien intelligent, mais, au fur et à mesure qu'il publie, et que s'étend sa réputation, je trouve de plus en plus à redire à ses conceptions. J'aurais tendance à penser, avec Mgr Journet, que dès qu'un théologien paraît en paperback (livre de poche), il est perdu pour la saine doctrine. Imaginez-vous saint Thomas parlant chaque soir à la télévision ? Saint Jérôme répondant à Rufin au dernier bulletin de la R.A.I. ? Non, croyez-moi, pour faire un bon théologien, il faut le repos de l'esprit... et beaucoup d'humilité. Je traduis pour moi le livre de Hans Kung. C'est mon os de seiche. Mais je ne le réfuterai pas. »

Une joyeuse ouverture au monde

Nous abordâmes ensuite le problème des rapports entre marxistes et chrétiens.

« *N'avez-vous pas le sentiment, Eminence, que, de toutes les religions contemporaines, c'est encore le marxisme qui a le mieux résisté ? Je doute que la doctrine se renouvelle dans les pays où elle est — théoriquement — au pouvoir, mais, partout ailleurs, elle donne le sentiment d'être, comme l'a écrit Jean-Paul Sartre,* « l'indépassable philosophie de notre temps ». *Il est pénible d'entendre tous ces étudiants du tiers-monde s'y référer, comme à un catéchisme.*

— C'est un grave problème. Encore faut-il distinguer ! Sur le plan de la métaphysique, aucune conciliation n'est possible ; sur le plan de la charité, de l'action sociale, il en est autrement. Mais il ne faut pas confondre et accuser à tout bout de champ l'Eglise comme si elle était la source de tous nos maux. Dans mon diocèse, j'ai dû rappeler à l'ordre des prêtres qui se faisaient, de très bonne foi, les propagandistes du marxisme. »

Sur les innovations liturgiques, le patriarche n'était pas moins prudent. « *Il ne faut*, disait-il, *rien exclure de ce qui pourrait rendre l'Eucharistie mieux perceptible, mais il n'y a rien à approuver de ce qui pourrait lui ôter son caractère sacré.* »

Des prêtres, des laïcs bien intentionnés avaient pris dans son diocèse des initiatives malheureuses. L'archevêque avait dû les rappeler à l'ordre.

La matinée s'était écoulée sans que j'y prisse garde. Je me souvins que la sœur tourière m'avait dit avec reproche : « *Son Eminence n'avait pas de rendez-vous ce matin. Et vous n'avez pas de document à lui soumettre. Il va perdre sa matinée !* » Avant de m'éloigner et de solliciter une prière pour mes trois garçons, j'osai lui demander s'il songeait parfois à son avenir.

« *J'ai été très heureux*, me répondit-il. *J'ai été promu au siège de Venise sans y croire, et je vais entrer dans ma dixième année de séjour ici : j'y suis très heureux. Il faut faire confiance au Bon Dieu.* »

Ainsi, le lundi 12 juin 1978, quittai-je le cardinal Luciani. J'avais trouvé un homme de Dieu, qui était aussi un homme du livre, mais surtout le plus simple, le plus accueillant des pasteurs. Je l'imaginais relisant Dickens ou Péguy, traduisant le livre de Hans Kung, le réfutant pour son compte, en parlant à ses séminaristes, mais se refusant à signer une ligne, à prononcer une parole qui puissent accentuer les divisions des chrétiens.

Le Bon Dieu sait ce qu'il fait. Le Christ a choisi pour apôtres des pêcheurs du lac de Tibériade, un publicain, un enfant de chœur... et un traître. Il a laissé élire, parmi deux cent soixante-trois papes, des analphabètes et des bibliothécaires, des pauvres et des simoniaques, des princes et des paysans, des diplomates, des saints. « *Dieu écrit droit avec des lignes courbes* », comme dit le vieux proverbe souabe. En tout cas, avec Mgr Albino Luciani, il a choisi un homme aux origines modestes, un ancien professeur de séminaire, qui joint à la fermeté de la pensée, à la rectitude de la doctrine, un grand sens des rapports humains, et une sorte d'ouverture joyeuse au monde qui laissent bien augurer de son pontificat. Jean Paul Ier ne donnera pas l'impression, comme, parfois, son hésitant et saint prédécesseur, d'être écrasé sous le poids de sa charge. C'est déjà beaucoup. Dans ce monde où toutes les institutions vacillent, où les nations, les langues, la morale et la loi sont contestées de toutes parts, il est bon qu'il y ait à Rome un phare dont la lumière ne vacille pas.

Pourquoi le Saint-Esprit ne se reconnaîtrait-il pas dans ce théologien à l'ancienne mode, fils d'un pauvre ouvrier socialiste, né à Forno di Canale ?

● *La première nomination diplomatique* de Jean Paul Ier concerne l'Afrique. Il s'agit de celle d'un nonce apostolique au Burundi, Mgr Donato Squicciarini. Il sera titulaire de l'archevêché de Tiburnia.

ÉDUCATION

EN APPLICATION DU SEPTIÈME PLAN

M. Soisson veut relancer l'éducation physique et sportive à l'école

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a rendu public jeudi 31 août un « plan de relance » qui tend à assurer, dès la rentrée, une moyenne de trois heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive dans les collèges, et de deux heures dans les lycées. Mais il ne s'agit que d'une moyenne, des disparités continueront d'exister entre les établissements.

Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie pour présenter les grandes lignes de ce plan, M. Soisson a déclaré : « *Le sport à l'école n'est pas une exigence des spécialistes : c'est une nécessité nationale.* » Il a aussi reconnu que le nombre d'heures consacrées actuellement à l'éducation physique dans les établissements scolaires était insuffisant et, a-t-il estimé, « *inacceptable* ».

Une étude menée au cours de l'année scolaire écoulée montre qu'il manque aujourd'hui 74 500 heures, dont 67 545 dans les collèges, pour atteindre l'objectif de trois heures hebdomadaires dans le premier cycle du second degré et de deux heures dans le second fixé par le VIIe plan. Ce retard, le gouvernement a l'ambition de le combler dès la rentrée.

794 postes, dont 263 d'adjoints d'enseignement, vont être attribués cette année aux établissements du second degré auxquels s'ajouteront 600 autres postes, prélevés dans les directions départementales et régionales de la jeunesse, des sports et des loisirs, dans les services des sports des universités et dans les centres d'éducation physique spécialisés. Ces différents prélèvements et créations porteront à plus de 20 000 le nombre de professeurs d'éducation physique et sportive dans le second degré.

Ces professeurs étaient, jusqu'à présent, autorisés à consacrer trois heures de leur service hebdomadaire à l'animation de l'association sportive de leur établissement, de sorte, explique le ministère, que le nombre d'heures consacré à l'enseignement proprement dit était, en réalité, en 1977-1978, de 17,66 heures en moyenne. M. Soisson a décidé de ramener ces heures d'animation de trois à deux (étant entendu que les enseignants pourront, s'ils le désirent, y consacrer davantage de temps ; ces heures supplémentaires leur seront payées à un taux inchangé).

Dernier volet du plan gouvernemental : 60 millions de francs vont être débloqués pour rémunérer les deux heures supplémentaires que l'on demandera aux enseignants d'assurer chaque semaine en application d'un décret du 25 mai 1950 précisant que « *tout professeur ou maître d'éducation physique et sportive peut être tenu de fournir, en sus de son maximum de service, sauf empêchement de santé, deux heures supplémentaires donnant lieu à rétribution spéciale au taux réglementaire* ».

L'ensemble de ces mesures, a déclaré M. Soisson, permettra globalement de combler le déficit en heures constaté l'année dernière, et d'atteindre les objectifs fixés par le VIIe plan. Le ministre a cependant reconnu que tous les établissements ne bénéficieront pas immédiatement de ces mesures, notamment les collèges ruraux, qui sont actuellement les plus « déficitaires ». Pour que tous en bénéficient, il aurait fallu imposer aux enseignants, en « surnombre » dans certains établissements, un changement autoritaire de résidence auquel le ministère se refuse.

M. Soisson a indiqué que ce plan de relance de l'éducation physique à l'école était l'un des volets de la réforme des rythmes scolaires, dont l'étude a été demandée au Conseil économique et social. Il a, en outre, précisé qu'il présenterait, avant le 1er février 1979, des « suggestions » au conseil des ministres sur ce sujet, ainsi que sur le délicat dossier de l'aménagement du temps.

Noël en septembre ?

Les collégiens bénéficiaient jusqu'à présent d'un peu plus de deux heures d'éducation physique par semaine. On leur en promet tout à coup trois. L'objectif ne devait être atteint qu'en 1980, terme du VIIe Plan. Le ministre jure que c'est pour aujourd'hui et sort de sa hotte un cadeau de 60 millions de francs. Noël en septembre ?

Il y a trop longtemps que parents d'élèves, enseignants et syndicats mènent campagne en faveur du sport à l'école pour ne pas se réjouir. L'habileté de ce plan, c'est de paraître leur donner satisfaction, ne serait-ce que partiellement, sans trop bourse délier. Pour combler le déficit des 74 500 heures, le gouvernement compte d'abord sur la baisse de la natalité. Celle-ci, selon ses calculs, permet d'économiser deux *mille heures d'éducation physique* par an.

Ensuite, on transfère dans les établissements du second degré six cents enseignants actuellement en fonction dans les services extérieurs du ministère, les universités et les centres d'éducation physique spécialisés. Est-ce à dire qu'ils étaient inutiles ? Sinon qui les remplacera ?

Vingt mille heures environ seront dégagées en exigeant des professeurs *d'éducation physique qu'ils consacrent* pendant leur service moins de temps à l'animation des associations sportives des établissement scolaires. Est-ce un bon calcul ?

Quarante mille heures sont aussi obtenues en imposant aux professeurs, comme le prévoit un décret de 1950, deux heures supplémentaires par semaine. C'est là la principale innovation de ce plan. Elle comble à elle seule plus de la moitié du déficit constaté. Même si les syndicats paraissent rechigner, il leur sera difficile de convaincre l'opinion qu'on leur impose une charge insupportable : leur horaire hebdomadaire obligatoire ne dépassera pas vingt-deux ou vingt-trois heures selon les cas.

Reste que si les calculs de M. Soisson paraissent séduisants sur le papier, certains établissements continueront d'être déficitaires si l'on ne s'engage pas davantage dans la création d'emplois. A moins que l'on ne décide de retirer à certains lycées et collèges les postes excédentaires dont ils bénéficient aujourd'hui pour les attribuer à des établissements moins bien pourvus. La tentation est d'autant plus grande que le nombre total des heures d'enseignement actuellement dispensées au-delà des normes fixées par le VIIe Plan est *de quarante-quatre mille huit cents.*

M. Soisson a assuré qu'il n'était pas question pour l'instant de « *déshabiller Paul pour habiller Jean* », mais il a ajouté qu'il fallait progressivement tendre à « *une meilleure égalité des chances entre les élèves* ». Ce qui signifie, par exemple, que trois cent quarante trois mille sept cent quatre-vingt-seize lycéens qui bénéficient aujourd'hui de plus de deux heures d'éducation physique et sportive n'en auraient plus que deux. Est-ce la solution ?

A ceux qui rappellent que certains textes fixent depuis longtemps à cinq heures l'horaire hebdomadaire dont devraient bénéficier les élèves des établissements du second degré M. Soisson fait remarquer que ces textes n'ont qu'une valeur réglementaire, contrairement au plan, qui a force de loi. Est-ce une raison pour s'arrêter en chemin ?

BERTRAND LE GENDRE.

CORRESPONDANCE

Abolir des privilèges

Un haut fonctionnaire, qui nous demande de lui conserver l'anonymat, nous écrit notamment :

A propos du problème essentiel de la durée de l'enseignement sportif, qui devrait être de cinq heures par semaine et n'est généralement que de deux à trois heures, « faute d'effectifs de professeurs » au dire des syndicats, mon expérience professionnelle m'amène à poser la question en ces termes chaque fois que je reçois une délégation syndicale des maîtres d'éducation physique : « *Envisagera-t-on un jour ou l'autre l'abolition des privilèges, ou au moins de certains d'entre eux, des maîtres de l'Education nationale et en particulier de ceux de l'éducation physique ?* »

Actuellement, les maîtres d'éducation physique ne doivent, selon le statut des différentes catégories d'entre eux, que dix-sept à dix-neuf heures d'enseignement par semaine.

Comme ils n'ont pas, comme d'autres maîtres, l'argument des cours à préparer et copies à corriger, j'ai souvent été amené à répondre à ces délégations syndicales que « *si les maîtres d'éducation physique, en général jeunes et par définition en parfaite forme physique, acceptaient, comme tous les Français, de travailler quarante heures par semaine, les cinq heures hebdomadaires prévues par la loi pourraient être dispensées aux élèves.* » (...)

Chacun sait mais personne ne dit, qu'une importante proportion des maîtres d'éducation physique tiennent d'autant plus à leurs « privilèges » d'un horaire maximum de dix-neuf heures pendant les seules semaines scolaires, qu'ils emploient une part importante du reste de leur temps soit à donner des leçons particulières de tel ou tel sport dans des milieux très aisés, au taux horaire de 25 à 50 francs, lorsqu'ils ne profitent pas des longues périodes de vacances scolaires, où ils continuent à toucher leur traitement, à exercer un second métier très rémunérateur où se cumule un nouveau traitement et des leçons particulières, dans les piscines, sur les courts de tennis ou dans les stations de ski par exemple.

Je dois ajouter et aussi par expérience professionnelle que les municipalités et les collectivités en général peuvent et pourront de moins en moins faire face à toutes les dépenses de fonctionnement concernant la jeunesse, qu'il s'agisse des tâches d'animation sportive, mais aussi des tâches d'animation culturelle compte tenu précisément du coût de fonctionnement particulièrement élevé par le niveau des rétributions comme par les privilèges arrachés sur la durée hebdomadaire du travail et celle des congés, qui existent dans ces domaines.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 167

HORIZONTALEMENT

I. — Ne peuvent donc pas supporter la séparation. — II. A un appétit d'oiseau ; Dans l'équipement de certains chasseurs. — III. Pas forte du tout ; Pièce de charpente. — IV. Précède une spécialité : Source incertaine ; Où il n'est pas recommandé de crier (pluriel). — V. Sort de l'eau ; N'a donc pas circulé ; Qualité hautement appréciée pour la cueillette des poires. — VI. Divinité ; Fera son trou en ce bas monde. — VII. Bat des ailes ailleurs que chez nous ; Tissu ; Possédé. — VIII. Période active ; Un maître impitoyable. — IX. Mettre en état d'être monté ; Abréviation ; Va à la mer ; Seuls bagages pour le dernier voyage. — X. Symbole ; En Allemagne, c'est un article d'usage courant ; Voient défiler de vilains oiseaux. — XI. Se retire après une chute ; Groupes militaires. — XII. Pronom ; Racine pour Corneille ; Finit souvent au rabais. — XIII. Se montra procédurier ; Chef d'élite ; Peut mettre tout le monde d'accord ; Généreux distributeur d'engrais. — XIV. Evaluerait ; L'homme du jour. — XV. Finit par montrer plus que le bout de son nez ; S'élève dans la chaleur communicative des banquets ; Qui peuvent faire pleurer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II								■		■					
III											■				
IV			■			■						■		■	
V			■					■							
VI		■			■		■								■
VII							■				■		■		
VIII								■						■	
IX						■				■			■		
X			■				■								■
XI		■							■						
XII			■	■						■					
XIII					■			■			■				■
XIV												■			
XV	■					■				■					

VERTICALEMENT

1. Pas faciles à démonter. — 2. On a tôt fait de la trouver quand on la cherche ; Royal comme on ne l'est plus ; Gagna nettement au change. — 3. Fait tourner la bourrique ; Jeté quand on veut se mesurer ; Descendit. — 4. Bien lavées ; Tire sur le rouge. — 5. Eau de Javel ; Fait fumer ; Lie. — 6. Est destiné au passage ; Pas libre ; Ville de France. — 7. Ordre de départ ; Forme d'être ; Est également fort têtu. — 8. Victime d'une vacherie ; Participe ; Va et vient en Chine ; Grecque. — 9. Qui ne se feront pas attendre ; Fièvre passagère. — 10. Comprend sûrement le morse ; Morceau de sucre ; Déliens. — 11. Jeune vertébré (épelé) ; Après une citation ; Se donnent par poignées ; Possessif. — 12. Suivent des cours ; S'intéressa aux besoins de ses sujets. — 13. Finir par venir à bout ; Utile pour monter. — 14. Trahit la présence d'esprit ; Gros, il manque d'énergie ; Fournit du sel. — 15. Reste nue par décence ; Précèdent les autres ; Orientation ; Ont de profondes racines.

Solution du problème n° 2 166

Horizontalement

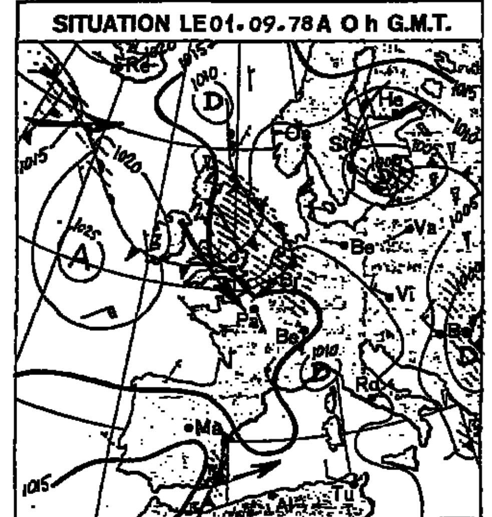
I. Sonnettes. — II. Ys ; Anoure. — III. Limite ; Su. — IV. Le ; Ni. — V. Ors ; Caire. — VI. Echine. — VII. Irréels. — VIII. Sir ; Elite. — IX. Mousse ; As. — X. Ru ; Reps. — XI. Stère ; Née.

Verticalement

1. Syllogismes. — 2. Osier ; Rio. — 3. Serrure. — 4. Nain ; Ce ; Sur. — 5. Entichées. — 6. T.O.E. ; Ailier. — 7. Tu ; Ainsi ; En. — 8. Ers ; Ré ; Tape. — 9. Seule ; Cesse !

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 02/09/78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er septembre à 0 heure et le samedi 2 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions du proche-océan entretiendront sur l'Europe occidentale un flux de secteur nord-ouest assez humide et relativement frais.

Samedi 2 septembre, malgré des nuages passagers, nos régions de l'Ouest et du Midi bénéficieront d'un temps assez ensoleillé. Ailleurs, le temps sera nuageux, avec quelques ondées sur l'Est et le Nord-Est, ainsi que sur la Corse, où elles seront accompagnées d'orages. On notera toutefois des éclaircies qui pourront se développer localement l'après-midi sur le Nord, le Bassin parisien et le Centre.

Les vents, faibles ou modérés, souffleront le plus souvent du secteur nord-ouest ; ils seront assez forts par *moments sur le littoral méditerranéen.*

Les températures, sans grand changement, demeureront relativement basses pour cette époque de l'année.

Vendredi 1er septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 août ; le second, le minimum de la nuit du 31 août au 1er septembre) : Ajaccio, 28 et 11 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 23 et 8 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 17 et 6 ; Dijon, 17 et 12 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille, 21 et 14 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 22 et 10 ; Nice, 26 et 16 ; Paris-Le Bourget, 18 et 11 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 26 et 14 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 16 et 10 ; Tours, 20 et 13 ; Toulouse, 24 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 19 degrés ; Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 28 et 23 ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 15 et 9 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 16 et 8 ; Genève, 16 et 9 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 14 et 12 ; Madrid, 34 et 16 ; Moscou, 18 et 12 ; New-York, 22 et 15 ; Palma-de-Majorque, 27 et 17 ; Rome, 27 et 11 ; Stockholm, 14 et 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er septembre 1978 :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord entre la République française et le royaume de Belgique, conclu en application de l'article 92 du règlement C.E.E. n° 1408/71 du 14 juin 1971 relatif à la sécurité sociale des travailleurs migrants, signé à Paris le 3 octobre 1977 ;

● Modifiant le décret du 7 septembre 1973 relatif à l'organisation des activités sportives scolaires et universitaires et à la participation des professeurs et maîtres d'éducation physique à ces activités *(lire ci-dessus)* ;

● Portant attribution d'une indemnité de sujétions spéciales en faveur des personnels des écoles nationales de mines de Paris, Saint-Etienne, Douai et Alès, et arrêté fixant le taux de cette indemnité.

DES ARRÊTÉS

● Portant suspension de la fabrication, de l'importation et de la mise sur le marché des lampes d'ambiance, des cendriers et de tout autre objet de décoration contenant du trichloréthylène, du tétrachloréthylène ou du tétrachlorure de carbonne *(lire page 18)* ;

(lire page 18)

● Relatif au cycle d'études et de recherches en biologie humaine.

LOTO — TIRAGE N° 35 DU 30 AOUT 1978

12 — 21 — 26 — 28 — 38 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 32

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4 859 204,50 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	971 840,90 F
5 BONS NUMEROS	12 832,40 F
4 BONS NUMEROS	162,20 F
3 BONS NUMEROS	10,70 F

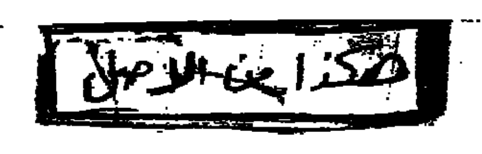
CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT

2 429 602,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 6 SEPTEMBRE 1978

VALIDATION JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE



Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

Le bénévolat

ATOUT CŒUR

VOILA neuf semaines que ces pages explorent des vacances « un peu *moins ordinaires* ». Tour à tour, nous avons dit comment et pourquoi les vacanciers consacraient tout ou partie de leurs congés à l'écologie, au bricolage, à la musique, à la gastronomie, à l'archéologie, à l'artisanat, aux cultures régionales, aux sciences et aux monuments historiques. C'était une façon d'aider *ceux qui* cherchent, le temps d'un été, à vivre une autre vie ou, tout simplement, à apprendre des techniques, à saisir des sensibilités *qui* leur sont étrangères.

Nous terminons ce tour du monde des vacances par un thème moins banal que les précédents : le bénévolat. On dénombre de plus en plus de volontaires pour rendre service pendant leurs congés. Le chef scout et l'adepte des chantiers internationaux ont fait école. Désir de trouver des loisirs bon marché ? Goût pour la découverte de mentalités et de milieux étrangers au sien ? Recherche d'une société plus fraternelle ? Générosité ? L'abbé Joseph Wresinski, fondateur de l'association « *Aide à* toute détresse - quart-monde », explique dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, les avantages inattendus d'un bénévolat qui apparaîtra trop ou pas assez politique, selon qu'on sera puissant ou misérable.

« Quelle place occupe dans la vie de votre association le bénévolat consenti à l'occasion des vacances ?

— Disons tout de suite que le mouvement « Aide à toute détresse - quart-monde » est né de bénévoles. La structure mentale de notre association a été façonnée par des hommes et des femmes qui donnent leur temps et leur peine pour la libération des sous-prolétaires.

» *Le bénévolat dont vous* parlez est à plus court terme. Nous organisons, chaque été, des séminaires, des chantiers, des centres aérés, des camps de vacances pour les jeunes ou pour les familles et, à cette occasion, nous avons recours à des volontaires.

» Par exemple, nous demandons à des personnes compétentes de participer à nos sessions de réflexions afin quelles interrogent et critiquent nos permanents sur leur action dans le quart-monde.

» Les volontaires peuvent aussi, cet été, participer à la restauration de vieilles baraques, à Méry-sur-Oise (Val-d'Oise). A raison de huit heures par jour, pendant trois semaines, *ils aménagent des locaux qui* accueilleront les sous-prolétaires désireux de réfléchir. Ces chantiers sont un peu un prétexte. Ils nous rendent service, car nous ne possédons aucun crédit pour aménager ces locaux. Nous avons surtout besoin des bénévoles parce qu'à travers eux, c'est l'« ailleurs », le « grand large » qui vient chez nous. »

— *C'est-à-dire ?*

— L'extrême misère est vouée à l'isolement. Elle est coupée du reste de la société qui la place en dehors des circuits du logement ou du travail. Il n'y a qu'à voir *les cités des pauvres* reléguées à la périphérie des grandes villes ou les emplois occupés par les sous-prolétaires et refusés par les travailleurs immigrés *eux-mêmes. Nous*-mêmes, militants, nous risquons de nous marginaliser avec le *quart-monde.*

» L'arrivée des bénévoles est salutaire. Ceux-ci découvrent une population qui est maintenue dans la misère. Ça leur fait un choc. *Ils* réagissent avec leur expérience.

» Des vacances de ce genre sont vraiment révolutionnaires. La révolution n'est pas d'apporter une idéologie, car celle-ci ne prend pas dans le quart-monde. La *révolution, c'est de « faire* passer » l'exigence d'un changement. La soif du savoir est devenue permanente chez les familles en détresse. Celles-ci désirent *que leurs enfants sachent* lire et écrire. C'est bien modeste par rapport a « ailleurs », où l'on vise le baccalauréat et l'université. C'est énorme et c'est nouveau. *Je* pense que *cette soif est* la conséquence du passage des volontaires de l'été dans nos chantiers.

— *D'où viennent vos bénévoles ?*

— Parmi les trois cents bénévoles qui fréquenteront le quart-monde, cette année, il y a de tout. Ils sont de tous les âges, de tous les pays et de toutes les professions. Ils vivent la même volonté de participer à la libération des plus aliénés des hommes.

» Etudiants, animateurs, ingénieurs, médecins, nos volontaires *sont des personnes qui ne supportent* pas de gagner de l'argent pour gagner de l'argent et qui cherchent autre chose.

— *Comment jugent-ils leurs vacances ?*

— Ils nous disent qu'ils ont trop travaillé ou que le chantier était mal organisé ou qu'ils ne disposaient pas des moyens convenables. D'autres nous reprochent de les avoir embarqués dans une affaire politique alors que nous cherchons seulement à *contester l'aliénation* des plus défavorisés.

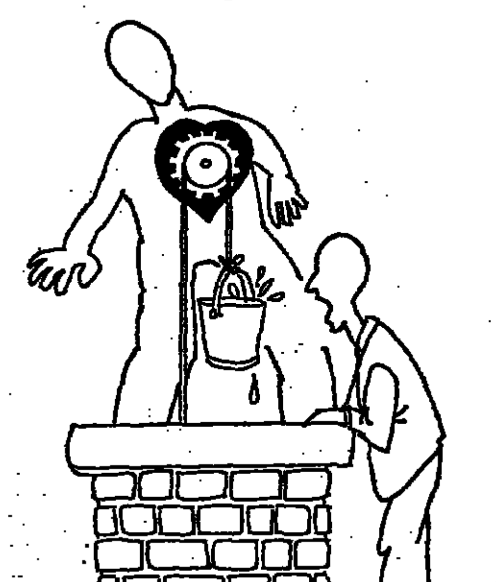
» La plupart découvrent un monde qu'ils ignoraient. Ils croyaient que la population miséreuse est *composée* de buveurs et de ratés. Ils prennent conscience qu'il s'agit d'une classe sociale à laquelle aucune chance n'est donnée. Ils repartent avec un point d'interrogation dans la tête : le quart-monde est-il une exception ou un cas universel ?

— *Ne vous reproche-t-on pas de combattre la pauvreté avec des moyens inadéquats ?*

— Oui. On nous a accusé d'empêcher, grâce au bénévolat, les sous-prolétaires de faire la révolution. On nous a reproché de ne pas adhérer au socialisme et de ne pas nous affirmer de gauche. C'était la critique « économique » qui s'adoucissait lorsque *les bénévoles comprenaient* que nous étions la conscience d'une injustice quotidienne.

» Depuis 1978, nous sommes confrontés à une critique « spiritualiste ». Les bénévoles voudraient que nous entamions notre *lutte de libération* contre la pauvreté sur une base spirituelle. Ils s'inspirent de l'expérience de Taizé. Je me méfie comme de la peste de l'attitude qui consiste à *dire « mettez* Dieu en tête de votre action ». J'ai l'impression qu'on lui demande de faire le boulot à notre place...

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.



(Dessin de PLANTU.)

PISTES...

Donner ses week-ends, plusieurs semaines de vacances ou quelques années de sa vie par solidarité avec les défavorisés : tel est le sens du bénévolat dont le champ d'action est aussi vaste que la misère et la souffrance sont répandues. En dehors des *mouvements* de jeunesse traditionnels, voici quelques organisations susceptibles d'informer les bonnes volontés.

Accueil et promotion (alphabétisation et formation), 1, rue Affre, 75018 Paris. Tél. : 255-44-64.
Aide à toute détresse - quart-monde (*aide au quart-monde*), 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 037-11-11.
Association des paralysés de France, 17-21, boulevard Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 580-82-40.
Auxiliaire des aveugles, 19, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris. Tél. : 306-39-68.
Centre d'étude et d'information sur le volontariat, 21, rue François-Ier, 75008 Paris. Tél. : 359-50-50.
Centre d'information sur le développement, 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 325-31-02.
Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 705-93-99.
Clap (alphabétisation), 25, rue Gandon, 75013 Paris. Tél. : 580-31-70.
Comité de coordination du service volontaire international de l'Unesco (*Cotravaux*), 11, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-51-65.
Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. : 261-51-05.
Equipes Saint-Vincent (troisième âge), 67, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 222-33-90.
Fava (handicapés mentaux), 28, boulevard du Temple, 75011 Paris. Tél. : 805-47-71.
Fédération mondiale des villes jumelées - Cités unies - Comité national de jumelage, 2, rue de Logelbach, 75017 Paris. Tél. : 766-75-10.
Fondation Claude-Pompidou (malades, handicapés, troisième âge), 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 508-45-99, 508-45-15 et 236-45-73.
Frère des hommes (coopération internationale), 9, rue de Savoie, 75006 Paris. Tél. : 326-69-26.
Petits frères des pauvres (*troisième âge*), 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 805-34-00.

Le développement qu'est-ce que c'est ?

LE climatiseur moud sans fin de la fraîcheur dans le bureau du ministre de la jeunesse, des sports, des arts et de la culture du Mali. D'un côté de la table, cinq Français, représentants du chantier international de volontaires organisé à la Maison des jeunes de Bamako par la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.); ils viennent faire le bilan d'un séjour de trois semaines.

De l'autre, un souriant ministre de trente-deux ans, M. Alpha Oumar Konare, qui joue le jeu à fond : « Je n'aime pas qu'on me fasse des salamalecs pardevant et qu'on me débine parderrière, *leur dit-il.* J'attends vos critiques. Elles nous serviront à améliorer la formule de ces chantiers internationaux, que j'ai fermement l'intention de développer parce que, autour d'un travail commun, ils permettent aux Maliens et à nos hôtes étrangers de faire vraiment connaissance. »

« Eh bien, voilà, monsieur le ministre... »

Ils ont débarqué le 7 août à l'aéroport de Bamako-Sénou. Douze en tout, moitié garçons, moitié filles. Emmanuel, l'animateur, a trente-huit ans, Jean et Didier, les petits derniers, vingt ans. Un beau « panel » professionnel : un éducateur, un infirmier, un prêtre, un technicien du bâtiment, quatre institutrices et quatre étudiants, dont un élève de Polytechnique.

Des origines géographiques variées : Bruxelles, Clermont-Ferrand, Nantes, Nice, Perpignan, la région parisienne, le Loiret, la Mayenne. Ils ont lu dans la presse locale ou entendu à la radio que la F.M.V.J. organisait treize camps de travail à travers le monde. Ils ont payé 2 600 francs pour participer pendant trois semaines à l'aménagement des abords de la Maison des jeunes de Bamako.

Leur tâche consistait à établir une haie vive autour de la Maison des jeunes, où ils résidaient, en collaboration avec une trentaine de jeunes Bamakois et avec sept Canadiens. Il s'agissait de fabriquer des bordures de ciment, de les installer sur 540 mètres de pourtour, de transporter de la terre et de planter des arbustes.

Le chantier a démarré avec une sage lenteur parce que le ciment et le sable faisaient défaut. Les jeunes ouvriers étaient un peu trop nombreux par rapport à la quantité d'outils disponible, mais l'atmosphère était bon enfant dans le camion qui partait chercher la terre sur les bords du Niger, et les contacts se sont noués entre Français et Maliens. Tiguida, Ibrahim ou Sédou ont invité leurs hôtes à déjeuner ou à prendre le thé chez eux. Ils leur ont expliqué qu'ici, les filles ayant une profession, doivent habiter chez leurs parents, auxquels elles remettent leur salaire. Ils leur ont dit le fardeau que représente la dot à verser aux futurs beaux-parents : « Tu commences par verser 20 000 francs maliens (200 francs français), après il faut donner des noix de kola. »

Le 20 août, trois côtés de la Maison des jeunes étaient bordés d'arbustes. Il était possible de consacrer la dernière semaine à la découverte de la brousse en compagnie des jeunes Maliens. Treize heures dans un car « rustique » pour atteindre Mopti, où la chaleur était étouffante et les bestioles omniprésentes sous les moustiquaires du campement. Une excursion à Sangha pour admirer le pays Dogon et le site somptueux des falaises de Bandiagara. Une trop brève journée à Djenné pour admirer la célèbre mosquée.

« ... Monsieur le ministre, nous avons groupé les points négatifs de *notre chantier* sous deux rubriques. Tout d'abord, nous n'étions pas placés sur un pied d'égalité avec les Maliens. Nous n'étions pas coresponsables des *opérations. Nous nous sommes* trouvés aussi un peu écrasés par le nombre de Bamakois et nous avions du mal à nous souvenir de tous les prénoms. D'autre part, l'objet de nos travaux d'ornementation nous a semblé trop éloigné de la lutte pour le développement. Nous aurions préféré planter des arbres dans les zones en voie de désertification ou construire des salles de classe, comme nos camarades de Koutiala. »

Les propos de Mamadou

Le ministre a pris bonne note de ces critiques, diplomatiquement formulées mais très franches. Toutefois, le bilan du chantier ne s'arrête pas là. Leurs déceptions et leurs joies posent aux douze volontaires des questions dont ils ne sont pas prêts de trouver les réponses. Ils ont vu le sous-développement, il leur est plus difficile de définir ce qu'est le développement : « J'ai discuté avec Mamadou à ce sujet, *raconte Jean.* Il m'a tenu des propos qui me paraissent aberrants. Pour lui, le développement veut dire une meilleure paie pour les fonctionnaires, plus de routes et des auberges de jeunesse. Quant à la mortalité infantile, c'est la volonté de Dieu ! »

Même perplexité à propos de l'aide apportée : « Nous, aider les Maliens ? Ce n'est pas sérieux ! *s'exclame Miren.* A quoi pouvons-nous travailler en trois semaines ? Il serait peut-être plus honnête de venir ici en simples touristes. »

Alors ? « Nous ne pouvons pas rester sur cette expérience, *ont dit Jean et Jean-Louis.* Nous reviendrons. » *Pour en avoir le cœur net.* — AL. F.

Plaisirs de la table

MAISONS DE MAITRE EN BOURBONNAIS

● *Simone et son Haut-Tournebride.* — J'ai raconté comment l'administration des Haras avait, stupidement, expulsé les Lemaire de leur Tournebride normand. Et comment cette bonne cuisinière normande, revenant aux sources bourbonnaises de ses apprentissages s'est installée au pied du joli château de Busset. Quel endroit charmant que cette maison de maître transformée en escale gourmande, avec ses deux salles, son bar intime, son jardin calme. (*Le Haut-Tournebride*, à Busset (Allier). Tél. 41-26-87. Fermé lundi soir et mardi.)

La carte est un mélange de spécialités bourbonnaises (omelette brayaude, pâté aux tartouffles, fricassin, poulet au fromage comme à Gannat, canard à la Du Chambet) et normandes (crêpes des Vikings, andouillette de crustacés, œufs brouillés aux laitance, sole au haddock, douillons et bourdelots (pâtés aux poires ou aux pommes) avec une admirable terrine de canard en gelée d'orange. Un steak aux noix, des petits chèvres chauds en salade, une crème glacée aux nèfles en saison, la succulente tarte chaude aux pommes à commander à l'avance pour ne pas l'attendre. Et j'oubliais les gibiers dont voici la saison (perdreau en salade).

Ou encore, car Simone Lemaire (assistée d'une jeune future cuisinière — il faut aller les saluer et les remercier en cuisine !) est une créatrice, la meurette d'anguilles, les rillettes de dorade, les langues d'agneau aux navets...

Très belle cave soignée par M. Lemaire. Une des grandes adresses d'alentour Vichy.

● *Marguerite et sa Fontaine.* — Rue Vichy, à Creuzier-le-Vieux, j'ai parlé naguère de l'Abreuvoir. Un nouveau couple s'y est attaché et l'a débaptisé. C'est désormais, plus poétiquement, *La Fontaine* (tél. 31-37-45, fermé le mercredi). Mais c'est toujours le même gentil décor, devant un ruisselet bon enfant, de pierres voûtées où quelques tables fleuries vous attendent. Et en cuisine, une élève de Simone Lemaire : Marguerite.

Vous ne vous étonnerez pas alors de retrouver ici la merveilleuse tarte chaude aux pommes (vingt-cinq minutes d'attente), des rillettes de lapin, un pâté de canard, des crêpes au saumon fumé. Mais surtout grande place est faite à la viande (de bœuf) excellente du Charolais voisin, avec des grillades somptueuses (accompagnées d'un gratin de pommes de terre et d'un légume — variant — du jardin).

● *Françoise au Château-Gaillard.* — Vichy garde le souvenir de Valery Larbaud comme de Maurice Constantin-Weyer. A Billy, non loin et sous l'aile protectrice d'un château féodal historique, Françoise Constantin-Weyer n'a pas hésité à se pencher sur son passé avant d'ouvrir un restaurant.

Mais *Château-Gaillard* (à Billy, téléphone : 45-82-16, fermé mardi) n'est pas un restaurant comme les autres. C'est une maison bourgeoise devenue musée et où Françoise cuisine la tradition, aidée, en salle de l'étonnant Robert Devaux (fils de Paul Devaux à qui l'on doit de jolis bois gravés, culs-de-lampe de nombreuses belles éditions d'hier). Cuisine, certes, mais jamais pour plus d'une quinzaine de convives. C'est dire qu'il faut retenir, ne pas être pressé de se régaler d'un pain de campagne et de fromages de chèvre « comme autrefois », de plats simples comme la potée bourbonnaise ou les sanciaux, la côte de bœuf.

LA REYNIÈRE.

Hippisme

En plaqué or

REFLET de la situation des courses de galop en France, les ventes de yearlings de Deauville en ont fourni, cette année, une image insolite. Le plus brillant a côtoyer le plus inquiétant ; à quelques heures près, on a vu les enchères flamber jusqu'à des prix records, et se languir en dessous des cours mondiaux de la protéine non noble.

Voyons d'abord les envolées. Elles se sont situées dans la soirée du dimanche 20 août et, à un degré moindre, dans celle du lendemain. Première remarque et première explication : aux ventes de Keeneland (Kentucky), les prix venaient d'accomplir un bond de quelque 30 % par rapport à ceux de l'année précédente, un sujet dépassant même le million de dollars. Des acheteurs américains, anglais, arabes avaient quitté le Kentucky sans y réaliser toutes les acquisitions qu'ils avaient eu en vue.

Or — seconde explication — le catalogue français avait, cette année, pour la première fois depuis longtemps, un impact véritablement international : il offrait des fils et des filles de l'avant-dernière production, chez nous, du merveilleux Lyphard *et de l'excellent* Caro, *l'un et l'autre vendus, l'an passé, aux Etats-Unis, où leur cote ne cesse de croître. Américains, Anglais et Arabes non pourvus à Keeneland avaient donc rallié la côte normande, persuadés d'y trouver des* Lyphard *et des* Caro *à meilleur compte qu'ils n'en trouveront jamais au Kentucky ou en Floride. Le dimanche soir, ils étaient tous là.*

A la première Lyphard *présentée dans le ring, la flambée s'allumait. Elle crépitait jusqu'à 1 500 000 F (300 000 F de plus que le précédent record français,* Treat Me Nobly, *une pouliche qui n'a jamais couru). L'adjudicataire était le propriétaire arabe Mahmoud Fustok. Pressé d'effacer son échec, le sous-enchérisseur, l'Américain Mac Donald, se faisait adjuger, quelques instants plus tard, une fille de* Caro *à 900 000 F. Puis une autre* Lyphard *était adjugée 1 250 000 F, une autre* Caro, *1 300 000 F. Dans le sillage de ces deux étalons « locomotives », un* Great Nephew *atteignait 1 050 000 F, un* Riverman, *850 000 F. C'étaient les ventes les plus fastes que Deauville ait connues depuis la crise de 1974.*

Hélàs ! aux vacations suivantes, on voyait des poulains, certes moins séduisants que les précédents mais qui ne seront peut-être pas plus mauvais s'ils ont la chance d'être entraînés, trouver pé··lement preneurs à 10 000 F et, parfois, être retirés de la vente faute d'enchère à 3 000 F.

Double excès

Le double excès est révélateur de la double orientation dans laquelle s'engagent un peu plus chaque jour nos courses de galop. Une partie de celles-ci, d'un haut niveau international, n'opposent plus, à deux ou trois exceptions près, que des casaques étrangères. La France fournit le public — c'est-à-dire les recettes, — les pistes, une large partie de la main-d'œuvre (entraîneurs, jockeys, leds, personnel d'entretien des hippodromes), une petite partie des chevaux, ceux qui ont été payés cher à Deauville. Dans cette catégorie de courses, Longchamp et Chantilly sont des filiales de Keeneland, Londres et Beyrouth. Quelques chiffres : sur les quinze yearlings payés plus de 500 000 F à Deauville (dernière vente du 27 août non comprise), un seul a été acheté par un propriétaire français (un importateur de café) ; quatre l'ont été par des Américains ; trois par des Anglais ; trois par des Arabes ; quatre par des propriétaires de nationalités diverses mais, en tout cas, de statut fiscal extérieur.

L'autre catégorie de courses, celle qui voit entrer en lice les casaques françaises, est beaucoup moins brillante. C'est celle qui renouvelle ses effectifs (péniblement puisque ceux-ci diminuent d'environ 6 % par an) au marché des chevaux à 10 000 F.

Certes, pour le spectateur, mieux vaut d'excellents chevaux portant des casaques étrangères que de médiocres se réclamant de couleurs tricolores. Par ailleurs, ces casaques étrangères qui, actuellement, permettent de maintenir le nombre des partants et d'assurer le plein emploi dans les écuries, sont devenues nécessaires. Mais elles rendent tout l'édifice extrêmement fragile car elles ne sont pas ancrées chez nous. « Des ventes en or », a-t-on dit à Deauville en enregistrant les enchères records de leurs propriétaires. « En plaqué or », serait, nous semble-t-il, plus exact.

LOUIS DÉNIEL.

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. Douze spécialit. poissons.

AVRON

RIBATEJO, 6, r. Planchat, 370-41-03 F/mardi Spéc. portug. P.M.R. 60 F.

BAC - RASPAIL

AUX BELLES GOURMANDES, 5, r Paul-Louis-Courier, 548-47-08. Des mets délicatement cuisinés.

GARIGLIANO

LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 525-53-25. Le restaurant du XVIe. Menu 50 F (s.c.) et carte. Une formule qui vous enchantera.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Avenue des Champs-Elysées
N° 142 COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, sur son agréable jardin. ELY 20-41.

Rue du Colisée
N° 5 ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount. 1er étage, tous les jours.
MAIS. QUEBECOISE, 20, r. Q.-Bauchart, 720-30-14. F/dim. Sp. canad.

CLICHY - BLANCHE

LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-88 Déj., din., soup jusq. 4 h.

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, r. Cherche-Midi, 222-51-07. Spéc. Sud-Ouest. Civet, confit, toro + menu spéc.

DENFERT - GAITÉ

TELEMAQUE, 15, rue Roger, 14e, Cuis. tradition. grecque. 320-66-38.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée, 500-13-21. F/dim. soir. Menu 30 F T.C.

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945, 208-94-50. Spécial. alsaciennes.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96. Spéc. F/dim.

GARE DU NORD

A LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r. Dunkerque, 878-03-47. Jus. 1 h. TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 824-48-72. Sp. alsaciennes.

GRANDS BOULEVARDS

FLO, 63, fg Saint-Denis, 770-13-59. F/dim. Jusqu'à 2 heures matin. Foie gras frais 22 F.

INVALIDES

NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf, 551-61-49. F/D Cassoul., coq au vin.

ILE SAINT-LOUIS

LES PASTOUREAUX, 30, r. Saint-Louis-en-l'Isle, 633-07-37. Midi et soir. Fermé mercredi.

LES HALLES

ILE DE LA REUNION, 119, rue St-Honoré, 233-30-95. F/lundi. Spéc. *de Carry.*

CAVEAU F.-VILLON, 64, rue Arbre-Sec, 236-10-92. On sert jusq. 0 h 30.

Rue Etienne-Marcel
N° 18 CHEZ PIERROT (ex-Monteil) même cuis. 508-17-64.

Rue Coq-Héron
N° 5 GERARD BESSON, 233-14-74. F/sam. Déj., Din. Réserv. jusqu'à 22 h. 30.

MADELEINE

LA MENARA, 8, bd de la Madeleine, 073-06-92. F/dim. Spéc. marocaines.

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim., 325-77-66. Alex aux fourneaux.

MONTPARNASSE

SHINTOKYO, 22, r. Delambre, 326-45-00. Barbecue coréen, spéc. japon.

ODÉON

LA MENANDIERE, 12, rue Eperon. 033-44-30. Sa carte été. Din. chand.

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon, OPE. 87-04. F/dim. Spéc. Sud-Ouest. Menu 50 F et carte.

PALAIS-ROYAL

OSAKA, 163, r. St-Honoré, 260-66-01 Spécialités japonaises. Jusqu'à 23 h.

PLACE CLICHY

WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29. Son banc d'huîtres, ses poissons.

PLACE PEREIRE

N° 8, DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h. du matin. 754-74-14. T.l.jrs Poissons, grillades, ses spéc.

PORTE DORÉE

ETCHOLA, 271, av Daumesnil, 343-94-41. F/mardi. Spéc. basques (confit canard).

RÉPUBLIQUE

RESTAURANT 44, Super menu 26 F t.c. 44, bd Voltaire, 700-90-79.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE

KATOU, 79, r. La Boétie, 359-07-63 F/dim. Spéc. africaines et franç.

SAINT-LAZARE

TOKYO, 9, r. Isly, 387-18-04 Spéc. japonaises, barbecue coréen. T.l.jrs

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE. 87-61 Brésilien de 20 h. à 2 h. du matin
LE PETIT ZINC, 25, r. de Buci, 6e. ODE 77-34. Huît. Poiss. Vin pays.
ECHAUDE, 21, rue de l'Echaudé. 033-79-02. 19 h. à 2 h. mat. sf dim. Foie frais.
PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, BAB. 13-25. Menu 35 F.

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges
N° 35 TY COZ, 878-42-95. Tous les poissons. Fermé le dimanche.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62 Cassoul. 38 F. Conf. 38 F.

SAINT-MICHEL

JACQUES CŒUR, 6, pl. St-Michel, 326-91-13. T.l.j Spécial. suiv. saison

TUILERIES

LA BOULANGERIE, 260-60-57, 199, rue St-Honoré Déj. aff. Din. spect. Fermé lundi

TERNES

AUB. DOLOMITES, 38, r. Poncelet, 17e. 227-94-56 Spéc. poissons, aïoli.

VAUGIRARD

LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r de Vaugirard, 828-80-60. Une des meilleures choucroutes de Paris.

VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. F/mardi soir, mercredi. Jusqu'à 100 couv. Paella, zarzuela.

Environs de Paris

PORTE DE BAGNOLET

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL Porte de Bagnolet, 858-90-10. Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières, 75 F., vin, café et service compris.

NEUILLY (Métro Sablons)

MOMMATON J. STORNE, 79, av C.-de-Gaulle, 747-43-64. Poiss. Crustac.

HALLES DE RUNGIS

GRAND PAVILLON, 686-98-84. Poiss., crust., fruits mer. Ouv. lun. F/dim.

Jeux

échecs N° 777

LA RAGE DE VAINCRE

(Dix-septième partie du match 26 août 1978.)

Blancs : V. KORTCHNOI
Noirs : A. KARPOV
Défense Nimzovitch.

1. ç4 (a)	Cf6	22. F×a6 (p)	D×a6 (q)
2. Cç3	é6	23. D×a6	T×a6
3. d4	Fb4	24. Fa3	Td5 (r)
4. é3	0-0	25. Cf5 (s)	Rf7
5. Fd3	ç5	26. f×é5	T×é5
6. d5 (b)	b5 (c)	27. Tb5! (t)	Cé4 (u)
7. d×é6 (d)	f×é6	28. Tb7+	Ré6 (v)
8. ç×b5 (e)	a6 (f)	29. C×d4+ (w)	Rd5 (x)
9. Cg-é2	d5	30. Cf3	C×a3
10. 0-0	é5 (g)	31. C×é5	R×é5
11. a3	a×b5	32. Té7+	Rd4
12. F×b5	F×ç3	33. T×g7	Cç4
13. b×ç3 (h)	Fa6	34. Tf4+	Cé4
14. Tb1! (i)	Dd6	35. Td7+	Ré3
15. ç4	d4	36. Tf3+ (y)	Ré2
16. Cg3 (j)	Cç6	37. T×h7	Cç-d2
17. a4!	Ca5 (k)	38. Ta3	Tç8! (z)
18. Dd3	Dé6 (l)	39. Ta1 (aa)	Cf3+
19. é×d4	ç×d4 (m)	40. abandon (ab)	
20. ç5! (n)	Tf-ç8		
21. f4 (o)	T×ç5		

NOTES

a) Après avoir violemment protesté contre la présence du psychologue soviétique au quatrième rang des spectateurs, le challenger, très nerveux, joue son premier coup avec treize minutes de retard. Cette perte de temps ne serait pas en soi grave si l'on ne connaissait les difficultés que Kortchnoï rencontre, depuis le début du match avec la pendule.

b) Retrouvant le schéma de la septième partie qui lui avait donné un jeu assez riche, Kortchnoï sort, avec cette avance inhabituelle du pion d, des sentiers battus de la « variante Rubinstein » de la « défense Nimzovitch ». L'ouvrage de référence de cette défense, la monographie de Taïmanov, ne mentionne même pas la suite 6. d5 et ne fait qu'une brève allusion à la continuation 6. Cf3, Cç6 ; 7. d5! extraite de la partie Antoschine-Spassky (1957) : 7... é×d5 ; 8. ç×d5, C×d5 ; 9. F×h7+, R×h7 ; 10. D×d5, d6 ; 11. 0-0, F×ç3 ; 12. b×ç3, Rg8 ; 13. é4 avec avantage aux Blancs.

c) Comme dans la septième partie, le champion du monde réplique par ce contre-gambit fort énergique, sans attendre l'occupation du centre par les Blancs (7. é4).

d) L'acceptation du sacrifice de pion est nécessaire : si 7. é4?, b×ç4.

e) Si 8. é5, b×ç4 : 9. é×f6, D×f6.

f) Psychologiquement juste : les Noirs ne souhaitent pas analyser une amélioration de leur adversaire en poursuivant comme dans la septième partie, par 8..., Fb7 ; 9. Cf3, d5 ; 10. 0-0, Cb-d7 ; 11. Cé2, Dé8 ; 12. Cg3, d5 ; 13. Pf5, g6 ; 14. Fh3, a6. En effet, comme M. Tal l'a montré, les Blancs pouvaient jouer ici 15. é4! au lieu de 15. Cg5. Sur 15. é4! sont possibles, soit 15..., a×b5 ; 16. Fb6, Tf7 ; 17. Cg5, Té7 ; 18. é×d5, F×d5 ; 19. Cç3-é4!, soit 15..., d4 ; 16. Db3+, Rh8 ; 17. Fb6, a×b5 ; 18. a3, Fa5 ; 19. D×b5, Fa6 ; 20. D×a5, F×f1 ; 21. Dç7.

g) Au prix d'un pion, les Noirs ont obtenu une forte pression au centre.

h) Bloquant l'avance du pion d ennemi.

i) Une bonne défense qui permet aux Blancs de contrôler l'aile - D.

j) Sans craindre 16... é4 à cause de 17. é×d4 ; ç×d4 ; 18. Cf3 avec gain de pion central.

k) A rien ne sert de pénétrer sur b4 par 17..., Cb4 à cause des menaces pesant sur la chaîne de pions après 18. é×d4, é×d4 (si 18..., ç×b4 ; 19. Fa3) ; 19. Cf3 et C×d4.

l) Attaquant trois fois le pion ç4.

m) Si 19..., é×d4 : 20. Fa3 menaçant 21. Tf-é1 et 22. Cf5.

n) Avec beaucoup de lucidité, Kortchnoï défend le pion ç4 sans perdre de temps et sans tomber dans l'automatisme 20. Fa3, Tf-d8 ; 21. ç5, é4 !

o) La rage de gagner l'emporte sur les considérations positionnelles comme 21. Fa3. En sacrifiant un pion, les Blancs ne prennent cependant pas de grands risques, l'ouverture des lignes leur laissant un contre-jeu appréciable.

p) Une autre possibilité est 22. f×é5.

q) Et non 22..., T×a6 ; 23. f×é5, T×é5 ; 24. Tb8+, Cé8 ; 25. Fa3.

r) Forcé. Si 24..., Tç3 ; 25. Fb4, T joue ; 26. f×é5.

s) Menaçant 26. Cé7+ et 27. C×d5.

t) Les Blancs ont obtenu une position confortable qui leur assure au minimum la nullité.

u) Refusant d'entrer dans la variante 27..., T×b5 ; 28. a×d5, Té6 ; 29. Cd6+, Rg8 ; 30. b6 ou 28..., Ta7 ; 29. b6, Ta8 (si 29..., Tb7 ; 30. Cd6+) ; 30. Cd6+, etc., le rusé champion du monde accepte de jeter son R dans la bataille, à la surprise de son adversaire déjà en proie à un mitnot aigu.

v) Et non bien sûr 28..., Rg6 ; 29. T×g7+, Rh5 ; 30. Tf3.

w) Si 29. C×g7+, Rd5.

x) Attaquant le Cd4 et le Fa3.

y) Inquiété par le drapeau de sa pendule (dix minutes pour jouer les dix derniers coups), Kortchnoï traverse une crise d'affolement.

z) Menaçant du mat banal sur la première traverse et tendant insidieusement un horrible piège.

aa) Dans lequel les Blancs tombent, ne pensant qu'à leur drapeau.

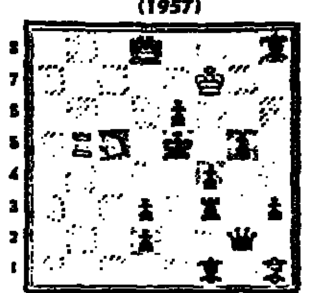
ab) Car si 40. g×f3, Tg6+ ; 41. Rh1, Cf2 mat et si 40. Rh1, Cf2 mat. Une fin démoralisante et tragique si l'on songe que 39. g3 suffisait sans aucun doute à annuler !

SOLUTION DE L'ETUDE N° 776
V. TCHECOVER (1947)

(Blancs : Rç1, Pç4, ç5, é3. Noirs : Rg1, Pç3, g6, g5, g4.)

1. ç6, g3 ; 2. ç7, g2 ; 3. ç8=D, Rf2 ; 4. Dg4!, g1=D+ ; 5. D×g1+, R×g1 ; 6. ç5, g4 ; 7. ç6, g3 ; 8. ç7, g2 ; 9. ç8=D, Rf2 ; 10. Dg4!, g1=D+ ; 11. D×g1, R×g1 ; 12. é4, g5 ; 13. é5, g4 ; 14. é6, g3 ; 15. é7, g2 ; 16. é8=D et les Blancs gagnent.

ETUDE
A. AKERBLOM
(1957)



BLANCS (5) : Rf7, Dd8, Tb5, Fh1, Cç5.
NOIRS (11) : Ré5, Dg2, Tf3, Ff1 et h8, Pd2, d3, é6, f4, g5, h3.

Les Blancs jouent et font mat en trois coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 774

LE TITRE OLYMPIQUE

Dans cette donne des éliminatoires par paires des Olympiades de La Nouvelle-Orléans, le fameux Brésilien Gabriel Chagas avait eu à entamer contre un grand chelem, et il y avait donc intérêt à faire l'attaque la plus neutre.

♠ 9 4
♥ A 3
♦ A R 8 6 5 4
♣ A R 5

♠ V 8 5 2 / ♥ R 6 5 4 / ♦ D 2 / ♣ D 6 3 — N / O E / S — ♠ 7 6 3 / ♥ V 9 8 7 2 / ♦ 7 / ♣ V 7 4 2

♠ A R D 10
♥ D 10
♦ V 10 9 3
♣ 10 9 8

Ann. : S. don, N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
X...	Chagas	Y...	Assumpcao
1 ♦	passe	1 ♥	passe
1 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♦	passe	5 SA	passe
6 ♦	passe	7 ♦	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de carreau, *comment le déclarant a-t-il joué pour essayer de réussir* ce GRAND CHELEM A CARREAU ? Quelle était, à cartes ouvertes, la façon de faire treize levées contre toute défense et quelle est *l'entame* qui peut empêcher de gagner ?

Réponse :

Chagas, en Ouest, estima qu'il n'avait aucune chance de faire la dame de carreau et que c'était cette couleur qu'il valait mieux sacrifier. Le déclarant donna six coups d'atout (défaussant deux trèfles de sa main), puis il tira l'as de cœur (en coup de Vienne) et sa tierce majeure à pique dans l'espoir que le valet de pique tomberait ou qu'un des adversaires serait squeezé :

♣ A R 5
♠ V ♥ R ♣ D — ♣ V 7 4
♠ 10 ♥ D ♣ 10

Mais Ouest conserva ses gardes à pique et à cœur et Est garda trois trèfles pour faire chuter le *grand chelem.*

A cartes ouvertes, on peut réussir ce squeeze à condition de faire un transfert de la garde à cœur *en jouant la dame de cœur* couverte par le roi et prise par l'as. La fin du coup est alors la suivante :

♣ A R 5
♠ V ♣ D 6 — ♥ V ♣ V 7
♠ 10 ♥ 10 ♣ 10

Obligé de conserver le valet de pique, Ouest a été obligé de défausser un trèfle et Est dut en *jeter deux pour garder* le valet de cœur, et le 5 de trèfle est ainsi devenu maître.

Contrairement à ce que l'on pouvait croire, l'entame d'un petit trèfle, qui ne permet plus cette fin de coup, n'empêche pas de trouver la treizième levée, mais *le déclarant doit jouer cinq fois carreau* (Sud défaussant un trèfle) et Ouest, obligé de garder le roi de cœur second, doit jeter un trèfle... Alors Sud prend la main à pique pour jouer la dame de cœur couverte et prise de l'as, puis, après le sixième atout (sur lequel Sud jette le 10 de pique), Sud tire as et roi de pique pour *squeezer Est* à cœur et trèfle !

♥ 3 ♣ A 5
— ♥ V ♣ V 7
♠ A ♥ 10

LE TROPHÉE DE ROSENBLUM

Après les *Olympiades* par paires, une sorte de championnat du monde par équipes de quatre, le « Rosenblum Open Teams », avait été organisé à La Nouvelle-Orléans. Les Français avaient terminé troisièmes après avoir été battus de justesse en demi-finale par les Polonais, qui gagnèrent la finale contre l'équipe brésilienne grâce, notamment, à cette donne.

♠ 6 3 2
♥ D 5
♦ A R D 7
♣ D 9 5 4

♠ A V 10 / ♥ R V / ♦ V 10 5 3 / ♣ V 10 8 7 — N / O E / S — ♠ 8 5 4 / ♥ A 10 9 8 6 4 / ♦ 9 6 2 / ♣ 6

♠ R D 9 7
♥ 7 3 2
♦ 8 4
♣ A R 3 2

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Cintra	Maciesz.	Branco	Polec
—	1 ♦	1 ♥ !	1 ♠
1 SA	passe	2 ♥	3 ♣
passe	passe	passe	

Macieszczak, en Ouest, entama le roi de cœur et rejoua le valet de cœur pour l'as d'Est qui contre-attaqua le 8 de pique. Ouest prit le roi de Sud avec l'as et rejoua le valet de pique, Sud fit la dame, puis il tira l'as et le roi de trèfle, *mais Est défaussa* un cœur. *Comment Polec, en Sud, a-t-il gagné* TROIS TREFLES *contre toute défense et quelle* était l'autre façon de gagner le contrat ?

Note sur les enchères :

L'intervention d'Est à « 1 ♥ » n'est pas un exemple à suivre, mais le partenaire s'est méfié puisqu'il n'a pas contré « 3 ♣ » !

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 75

LES POSITIONS LATÉRALES

Quarts de finale de la Coupe de France, 1978

Blancs : KASSIA
Noirs : BIAGIANTI
Ouverture : Raphaël
Réplique : Barteling

1. 32-28	18-23 (a)	22. 41-37	6-11 (s)
2. 33-29 (b)	23×32	23. 35-30	24×35
3. 37×28	20-25 (c)	24. 33-28	11-16
4. 38-33 (d)	12-18	25. 28-22	18-23
5. 43-38 (e)	7-12	26. 29×9	27×18
6. 41-37	19-23 (f)	27. 39-33	4×13
7. 28×19	14×23	28. 37-32	5-10
8. 46-41	1-7	29. 43-39	10-14
9. 38-32	10-14	30. 34-29	14-19
10. 32-28	23×32	31. 33-28	16-21
11. 37×28	14-20 (g)	32. 39-33	20-24 (t)
12. 41-37 (h)	18-23 ! (i)	33. 29×20	15×24
13. 28×19* (j)	13×24 (k)	34. 36-31 (u)	21-26
14. 47-41	9-13	35. 31-27	7-11
15. 49-43	13-18 (l)	36. 40-34	18-23
16. 43-38	8-13 (m)	37. 44-40	35×44
17. 48-43	2-8 (n)	38. 50×39	12-18
18. 31-26	17-21! (o)	39. 28-22 (v)	25-30 ! (w)
19. 26×17	11×22 (p)	40. 34×25	24-29
20. 37-32 (q)	22-27 ! (r)	41. 33×24	19×30
21. 32×21	16×27	42. 25×34	23-29
		43. 34×12	3×48 !!
		44. Abandon.	

NOTES

a) La réplique Barteling interdit évidemment (37-32 ?) car (23-29) 33×24 (20×29) 34×23 (17-22) 28×17 (19×26), *etc.* N+2 et +.

b) Comme dans le début Chefneux. Le coup du texte peut donner une grande liberté d'action, surtout en faveur des Noirs.

c) Mouvement d'enveloppement destiné à gêner les Blancs sur leur *aile droite.* Dans la variante Chefneux, les Noirs jouent, au lieu de (20-25), (19-24) avec la suite 39-33 (14-19) 41-37 (20-25) 29×20 (25×14), repli classique fort, positionnellement, car il permet aux Noirs de perdre des temps en se regroupant. A noter aussi qu'au troisième temps de cette partie (12-18 ?) eût été perdant car livrant la combinaison classique 28-23 (19-28) 29-24 (20×29) 34×21 (16×27) 31×33 ! +.

d) Et non 35-30 ? qui livre au moins le +1 par (19-24).

e) Meilleur stratégiquement que 42-38 qui affaiblirait l'aile gauche des Blancs.

f) Sur (14-20) les Blancs auraient écarté les risques d'enchaînement de leur aile droite par (19-24) en procédant soit à l'échange 29-23 (18×29) 34×14 (10×19), soit au regroupement 28-23 (19×28) 33×22 (18×27) 31×22 (17×28) 29-24 (20×29) 34×32. Dans les deux cas, les Noirs seraient restés avec un pion faible à la bande [pion à 25].

g) Pour maintenir la pression sur l'aile droite adverse.

h) Coup positionnel faible, les Noirs pouvant dès lors enchaîner l'aile droite adverse par le pionnage dynamique (18-23 !).

i) Parce qu'il réduirait à néant tout le travail d'enveloppement de l'aile droite adverse, le regroupement (20-24) 29×20 (25×14) serait illogique.

j) Forcé puisque si (29×18 ??) N+ immédiat après la rafle de trois pions (12×41).

k) Les deux principales positions latérales sont la position du « trèfle » [partie Nimbi-Jansen dans *le Monde* du 15 avril 1978] sur l'aile droite [pions à 25, 30 et 35 pour les Blancs] et la position dite du « marchand de bois » [l'origine de cette appellation remonterait à la fin du dix-huitième siècle] sur l'aile gauche [pions à 26, 27, 31 et 36 pour les Blancs et, pour les Noirs, pions à 15, 20, 24 et 25]. Comme pour le trèfle, le bastion que constitue la formation du « marchand de bois » n'a d'efficacité que s'il bloque des forces numériquement supérieures ; tel est le cas dans cette partie après le coup du texte (13×24).

l) M e n a c e du coup de dame par (24-30) 35×24 (18-23) 29×18 (20×47) +.

m) Interdit 37-32 ? à cause du coup de dame (24-30) 35×24 (13-19) 24×22 (17×46) +.

n) Et non bien sûr (17-22 ?), les Blancs effectuant une rafle gagnante de cinq pions par 34-30 (25×23) 33-29 (23×34) [si (24×33) suite identique] 39×28 ! +.

o) Pour accentuer la pression sur l'aile droite adverse.

p) Et non (12×21 ?), les Blancs plaçant le coup de dame 35-30 (24×35) 29-24 (20×29) 34×1 +.

q) En vue peut-être de dégager l'aile *droite grâce au trois pour trois* 34-30 (25×23) 33-28 (22×33) 39×30.

r) Avec l'installation d'un pion taquin à 27, les Noirs vont contraindre l'adversaire à sacrifier un pion pour se libérer de l'enchaînement latéral.

s) Le coup juste semble être (7-11) en prévision de 35-30 (24×35) et 33-28 [coup joué au vingt-quatrième temps] pour tenter après de rétablir l'égalité numérique soit par 28-22, soit, sur (11-17), par 28-22 (17×28) 29-24 (20×29) 34×21.

Si (7-11) au lieu de (6-11), les Noirs auraient pu, après 35-30 [coup *qui va être joué au vingt-troisième temps*] (24×35) 33-28, conserver plus longtemps leur avantage numérique en chassant le pion à 28 par (18-22) 28×17 (12×21) [et non (11×22)] et si 37-31 (8-12) 31×22 (12-18) 42-37 (18×27) 37-31 (3-8) 31×22 (8-12) 29-23 [l'ultime tentative] (12-17) 23-19 (13×24) 22-18 (4-9) 34-30 (25×34) 39×19 (20-24) 19×30 (35×24).

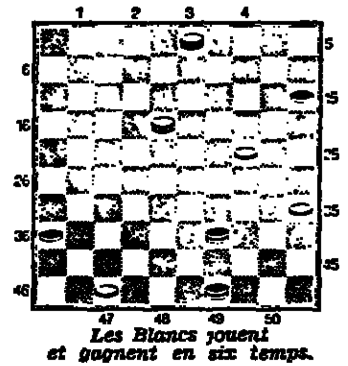
t) Le nouvel enchaînement par (19-24) était peut-être aussi bon.

u) Si 40-34 ? N+ par un coup de dame *s p e c t a c u l a i r e (31-40 !)* 44×35 (18-22) 28×26 (24-30) 33×24 (19×48!).

v) Il fallait poursuivre par 45-40 puis 40-35 ; mais les Blancs auraient été peut-être pris par les temps.

w) Les Noirs vont conclure en beauté par un coup de dame à la case 48.

PROBLÈME
FAVREAU
1955



Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 74

Noirs : une dame à 8. — Blancs : dames à 11, 25 et 37] : 11-2 !! (8-12...) 2-8 (12×3) 37-26 ! + par blocage.

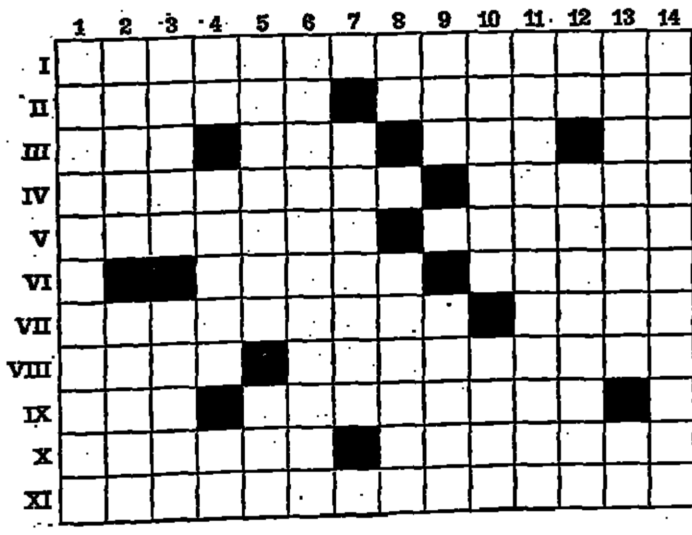
• *Pour obtenir des renseignements* sur le jeu de dames (traités, périodique de la F.F.J.D., clubs, compétitions), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules permettant de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des signes et des chiffres conventionnels).

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 9



Horizontalement

I. On lui parle avec les mains. — II. Arbuste d'Asie ; Certains chèques. — III. Organisme international ou unité presque universelle ; D'église ; Sous roumains ; Fait trembler le G.I. — IV. Composent maintes pierres précieuses ; Essayer ou vagabonder. — V. Réduits ; Que diable aller y faire ? — VI. Vide ; Oncle historique. — VII. Presque carthaginois ; Pas polis. — VIII. Entouré d'eau ; Choquerai. — IX. Dans un éperon ; Aspirant. — X. Rentrées ; Propre au reçu. — XI. J.F., P.V.-P., A.F., etc.

Verticalement

1. Dans l'estaminet. — 2. Oint ; Peu populaire, de bas en haut. — 3. Attaque ; Attaque aussi. — 4. Petit cours ; Fournit ; Conjonction. — 5. Enfants sages, nous le fîmes ; Dans dindon. — 6. Peut être aussi charlatan que le 1. — 7. Alourdies. — 8. Bouts de pain ; Eminça n'importe comment. — 9. Démodé s'il est dur ; Belle ou romanesque. — 10. Comme son voisin de gauche, et particulièrement dur ; Nuai dans le désordre. — 11. Chloroses. — 12. Sodium ; Donne ou abandonne. — 13. Le fit à ses membres ; Voyelles. — 14. Pédales musicales.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 8

Horizontalement

I. Sanguinaires. — II. Kleist ; Breda. — III. Ampliation. — IV. Ta ; Enluminée. — V. Otai ; Eseil. — VI. Bobineuse ; Pl. — VII. Oroet ; Tri. — VIII. Agir ; Mendias. — IX. Ruées ; Menthe. — X. Dissipatrice.

Verticalement

1. Skateboard. — 2. Alma ; Orgui. — 3. Nep ; Obvies. — 4. Giletières. — 5. Usinant ; Si. — 6. Italie. — 7. Tu ; Uléma. — 8. Abîmer ; Net. — 9. Iroise ; D.N.R. — 10. Renne ; Titi. — 11. Ed ; Eiprahc. — 12. Satellisée.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

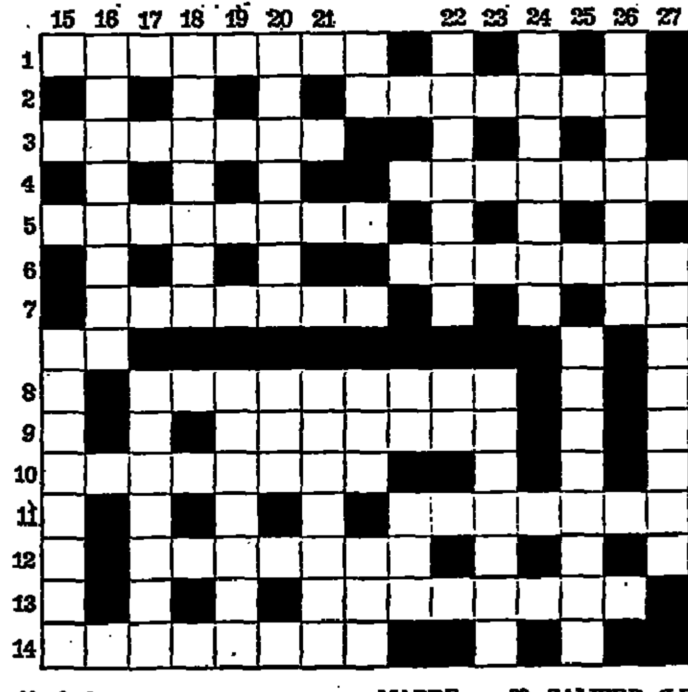
N° 9

Horizontalement

1. AAEILMST. — 2. AADGINR. 3. EILLPPU. — 4. AEINOSX. — 5. AADEINPT. — 6. AEFIRTT. — 7. EEELMNT. — 8. ACEIIN-STV. — 9. CEEORTU. — 10. AAEGINRR. — 11. ACEELPR. 12. CDEEEPR. — 13. AAELRS-TU. — 14. AAEGMRTU.

Verticalement

15. AAGILRTU. — 16. AAEG-LNOU. — 17. AAEPPRV. — 18. DEEINRT. — 19. ACEERRT. — 20. EEELMOP. — 21. CEEPLRU. — 22. AEGINRT. — 23. EEER-RSS. — 24. EEINPX. — 25. AAEIMRTU. — 26. EEILRRS. — 27. AEEMRRTU.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 8

Horizontalement

1. HAUSSEE. — 2. BRASAIT (SABRAIT, BATIRAS, BRAISAT, ABRITAS). — 3. CLOUTER (CLOTURE). — 4. CORVIDE (DIVORCE). — 5. RATIERE (ARETIER, ETIRERA, REERAIT, REITERA, TARIERE). — 6. LUSTRAI (RUTILAS). — 7. NOVICIAT (CONVIAIT). — 8. STIMULES. — 9. LAITANCE (ALICANTE, CALAIENT, ELANÇAIT, ENLAÇAIT, LAÇAIENT). — 10. ARQUERA. — 11. ETOUPER (RETOUPE). — 12. FEDERER (DEFERER, DEFERRE). — 13. SYNOPSIS.

Verticalement

14. MACARONI (MAROCAIN, ROMANCAI). — 15. OLFACTIF. — 16. ABORTIVE. — 17. ETOURDI. — 18. PATIENCE (EPINCETA). — 19. *HARCELA* (CHARALE, LACHERA, RELACHA). — 20. SCORIES (CROISSES, CROISSE). — 21. TRIMARDE. — 22. SALIERE (LESERAI, REALISE, RELAIES). — 23. ALLUSIFS (FUSILLAS). — 24. ECREVISSE. — 25. SYRIENS. — 26. AMANDIER (DAMNERAI, MANDERAI, MARINADE, *RAMENDAI*).

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

(*) Jeu déposé.

Le Monde

culture

Cinéma

« L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ DU MONDE »

de Claude d'Anna

Pour avoir, par mégarde, échangé son passeport avec celui d'un journaliste, dans un compartiment de chemin de fer, une jeune femme se trouve impliquée — et broyée — dans le combat acharné que se livrent, en une nuit, entre Paris et Zurich, deux compagnies multinationales, pour la prise du marché nucléaire français.

Sujet politique ? Oui, sans doute. Mais Claude d'Anna, jeune réalisateur tenté par le fantastique dans son précédent film *Trompe-l'œil*, refuse le didactisme d'usage chez Cayatte ou Boisset au profit du réalisme hallucinatoire. La mise en scène et les éclairages font apparaître, comme à travers un miroir magique, la face cachée d'un monde où les citoyens paisibles se croient libres de mener leur existence individuelle, alors que le sort des sociétés et, peut-être, de la planète se joue dans des appartements luxueux et des bureaux feutrés où des personnages mènent leurs intrigues au téléphone, font de puissants intérêts économiques les nouveaux dieux de la paix et de la guerre.

Claude d'Anna rejoint les préoccupations de Michel Deville dans *le Dossier 51*, mais il a emprunté la construction « classique » du film d'angoisse, crée une troublante atmosphère esthétique où les banques de Zurich deviennent une entité monstrueuse, où les aéroports, les gares et les trains deviennent les lieux-pièges d'un danger permanent. Mouche prise à la toile d'araignée dont elle ne saura pas qui tisse les fils, Laura Dechasnel renouvelle, par son comportement et son langage de femme moderne, les blondes héroïnes menacées d'Hitchcock. Elle reste en partie mystérieuse et semble obéir aussi à quelque fascination de la mort.

Claude d'Anna a eu, d'autre part, la chance de réunir de grands comédiens : Bruno Cremer, Donald Pleasence, Joseph Cotten, Michel Bouquet et Dennis Hopper, le tueur à l'inhalateur, l'« ami américain » de Wenders, devenu mercenaire des multinationales.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

Les quarante ans du Festival de Lucerne

(Suite de la première page.)

Le Festival de musique, de son côté, célèbre le quarantième anniversaire de sa fondation avec son faste coutumier, réunissant une quantité d'orchestres, de chefs, de solistes et d'ensembles célèbres, tels qu'on n'en trouve guère qu'à Salzbourg. C'est qu'il fut précisément fondé, en 1938, comme une sorte d'anti-Salzbourg. Après Bayreuth, la ville de Mozart était tombée, à la suite de l'Anschluss, sous l'entière domination nazie, excluant la participation de la plupart des grands artistes de ce temps. Le Festival de Lucerne se présenta ainsi, à l'appel de Toscanini, comme une protestation des artistes célèbres et réunit cette année-là entre autres Bruno Walter, Fritz et Adolf Busch, Ernest Ansermet, Emmanuel Feuermann, Alfred Cortot, Willem Mengelberg (et l'année suivante Horowitz, Hubermann, Rachmaninov, Casals, etc.). Toscanini lui-même donna un grand retentissement à cette manifestation en attaquant les nazis sur leur propre terrain et en leur disputant Wagner, qui, exilé, s'était justement réfugié à Lucerne, dans la belle maison de Tribschen, au bord du lac, devenue depuis 1933 un musée Wagner. Et c'est dans le jardin de Tribschen que, le 25 août, Toscanini dirigea « Siegfried-Idyl » et le prélude du troisième acte des « Maîtres chanteurs », ainsi que l'ouverture de « l'Echelle de soie », de Rossini, la « Symphonie en sol mineur », de Mozart, et la 2ᵉ Symphonie », de Beethoven, au cours d'un concert, retransmis par cent soixante stations de radio, qui touche quelque dix millions d'auditeurs, chiffre fabuleux pour l'époque.

Le Festival était lancé. Bien que la plupart des artistes des premières années aient dû quitter l'Europe, il maintint courageuseement leur idéal, dans une Suisse enfermée mais épargnée par la guerre (c'est alors qu'Edwin Fischer commença ses fameux cours d'interprétation dont la tradition se poursuit toujours). Après la tourmente, Lucerne devint le point de ralliement des artistes du monde entier. Disons seulement que, cette année, trois des plus grands orchestres (les Philharmoniques de Berlin et de Vienne, l'Orchestre symphonique de Chicago) alternent avec le célèbre orchestre suisse du Festival, fondé en 1943, sous la direction de Celibidache, Rojdestwensky, Karajan, Solti, Böhm, Abbado, avec des solistes tels que Menuhin, Kremer, Gendron, Freni, Carreras, Ghiaurov, etc.

Les concerts de musique de chambre se donnent à l'ancien hôtel de ville, au bord de la Reuss, un imposant édifice qui coiffent ses fenêtres au style Renaissance du puissant toit des maisons paysannes. Dans une vaste salle boisée, aux poutres apparentes, on circule au milieu d'une exposition d'instruments de musiqus populaire suisse : alphorns, cithares, chapeaux chinois, flûtes de Pan, accordéons, fouets, grelots, cloches de vache, tourniquets, gimbardes, etc., souvent fort beaux, qui racontent combien le besoin de peupler l'univers familier de sons est enraciné en l'homme et suscite son ingéniosité.

Cet après-midi, on vient entendre l'un des successeurs d'Edwin Fischer au Meisterkurse, Mieczyslav Horszowski, l'ami de Casals. Des applaudissements nourris, un instant de surprise : c'est... Arthur Rubinstein qui s'avance, très droit, le visage aiguisé et malicieux sous les cheveux blancs. Mais il n'est là que pour encourager son cadet qui arrive peu après, petit, effacé, souriant avec le bon sourire d'un Monteux ou d'un Schnabel. Lui n'a que quatre-vingt-six ans et son piano déborde d'harmonies chaleureuses, de grands arpèges et de gammes lyriques, dans une « Fantaisie et fugue en ut majeur K. 394 », de Mozart, quasi inconnue, flamboyante comme du Buxtehude, avec cette fugue où chaque note étincelle dans ce toucher très riche, transparent et sonore.

Sus ce, Horszowski, tout naturellement, enlève sa veste, enlève son chandail, remet sa veste, mettant en joie l'assistance, et poursuit avec la superbe « Sonate en la mineur », de Mozart. Ni dépouillement supra-terrestre, ni sérénité de grand sage, Horszowski déploie la plus riche étoffe pianistique, avec une forme intacte, plus impressionnante encore dans le « 7ᵉ Nocturne » en ut dièse mineur (où vient s'insérer tout naturellement la cloche de l'angélus sonnant à toute volée dans le vieux Lucerne), le « Premier Impromptu » et « le Boléro », de Chopin, resplendissants de jeunesse. Quelle leçon pour ses élèves que cette musique de l'or le plus pur, prodiguée par un maître trop modeste, qui paraît si reconnaissant envers le public qu'il vient d'enchanter...

Autres habitués de Lucerne, le violoniste Wolfgang Schneiderhan et le pianiste Carl Seemann : la poésie de Schubert, le puissant accent beethovénien dans toute leur authenticité germanique, mais aussi la « Première Sonate », de Bartok, cette œuvre mystérieuse et tourmentée, pleine de nostalgie et d'espace, qui semble comme l'aboutissement de ces rudes musiques arrachées à la terre par tous les instruments primitifs qui nous entourent. Musique de paysan doublé d'un savant, pleine de cris violents, de raclements et de danses âpres et splendides, à laquelle les deux artistes donnent une telle intensité qu'emportés par elle ils se mettent à taper du pied pour délivrer toute sa violence.

Mais Lucerne a d'autres lieux pour goûter la musique. A Meggen, sur la route de Kussnacht, dans un ravissant petit château de style dix-huitième, trois salons en enfilade donnent sur une grande prairie qui descend vers le lac irisé par le soleil du matin. Des bateaux passent lentement dans la lumière tandis qu'une pianiste japonaise, Etsko Tasaki, donne un récital à la mémoire de Clara Haskil. Deux préludes et fugues de Bach, quatre impromptus de Schubert, la « Première Sonate », de Schumann, s'harmonisent avec ce matin d'éternelle jeunesse, et cette femme aux yeux très intenses, dans un visage creusé, s'investit totalement dans sa musique, à l'image de la grande pianiste disparue. Mais ce travail intérieur garde encore un aspect trop volontaire, par une sorte de désir passionné de convaincre, de s'affirmer trop résolument, surtout dans la « Fugue en la mineur », martelée avec violence, et dans la sonate de Schumann, avec ses coups de boutoir, ses rêveries balayées par de brusques scherzos, qu'elle joue, page après page, sans la dominer vraiment, accusant le caractère heurté et déconcertant de l'œuvre. Horszowski montrait hier combien la force et l'intensité doivent naître spontanément de la musique. Et elle-même s'exprime de la sorte avec ces grands Schubert aux lignes vibrantes, sous ce toucher d'une sensibilité profonde et pacifiée.

JACQUES LONCHAMPT.

MORT DE L'ACTEUR ITALIEN LUIGI VANUCCHI

L'acteur italien Luigi Vanucchi s'est donné la mort le mercredi 30 août. Il était âgé de quarante-huit ans.

[Né en 1930, Luigi Vanucchi avait acquis une grande popularité en Italie, s'il restait peu connu à l'étranger. Au théâtre, il avait été l'interprète de Shakespeare, O'Neill, Tchekhov, Sartre. Il venait de terminer pour la télévision italienne un film sur l'écrivain Cesare Pavese, qui s'était lui-même suicidé en 1950.]

CARNET

Naissances

— Sylviane et Guy MONTEFIORE ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,
Anne, Claire,
le 18 août 1978.
7, rue P.-J.-de-Béranger,
93100 Montreuil.

Mariages

Gilbert KNECHT
et
Cécile GRETHER
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu à Mulhouse, le 29 août 1978.
121, avenue de Colmar,
68200 Mulhouse.

— M. et Mme Georges Teboul,
M. et Mme Marcel Squinazi,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Nicole TEBOUL
et le
docteur Fabien SQUINAZI.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée au Grand Temple, 28, rue Buffault, 75009 Paris, le dimanche 3 septembre 1978, à 16 heures.

Décès

— MM. Claude Arpels, Jacques Arpels et Pierre Arpels,
Ainsi que leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Julien ARPELS,
leur mère, survenu le 27 août 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 31 août 1978, dans la plus stricte intimité.
22, place Vendôme, Paris (1ᵉʳ).

— Mme Georges Chambon,
M. Claude Chambon,
Le docteur et Mme J. Maladjian et leurs enfants,
M. et Mme Alain Chambon,
M. et Mme Charles Doreau,
M. et Mme Georges Crevet et leurs enfants,
M. et Mme Medweth et leur fille,
Mlle Jeanne Agnus,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges CHAMBON,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 30 août 1978, à l'âge de soixante-seize ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 septembre 1978, à 10 h. 30, en l'église de Luzy-sur-Marne (Haute-Marne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Lavette, Le Moaligou, Flandrois, Marsille ont la douleur de faire part du décès de
M. Ludovic FLANDROIS,
ingénieur des Arts et Manufactures, survenu à l'hôpital du Perpétuel-Secours, à Levallois, le 29 août 1978, à 22 h. 50.
Les obsèques auront lieu le lundi 4 septembre 1978, à 9 heures, en l'église Saint-Justin.
L'inhumation se fera au cimetière d'Hermeray, dans l'intimité familiale.

Anne-Marie JOLY,
née Veaudelle,
grand prix des Beaux-Arts de la Ville de Paris,
est décédée le 22 août 1978.
Aimant trop la vie pour sacrifier aux rites de la mort, elle a été incinérée sans aucune cérémonie, suivant son désir.

— On nous prie d'annoncer le décès à Dinan, le 30 août 1978, du
Père Jules SAVEAN,
des missions africaines,
missionnaire en Côte-d'Ivoire,
fondateur de la paroisse de Bouafle.

Condoléances

— M. et Mme Léon Tsevary,
M. et Mme David Szlamowicz, Melbourne (Australie),
M. John Lamovis, Melbourne (Australie),
cousins et amis, oncle, tante, cousin, profondément affectés par les décès accidentels de
M. Henri MICMACHER,
son fils
Marc
et sa belle-fille
Colette,
adressent aux membres de la famille leurs vives condoléances émues.

Remerciements

— Mme Georges Cambrouze,
M. et Mme Claude Le Roux,
Thierry et Eric,
M. et Mme Jean Pannatier,
Et Delphine,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel, le 12 août 1978, à Bamako (Mali), de
Ginette CAMBROUZE,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.
19600 Larche.
30, boulevard Clemenceau,
87000 Limoges.
26, allée Circulaire, 27200 Vernon.

— Mme Ida Ellia et les familles Ellia, Marzouk, Zeitoun, parentes et alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur cher et regretté
Fortune ELLIA.
Les prières du mois auront lieu le samedi 2 septembre 1978, à 11 h. 15, au temple de la rue des Tournelles, 75004 Paris.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de
Jean VADON,
organiste du grand orgue à Saint-Jean de Montmartre,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, associant à son souvenir celui de son épouse,
Denise FERLIN.
Une messe sera dite le 3 septembre à Arcinges (Loire).

Communications diverses

— La revue « la Commune » éditée par l'Association des amis de la Commune de Paris 1871 (1), consacre une partie de son dernier numéro au souvenir et à l'histoire de la déportation des communards en Nouvelle-Calédonie.

(1) 7, rue du Faubourg-Poissonnière, 75440 Paris Cedex.

Visites et conférences

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 15, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Vermeersch : « Jules Romain — La prestigieuse tenture de Scipion et ses dessins ».

13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Lamy-Lassalle : « Le château de la Motte-Tilly ».

15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Meyniel : « Musée Marmottan, la peinture au dix-neuvième siècle ».

15 h., place Vendôme, angle rue de la Paix, Mme Oswald : « Les hôtels du Crédit foncier ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Place des Vosges et hôtel Sully ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Vermeersch : « L'Institut de France et son quartier ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 12, rue Cortot : « Visage de Montmartre au musée du Vieux Montmartre » (L'Art pour tous).

20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 15, 69, rue de Gravilliers : « Historiques demeures du Vieux Beau-Bourg » (Mme Barbier).

15 h., devant l'église Saint-Thomas-d'Aquin : « Hôtels de la rue du Bac » (Anne Ferrand).

15 h., place de Furstenberg : « Quartier de la Tour de Nesle » (Paris inconnu).

14 h., place de la Concorde, côté Tuileries : « Château d'Ecouen, bicentenaire de Rousseau à Montmorency ».

15 h., 36, rue Saint-Bernard : « Le cimetière Sainte-Marguerite ».

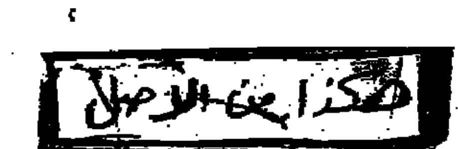
CONFERENCES. — 20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, F. Schwarz : « Rencontre avec les Mayas, les Egyptiens, les Chaldéens au Centre du Zodiaque » (Nouvelle Acropole).

16 h., 20 h., 27, rue Mazarine, MM. Giulieri et Padilla : « Est-il possible de se libérer des tensions et du stress dans la vie moderne ? » (Institut Synthèse).









SPECTACLES

théâtres

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Présent, 21 h. : la Tour de Nesle.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Patate.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Courmont, violoncelle, et M. Bonnet, piano (*Fauré, Chausson, Ropartz, Migot*); 21 h. : P. Chetail et F. Alano, guitare (de Falla, Barrios, Albéniz, Villa-Lobos, Johnson, Scarlatti).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 1er septembre

Les théâtres de banlieue

Sceaux, Xe Festival, orangerie, 20 h. 45 : Mathias Vogel, baryton ; Anne Queffélec, piano (Schubert); Quatuor Loewenguth (Schubert).

Festival estival

Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : Finale du Concours international de piano forte (Haydn, Schubert).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Gérard Badini.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Andy Goldener ; 20 h. 30 : Jo Callivan.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Didier Lockwood, François Fatou, Cahen ; 22 h. : Azuquita.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Guest et Synchro Rythmic.
Golf Drouot, 22 h. : Trust, rock.

La danse

Cour de la mairie du Xe, place Baudoyer, 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Victoire sur l'Annapurna, de M. Ichac ; *18 h. 30* : l'Equipée sauvage, de L. Benedek ; 20 h. 30 : Mash, de R. Altman ; 22 h. 30 : le Cheik blanc ou le Courrier du cœur, de F. Fellini.
Beaubourg, Les burlesques, les comiques et les comédies (écoles française et américaine), 15 h. : Malec chez les Sioux, Playhouse, Cops, The Boat ; 17 h. : la Croisière du Navigator, de D. Crisp ; 19 h. : Animal Crackers, de V. Heerman.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-72-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, *8e (359-41-18)*, U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43).
CAPRICORNE ONE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE CONTINENT FANTASTIQUE (Esp., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CONVOI (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, *8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e* (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Wepler, 18e (387-50-70)
DRIVER (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-*Champs-Elysées, 8e (720-76-23)* ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
Passy, 16e (288-62-34), Paramount-*Maillot*, 17e (758-24-24), *Moulin-Rouge*, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
EXHIBITION II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U G C-Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
GOOD BYE, EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., *v.o.*) (*) : *U.G.C.-Odéon, 6e* (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.), 4 parties : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 2 parties : *Madeleine, 8e* (073-56-03).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *Elysées-Lincoln, 8e* (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-*Opéra, 9e (073-34-37) ; U G.C.-Gare* de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-*Maillot*, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Le Broadway, 16e (527-41-16).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *v.f. : ABC, 2e* (236-55-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathe, 18e (522-37-41).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Le Parnassien, 14e (329-83-11).
MERCREDI APRES-MIDI (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Danton, 6e (329-42-63).

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1re
MADELEINE
JEAN PIAT
et
JUDITH MAGRE
jouent
LE PRÉFÉRÉ
de
BARILLET ET GREDY
Mise en scène de MICHEL ROUX
Décors de JACQUES MARILLIER
avec
PATRICIA KARIM — DORINE HOLLIER
GEORGES CAUDRON
et
YOLANDE FOLLIOT
Location : 265.07.09 et Agences

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - 14 JUILLET PARNASSE
14 JUILLET BASTILLE - OLYMPIC ENTREPOT

Le Chef-d'œuvre des "Années 60"
ADIEU PHILIPPINE
FILM DE JACQUES ROZIER

V.O. PUBLICIS ÉLYSÉES - V.O. PARAMOUNT ODÉON - V.F. PUBLICIS MATIGNON - MAX LINDER - PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT GOBELINS PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT OPÉRA - PASSY - MOULIN-ROUGE - CONVENTION SAINT-CHARLES - TROIS SECRETAN - ARTEL ROSNY - ULIS ORSAY - ARTEL CORBEIL - PARAMOUNT LA VARENNE PARAMOUNT ORLY - BUXY BOUSSY - CYRANO VERSAILLES PARINOR AULNAY - ARTEL NOGENT - ARTEL VILLENEUVE - MÉLIÈS MONTREUIL - GAMMA ARGENTEUIL - CARREFOUR PANTIN APOLLO MANTES - CERGY PONTOISE - U.G.C. MEAUX



GRAND REX VF • UGC ERMITAGE VO • UGC DANTON VO • 3 MURAT VO
MIRAMAR VF • MISTRAL VF • MAGIC CONVENTION VF
UGC GOBELINS VF
CYRANO Versailles • C2L St Germain • CARREFOUR Pantin • MELIES Montreuil
ARTEL Nogent • ARTEL Créteil • FLANADES Sarcelles • VÉLIZY 2 Vélizy
FRANÇAIS Enghien • BUXY Val d'Yerres



COLUMBIA FILMS PRÉSENTE UNE PRODUCTION MOTOWN-CASABLANCA
DIEU MERCI C'EST VENDREDI
avec la participation de DONNA SUMMER et des COMMODORES
Producteur exécutif NEIL BOGART • Écrit par BARRY ARMYAN BERNSTEIN
Produit par ROB COHEN • Réalisé par ROBERT KLANE
Distribué par Warner-Columbia Film

V.O. : STUDIO DE LA HARPE - 14 JUILLET BASTILLE

Géraldine Chaplin / José Luis Gomez / André Falcon
LES YEUX BANDÉS
LOS OJOS VENDADOS
Carlos Saura

U.G.C. BIARRITZ - NAPOLÉON - REX - HELDER - BIENVENUE MONTPARNASSE - MISTRAL - U.G.C. GOBELINS - CONVENTION SAINT-CHARLES - U.G.C. GARE DE LYON - U.G.C. DANTON CLUNY ÉCOLES



COLISÉE 2 - GAUMONT LUMIÈRE - QUINTETTE - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - CLICHY PATHÉ - BELLE-ÉPINE Thiais - PATHÉ Champigny - GAUMONT Evry - TRICYCLE Asnières AVIATIC Le Bourget

VOTRE FILM DE LA RENTREE



U.G.C. ERMITAGE (v.o.) - U.G.C. DANTON (v.o.) - GRAND REX MIRAMAR - U.G.C. GOBELINS - MISTRAL - MAGIC CONVENTION 3 MURAT - U.G.C. GARE DE LYON - 3 SECRÉTAN - CYRANO Versailles PALAIS DU PARC Le Perreux - VELIZY 2 - ARTEL Villeneuve CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien - PASSY FLANADES Sarcelles



SPECTACLES

MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-44), *Montparnasse 83, 6e* (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) (*) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

MOLIERE, film français d'Ariane Mnouchkine : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont - Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16).

DOSSIER 51, film français de Michel Deville : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE, film américain de Claude d'Anna, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 9e (723-69-23) ; v f : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MON PREMIER AMOUR, film français d'Elie Chouraqui : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

MELODIE POUR UN TUEUR, film américain de James Toback (**) v.o. : Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIEU MERCI, C'EST VENDREDI, film américain de Robert Klane, v o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic - Convention, 15e (828-20-64).

TROCADERO, CITRON BLEU, film français de Michaël Schock : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e 522-37-41).

LE TRIANGLE DE VENUS, film américain de H. Frank (**), v.o. : Paramount-Elysées, 8e 359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

DIALOGUE DE FEU, film américain de Lamont Johnson, v.f : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86); Calypso, 17e (754-10-68); Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), *Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PORTRAIT D'ENFANCE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Parnassien, 14e (329-83-11).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), George-V, 8e (225-41-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : *Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)*, 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v. o.) : Le Parnassien, 14e (329-83-11).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LE DECAMERON (It., v o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Théâtre-Présent, 19e (203-02-55).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v. o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.f.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93), J. et L.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), mat.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MAMA ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-19).

NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v. o.) : Palais des Glaces, 10e, V. et Ma.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85)

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PHARAON (Pol., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

PLUMES DE CHEVAL (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40).

LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83).

ROMEO ET JULIETTE (Ang.-It., *v. o.) : Elysées - Point Show, 8e* (225-67-29).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SILENT RUNNING (A., v.o.) : Studio *Bertrand, 7e*.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e, Me et Sam.

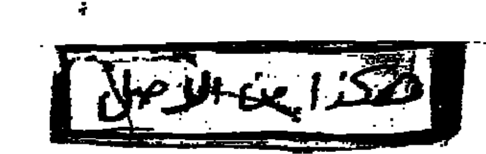
UN ETE 42 (A., v.o.) : *Contrescarpe*, 5e (325-78-37) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : A Bazin, 13e (337-74-39).

VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Le Parnassien, 14e (329-83-11).

LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 1er SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Français à Moscou », de P. Quentin (sous réserve).

22 h. 15, Magazine : Expressions (Savez-vous écrire télé ?).

Une tentative pour analyser les phénomènes spécifiques d'adaptation, d'écriture, de réalisation dans les domaines propres à la télévision. L'équipe du magazine s'est rendue sur les lieux de tournage d'émissions qui seront prochainement diffusées sur TF 1.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Bergeval et fils, de J.-L. Roncorini, réal. H. Colpi, musique G. Delerue, avec R. Lefèvre, M. Cuvelier, H. Vallier, C. Titre, A. Abbadie, etc. (3e épisode. Rediff.).

Louis Bergeval reprend la tête de son usine. Sa fille aime le fils du chef syndicaliste...

21 h. 30, Emission littéraire : Ah ! Vous écrivez ?, de B. Pivot.

Avec notre collaborateur Jacques Sternberg, Jean Lartéguy et Henriette Jelinek.

22 h. 35, Journal.

22 h. 40, FILM : MAYERLING, d'A. Litvak (1935), avec C. Boyer, D. Darrieux, M. Régnier, S. Prim, G. Dorziat, J. Dax, J. Debucourt, Y. Laffon (N.).

L'archiduc Rodolphe, héritier du trône d'Autriche, s'éprend de la jeune Marie Vetsera, dont il fait sa maîtresse. Mais la raison d'Etat s'oppose à leur amour. Reconstitution soignée d'une page d'histoire et surtout la présence d'un couple romantique — le grand comédien Charles Boyer, Danielle Darrieux, ravissante, émouvante — qui fit rêver les foules.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Le nouveau vendredi : La marche vers la mer, réal. P. Acot-Mirande.

La conquête économique de la mer peut devenir, au cours des prochaines années, une vaste zone énergétique, industrielle et même agricole. Interviews et débat.

21 h. 30, Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes. (Une femme, une famille : banlieue de Pékin.)

Yu Kong *est un film de douze heures. A défaut de le voir en entier, on en a quelques extraits : ici, la vie d'une famille à Pékin, et les journées de Kao Chou-lan, trente ans, ouvrière soudeuse.*

FRANCE-CULTURE

20 h., La réincarnation, par L. Pisani ;

21 h. 30, Musique de chambre (Alkan, Louvier, Honegger, Hasquenoph, Tansman) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Les expositions de l'été.

FRANCE-MUSIQUE

21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Harold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal » et « Symphonie fantastique » (Berlioz), par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel, avec B. Pasquier, alto ; 23 h. 15, *Les sixièmes coins de l'Hexagone* : Pontini ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... New-York, la musique et ses espaces : Anderson, B. Ashley, M. Mond, S. Reich.

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Caméra au poing : L'île des lémuriens ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un.

Y. Duteil, G. Brassens, J.-M. Sens, A. Souchon, J. Favreau, C. Nougaro, J. Clerc.

21 h. 35, Série américaine : Starsky et Hutch (n° 12 : Folie furieuse) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : le swing.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur (Les hôtes de la forêt) ; 15 h. 30, Documentaire de création : Les fous de Saint-Pierre (Les mineurs de Wingles, pêcheurs de lumière) : 16 h., Sport : Championnat d'Europe d'athlétisme à Prague ; 18 h. 20, La grande parade du jazz, de J.-C. Averty (Count Basie) ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La brigade des mineurs : Play-back et tais-toi.

Enquête sur un plagiat, ou la dure vie d'une idole de la chanson.

22 h., Magazine de l'image : Voir, par A. Pujol, J.-G. Cornu, J.-P. Bertrand.

A l'occasion du premier anniversaire de l'émission, le magazine « Voir » rediffuse quelques-uns de ses meilleurs reportages. Huit « documents » ont été sélectionnés : « Profilo » (les maquettes d'Airbus) ; « La fin du voyage » (le dernier trajet d'une locomotive à vapeur) ; « Coups de bambou » (un musicien des îles Salomon) ; « La Foire du Trône » ; « Métamorphose » (le peintre-sculpteur Dia Konoff) ; « Rires et larmes » (marionnettes) ; « Naufrages » (autrefois, des trois-mâts) ; « Thalassa » (les fonds sous-marins).

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : La banqueroute de Law. D'après un livre d'E. Faure, scénario et réal. J.-F. Delassus, avec G. Claisse, J. Parédès, C. Marin, E. Dandry, M. de Lapparent, etc.

Ce dernier épisode de la série est dû à Edgar Faure. On est loin de la reconstitution historique : le régent est un pantin, l'abbé Dubois est ridicule et John Law une sorte d'illusionniste.

22 h. 15, Championnat du monde d'échecs.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Festival de Bayreuth : « le Vaisseau fantôme » (Wagner), par le chœur et l'orchestre du Festival, direction D.R. Davies ; 17 h. 30, Pour mémoire : « L'autre scène ou les vivants et les dieux », par P. Nemo ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Hoffmann Canada », de C. Aveline. Réalisation G. Delaunay. Avec R. Hanin, G. Lartigau, G. Liensol, H. Nassiet, etc. (rediffusion) ; 21 h. 43, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Jazz, s'il vous plaît ; 13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Un choix forcément subjectif des futurs bons disques de l'année prochaine ; 15 h. 30, Festival de Salzbourg... « Symphonie no 4 » (Tippett) : « Symphonie no 6 en si mineur » (Tchaïkovski), par le Chicago Orchestra, direction G. Solti ; 17 h., Les riches heures musicales du Berry : P. Boeswillwald ; 18 h., Après-midi lyrique : « The rape of Lucrecia » (B. Britten) ;

21 h., Festival de Salzbourg... « Die Winterreise » (Schubert), avec D. Fischer-Dieskau, baryton ; M. Pollini, piano ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : Krauze, Griscy Scelci, improvisation, par l'Ensemble Itinéraire, direction A. Louvier ; 1 h., Mémoire d'un grenier : « les Contes d'Hoffmann » (Offenbach).

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'abbatiale de Tournus (Saône-et-Loire), préd., Père Alain Ponsar.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque (les Ringling Brothers) ; 14 h. 10, Primus (Le vase étrusque) ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête (Ch. Trenet, M.-P. Belle, Vallée, S. Blue) ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (Le conquérant) ; 16 h. 25, Sports première.

18 h., En direct de Rome : Inauguration solennelle du pontificat de Jean Paul Ier.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : QUELQU'UN DERRIERE LA PORTE, de N. Gessner (1971), avec C. Bronson, A. Perkins, J. Ireland, H. Garcin, A. Magestretti (rediff.).

Un amnésique est recueilli par un chirurgien en neuro-psychiatrie qui se sert de lui pour une diabolique machination.

Un suspens qui s'effiloche et l'affrontement Charles Bronson-Anthony Perkins.

22 h. 5, Musique : « Concerto pour piano en [illegible] majeur » (Mozart), suite du « Chevalier à la Rose » (Strauss), par l'Orchestre national de France, dir. M. Entremont.

23 h., Championnat d'athlétisme à Prague (résumé).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Sport : Championnats d'Europe d'athlétisme ; 16 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 17 h. 5, Série : Têtes brûlées ; 18 h. 5, Cirques du monde (le cirque dans la ville) ; 19 h., Sport : Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeux sans frontière ; 21 h. 50, Document de création : Les chemins de l'imaginaire, réal. C. Brabant.

Première partie : « La forêt et les étoiles ». Ce document se propose de faire connaître l'éveil de la pensée humaine, la longue évolution qui a conduit de l'homme des cavernes d'il y a vingt mille ans à la naissance du christianisme.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h. 50, Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes. Une femme, une famille : banlieue de Pékin. (Rediffusion de l'émission du 1er septembre) ; 17 h. 50, Téléfilm : Anachronisme. Scénario et réal. C. Mourthe, avec L. Fayol, H. Guisol, M. Cress, M. Damien, T. Billis.

Deux sexagénaires s'aiment d'amour tendre dans une vieille maison du Limousin.

18 h. 50, Les animaux et leur survie : le récif d'Andross ; 19 h. 20, Documentaire : Eléphant boy (La vie de Welé Pala, éleveur d'éléphants à Skri-Lanka).

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Courrières, réal. M. Boudou.

Pendant la Belle-Epoque, la catastrophe survenue à Courrières, petite ville minière du nord de la France, fit 1 100 morts. Des documents d'époque retracent la tragédie.

20 h. 30, Emission musicale : Josquin des Prés. Réal. P. Masson, avec l'ensemble vocal « Adam de la Halle », dir. R. Cardon, et la participation de J.-M. Branquart et S. Martel.

21 h. 20, L'homme en question : Guy Béart.

Le chanteur est interrogé par Geneviève Dormann, écrivain, le dessinateur Wolinski, Jean-Louis Barrault, le metteur en scène du Théâtre d'Orsay, et Georges Suffert, journaliste.

22 h. 20, Journal.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : LE PORT DE L'ANGOISSE, de H. Hawks (1944), avec H. Bogart, L. Bacall, W. Brennan, Dalio, H. Carmichael, D. Moran. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

En 1940, à la Martinique, un Américain pris entre les partisans de Vichy et les résistants de la France Libre, quitte son attitude individualiste après avoir cédé au charme insolent d'une jeune aventurière.

La rencontre — historique — de Bogart et Lauren Bacall, dans l'adaptation très libre d'une nouvelle d'Hémingway.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Georges Perros (et à 14 h. Rediffusion) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Protestantisme ; 9 h. 5, Disques ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 9 h. 55, Disques ; 10 h., Messe à Saint-Séverin ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h., Disques ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : Entretiens avec Roger Peyrefitte ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert du Quatuor bulgare à la Maison de Radio-France : « Quatuor en mi bémol, opus 125 » (Schubert), « Quatuor en fa » (M. Ravel), « Quatuor n° 2 en sol majeur » (Beethoven) rediffusion.

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Triomphe de l'amour », de Marivaux, avec : M. Aumont, R. Acquaviva, Y. Pignot, G. Giroudon, etc. ; 15 h. 56, Disques ; 16 h. 5, Musique sacrée orientale : Oratorio byzantin du quatrième siècle ; 17 h. 20, Disques ; 17 h. 30, Jean Carteret : La révolution est une violente tendresse (rediffusion) ; 18 h. 20, Disques ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes : En direct du festival d'Hyères ;

20 h. 5, Poésie : Georges Perros (rediffusion) ; 20 h. 40, « Esclarmonde », opéra en 4 actes de Massenet, livret de A. Blau et L. de Gramont ; 23 h., Black and blue : L'improvisation dans le jazz ; 23 h. 50, Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonica sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « la Belle Hélène » (Offenbach) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : l' « Octuor » de Schubert ; 17 h., Le concert égoïste de Maurice Roche : Ravel, Monteverdi, Chabrier, Machaut, Beethoven, Ch. Parker, Schumann, Leroux, Berlioz ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant : Be bop and cool revival ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg : « Symphonie n° 32 en sol majeur », « Concerto pour piano n° 23 en la majeur », « Misera dove son... », « Scène avec rondo », « Symphonie n° 33 en si bémol majeur » (Mozart), par le Mozarteumorchester de Salzbourg, direct. L. Hager, avec J. B. Ihloff, soprano, et J. Kalichstein, piano ; 22 h. 30, Mémoire d'un grenier : Musiques du Moyen Age et de la Renaissance ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « la Passion selon saint Matthieu » (Bach).

UN ENTRETIEN AVEC ÉTIENNE MOUGEOTTE

Qui va parler sur Europe 1 ?

Quelques changements dans la présentation de l'information sur Europe 1 vont intervenir dès le lundi 4 septembre : légers glissements d'horaires pour les quatre chroniqueurs ou éditorialistes déjà présents à l'antenne du lundi au vendredi (1), mais, surtout, arrivée de Roger Gicquel. Chaque matin, de 7 h. 45 à 7 h. 50, avec « Et si nous parlions de vous », le présentateur du journal télévisé de TF 1 abordera certaines questions dites « de société », cela au moment où Robert Nahmias se voit chargé de mettre en place à l'intérieur de la rédaction d'Europe 1 un service plus spécialisé dans ces mêmes problèmes. Enfin, toujours quotidiennement, Ivan Levaï établira une revue de presse suivie par son « Expliquez-vous sur Europe 1 », séquence qu'il anime depuis longtemps déjà et qu'il tentera de « faire coller » encore plus à l'immédiate actualité.

La diffusion de ces deux nouvelles tranches, qui, le matin, accroissent le temps consacré à l'information, a conduit les responsables de la programmation à réduire la place relative des chansons pour introduire des plages de musique instrumentale plus brèves et plus fréquentes, Mme Soleil étant toujours là (une minute), ainsi que Pierre Bonte pour « Vive la vie ! » et Albert Simon dans « Le temps qu'il fait et qu'il fera peut-être ».

Le journal de 8 heures sera celui de Philippe Gildas, qui, avec Maryse encore, revient animer, coordonner les deux heures trois quarts au long desquelles Europe 1 fait porter l'essentiel de son effort dans le domaine de l'information, l'audience de la station culminant en effet entre 6 heures et 8 h. 45.

Etienne Mougeotte, depuis novembre 1974 directeur de l'information sur Europe 1, précise ci-dessous comment il tient à « personnaliser » les journaux, éditoriaux et chroniques qui, dans leur succession, devraient constituer une sorte de long quotidien ininterrompu, approfondi. Un journal parlé du matin qu'Etienne Mougeotte souhaite « journal de référence ».

Evoquant de lui-même, tout d'abord, la récente modification de la répartition des capitaux d'Europe 1 (*le Monde* du 23 août), Etienne Mougeotte dit : « *Le rachat par la société Matra des parts de Sylvain Floirat conforte Jean-Luc Lagardère dans sa position de directeur général et marque pour la station une étape importante. Il y avait, après la grosse bavure de 1974, un défi à relever ; il fallait prouver qu'il était possible de fabriquer ici une information impartiale (oh ! je ne dis pas objective), une information de qualité. L'équipe alors réunie comportait beaucoup de jeunes assez peu expérimentés. Ceux-ci, en quatre ans, ont fait leurs classes. Et, s'il y a eu dans les premiers mois des crises, l'autonomie de M. Lagardère n'a jamais été, dans la maison, remise en cause. Le jeu a été honnête de la part de la SOFIRAD aussi bien que des partenaires principaux. Malgré les suspicions nombreuses, graves, la délégation des responsabilités a été effective. C'est à l'extérieur qu'il fallait confirmer cette indépendance : voilà qui est fait. Et M. Lagardère, à ce sujet, ne dissimule pas sa satisfaction. Avec la nouvelle structure du capital il voit — dans le rapport complexe des forces en balance — son poids consolidé. Bien entendu, des pressions ont été exercées ; celles-ci se font sentir partout. Nous n'y avons jamais cédé. Pas plus que nous n'avons tenté de gagner notre audience par la médiocrité facile.*

» *Je n'étais moi-même pas sûr, à l'origine, que Jean-Luc Lagardère favorise autant l'information : or, il a toujours considéré ce secteur comme prioritaire. Il en a fait l'image de marque de la station. Plus que jamais la radio garde son avance sur la télévision, et cette souplesse considérable permet de restituer l'immédiat des événements. Retransmettre en direct la première bénédiction du nouveau pape nous a été possible vers 19 h. 30, le 26 août, alors que les diverses chaînes de télévision n'ont pas été à même d'ouvrir leur journal de ce soir-là avec ces images d'actualité. Cependant, il convient d'éclairer, de mettre en perspective le flot quotidien d'informations. Europe 1, plus que d'autres stations, a commenté, analysé pour son auditoire, afin d'assumer une fonction pédagogique, de mettre de l'ordre dans le « matraquage ».*

» *Toutefois, les médias (et nous parmi d'autres) sont arrivés à une sorte de perversion en diffusant pêle-mêle faits et commentaires, désacralisant l'information au profit de l'humeur. Or la robe orange de Mme Carter ne peut pas être dite jaune. Nous allons, dès cette rentrée, entreprendre un réel effort, afin d'éviter ces distorsions. Séparer, de façon claire, la relation des faits et l'analyse de ceux-ci. Et cet effort s'entendra à l'antenne. On préviendra l'auditeur, lui signalant qu'il écoute, après l'information stricte, les jugements de tel ou tel journaliste. Ceux-là seront nommés et leur responsabilité engagée. Il est bon de préciser qui parle : la radio est un instrument de communication très directe, on doit personnaliser les voix. Les gens souffrent assez de l'anonymat généralisé.*

» *Le « star-system » ? On n'y échappe pas. Nous sommes à Europe 1 un système avec beaucoup de stars. Et le vedettariat ne contredit pas, au contraire, le travail d'équipe. Il contribue à une certaine émulation. Si nous avons fait appel à Roger Gicquel, c'est que les téléspectateurs l'apprécient. Nous l'avons choisi lui parce qu'il est la plus grosse vedette ! Il sera le plus connu parlant des moins connus. Sa chronique complétera celle de Guy Thomas, qui lève pour l'auditeur les lièvres de la bureaucratie, de l'administration. Il évoquera la vie courante avec son talent propre, non pour faire pleurer Margot, mais pour contrebalancer ce que notre radio a de trop abstrait ou de trop ardu. Europe 1 manque parfois de ce que l'on peut appeler « le cœur ». Cependant Roger Gicquel sera un parmi d'autres ; il s'intégrera dans la palette des signatures matinales, moins pour analyser que pour restituer les choses vues, vécues.*

» *Dans le même souci de se rapprocher du public, Europe 1 fera chaque jour appel à ses correspondants de province pour faire vivre plus l'actualité non parisienne. J'ai également demandé à Ivan Levaï de donner une large part aux journaux régionaux, locaux, au cours de sa revue de presse. Nous devions combler une lacune : beaucoup de nos auditeurs, à 8 h. 30, décrochaient d'Europe 1 pour écouter sur France-Inter la revue de presse que nous ne leur proposions pas. Nous avons donc, tant qu'à faire, programmé la nôtre au même moment !*

» *Voilà pour les innovations. D'autre part, à l'occasion des élections au Parlement européen, nous allons multiplier les informations concernant les pays du Marché commun. Olivier de Rinqueusen sera notre « Monsieur Europe ». Sans du tout nous cantonner aux questions juridiques ou économiques (les affaires étrangères ne passionnent guère les Français), nous diffuserons des reportages sur telles façons de vivre, sur telles expériences intéressantes chez nos partenaires des Communautés : nous parlerons des Européens. Il nous faut prévoir dans ce domaine quelques opérations spectaculaires, mais déjà nous savons que le chancelier Brandt participera à un prochain club de la presse. Après la période d'activité intense qui a précédé le mois de mars, tout en France est retombé. La désescalade a été d'autant plus brutale que, passé l'enjeu des élections, les deux années qui viennent s'annoncent plates, grises. Sans la dédaigner, nous laisserons un peu de côté la politique politicienne.* »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) 7 h. 15 : Guy Thomas ; 7 h. 25 : Alain Duhamel ; 7 h. 55 : Jean Boissonnat ; 8 h. 20 : Etienne Mougeotte.

LA NON-DIFFUSION DU FILM SUR CUBA

Antenne 2 rejette le terme de censure

Le refus d'Antenne 2 de retenir le film sur Cuba de Franck Cassenti, pour l'émission « Question de temps » du 30 août, suscite de nouvelles protestations. Après le parti communiste (*le Monde* du 1er septembre), c'est au tour du parti socialiste et du Mouvement de la jeunesse socialiste de faire état de leur indignation contre l'interdiction de diffusion. Le centre confédéral de la jeunesse C.G.T. et l'association Travail et culture estiment également que cette décision procède de la censure.

Le reportage de Franck Cassenti a été présenté à la presse, le 31 août, par Antenne 2. M. Louis Beriot, rédacteur en chef de l'information, a déclaré notamment : « *Le terme de censure ne peut pas tenir. Tout d'abord quel intérêt aurions-nous à censurer un film sur Cuba ? Il est évident, d'autre part, que si nous avons fait cette commande à Franck Cassenti et Régis Debray, c'est que nous voulions une œuvre engagée, avec un souffle poétique, ce qui, en l'occurrence, n'est pas le cas* », a-t-il conclu.

Un chromo

Le rendez-vous de vingt mille jeunes de cent quarante-cinq pays... Les images supposées chaleureuses d'un réalisateur engagé... Le commentaire et le souffle d'un Régis Debray. Politique, jeunesse, tropiques... Malheureusement, la mayonnaise ne prend pas et le film ne parvient pas à intéresser un instant. C'est une succession maladroite de vues de foule joyeuse, de pionniers en foulard rouge, d'allégresses disciplinées, régulièrement entrecoupées par l'apparition du lider maximo. *Castro à la tribune, dans la foule, tenant dans les bras une petite Noire qui, en assurant sa prise, fait crier à la foule* « Vive l'Ethiopie ! Vive Cuba ! » *Fidel en voix off sur images de Fidel, condamnant l'impérialisme en phrases balancées.*

En fait, ce film « impressionniste » ne traite aucun sujet. Ni l'enfance révolutionnaire : « La jeunesse partage son temps entre l'éducation et le travail, tout en étant prête à défendre militairement son territoire » ; *ni l'Afrique, où les Cubains* « vont sur la volonté expresse de gouvernements indépendants » ; *ni les rapports entre Noirs et Blancs, sujet complexe et controversé, limité à une Noire qui, sur une plage, se félicite de n'être plus discriminée,* « car ici c'était des plages privées de propriétaires de la haute bourgeoisie ».

Découragé par la faiblesse, ce film, qui eût sans doute été différent s'il avait pu faire le voyage, Régis Debray est étrangement absent. Restent quelques images de chars de carnaval et la constatation, grâce à l'abondance des gros plans, que Castro, et sans cigare, ressemble de plus en plus à un Jaurès en treillis.

P.-J. F.

MÉDECINE

UN SEUL CAS DE VARIOLE EST CONFIRMÉ EN GRANDE-BRETAGNE

Les deux personnes hospitalisées par précaution après avoir été en contact avec une malade contaminée par un virus de la variole manipulé à des fins expérimentales à l'école de médecine de Birmingham ne sont pas atteintes par la maladie. D'après le porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé, M. James Magee, la situation est maintenant bien en main, le seul cas confirmé ayant été isolé rapidement et l'ensemble de ces contacts étant surveillés. De ce fait, cet accident ne remet pas en cause la politique de l'O.M.S. vis-à-vis de la variole.

[La politique de l'O. M. S. vis-à-vis de la variole a été souvent prise à partie, en particulier en France, par les adversaires de la vaccination antivariolique. Au début d'août, certains organes de presse médicale se sont fait largement l'écho de rumeurs concernant l'existence de deux cas de variole au Soudan. L'O. M. S. dément cette nouvelle en soulignant que l'offre de 1 000 dollars de récompense pour la découverte des cas isolés de variole ne peut manquer d'attirer certaines concupiscences : ce qui s'est passé au Soudan.]

JUSTICE

Un nouveau jugement enjoint à Terre des hommes-France de rendre deux enfants à la famille qui en avait la garde

De notre correspondant

Reims. — Pour la troisième fois en un mois, la justice vient de désavouer l'association Terre des hommes-France dans l'affaire des deux enfants sud-coréens (et non nord-coréens, comme nous l'avions indiqué par erreur) « *retirés* » par deux de ses responsables à la famille Branco de Sedan (Ardennes), qui en avait la garde depuis près de trois ans (*le Monde* du 25 août).

Jeudi 31 août, une ordonnance de référé rendue par M. Paul Grosjean, conseiller à la cour d'appel de Reims, enjoint de nouveau à l'association de restituer sans délai les deux enfants à la famille Branco. On ignore cependant toujours où se trouvent ces enfants que Terre des hommes-France se refuse à rendre, alléguant « *leur propre intérêt* ».

⁂

Mise en cause, dans *le Monde* du 25 août, par M. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes, et, d'un autre côté, par l'association Terre des hommes-Haut-Rhin, Terre des hommes-France nous a adressé la mise au point suivante :

M. Kaiser affirme que Terre des hommes-France [*est*] « *un groupe* né de notre mouvement, et qui ne nous est rien. Ni pour l'esprit, ni pour le travail, ni pour les méthodes ». *Nous en convenons avec quelques explications. L'* « *esprit* » de Terre des hommes, *association créée en 1960 par M. Kaiser, semble n'avoir pas varié à Lausanne. Il n'en est rien dans les autres pays de la Fédération internationale Terre des hommes (y compris la Suisse) qui vivent avec leur temps et ont évolué à travers leurs expériences dont ils ont su tirer les enseignements.*

Le « *travail* » *de* Terre des hommes-France *et ses* « *méthodes* » *sont différents de ceux de M. Kaiser car basés sur des décisions prises démocratiquement au sein de groupes de travail, sous la responsabilité d'un conseil d'administration élu par l'assemblée générale des membres actifs.*

La Fédération internationale Terre des hommes, créée sous l'égide de M. Kaiser, ne le compte plus au nombre de ses membres depuis que celui-ci, en mai 1972, a refusé d'accepter que le conseil exécutif de Terre des hommes soit élu librement par l'assemblée générale. C'est ainsi que le fondateur de T.D.H. nomme son conseil, car, a-t-il déclaré : « je ne peux travailler qu'avec des gens de mon choix. »

En ce qui concerne Terre des hommes-Haut-Rhin, nous contestons le bien-fondé de cette appellation. Un certain nombre de membres actifs, mis en minorité en ce qui concerne les « *orientations* » *du mouvement, ont refusé de s'incliner devant les décisions largement majoritaires de l'assemblée générale de 1977. Ils ont donc quitté Terre des hommes-France, mais ont reconstitué des associations régionales ou départementales en prétendant conserver le même nom.*

En aucun cas vingt-cinq départements ne se sont retirés, mais quatorze associations parallèles se sont créées, dont une a déjà dû changer de nom par décision de la première chambre de la Cour d'appel de Paris, et quatre ont renoncé délibérément à cette appellation usurpée.

Il est curieux de constater combien une association humanitaire telle que Terre des hommes-France peut rencontrer d'obstacles de la part de personnes physiques ou morales moins soucieuses qu'elle d'évolution et de liberté démocratique.

LA RÉFORME DES PERMISSIONS DE SORTIE

Le projet de M. Peyrefitte distinguerait les détenus des maisons d'arrêt de ceux des centrales

Une délégation de l'Union des syndicats catégoriels de la police a été reçue jeudi après-midi 31 août au ministère de la justice, où elle entendait faire part de son indignation « *contre les permissions accordées abusivement aux détenus* ». A cette occasion, un conseiller technique de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a donné quelques précisions sur le contenu du projet de loi qui sera soumis au Parlement à l'automne prochain (*le Monde* du 1er septembre).

Au terme de ce projet, les jurys d'assises pourront prévoir dans les attendus de leurs arrêts l'interdiction de toutes permissions aux détenus durant un certain nombre d'années. D'autre part, la décision d'accorder une permission à un détenu sera prise de manière collégiale et sur une base plus large qu'actuellement. Enfin, une plus grande distinction devrait être faite entre les détenus des maisons d'arrêt et ceux des maisons centrales. Selon un porte-parole de la délégation, la chancellerie aurait promis, en attendant le vote du projet de loi, de limiter le nombre des permissions.

De son côté, le ministère a publié un communiqué confus d'où il ressort tout à la fois que « *le principe des permissions de sortie est indispensable à une bonne réinsertion des détenus au terme de leur incarcération* », qu'il « *ne saurait donc être abandonné pour l'ensemble de la population pénale* », que le taux des échecs « *ne dépasse pas 3,3 %* » et qu'il « *a d'ailleurs diminué* » depuis la première réforme du régime des permissions de sortie, en novembre dernier, mais que « *les excès constatés, particulièrement choquants, n'en justifient pas moins une réforme plus profonde des conditions d'attribution de ces permissions* ».

« L'HUMANITÉ » : inquiétant mois d'août...

Dans le journal *l'Humanité*, Roger Pourteau revient sur cet « *inquiétant mois d'août qui a vu, tour à tour, des policiers exposés aux balles des* « *barbouzes* » *d'une ambassade, puis à celles de truands en cavale et nantis de permissions pour le moins abusives, s'agissant d'individus aussi dangereux* ».

« *Leur colère est justifiée,* écrit encore Roger Pourteau à propos des policiers, *lorsqu'ils deviennent comme avant-hier boulevard Voltaire, les victimes d'un faux libéralisme et d'un certain laxisme à l'égard d'une poignée de criminels irrécupérables.* »

La disparition d'un DC-3 au large de l'Italie

Les lenteurs de la police

Le réservoir d'avion découvert au début du mois d'août près des îles Lipari (Eoliennes), au nord de la Sicile, n'appartient pas, selon les autorités italiennes, au DC-3 français disparu le 28 juillet dernier (*le Monde* des 30, 31 août et du 1er septembre). Ainsi, cette information, rendue publique le 30 août par la police italienne, n'a pas fait progresser l'enquête administrative ouverte il y a seulement quelques jours par la police de l'air et des frontières (PAF).

En fait, la police de l'air et des frontières de Toulouse a dès le 27 juillet, été amenée à s'intéresser au décollage du DC-3 à Toulouse-Blagnac. Mais les quelques vérifications indispensables à la rédaction de la note de la PAF auraient pris près de quinze jours. Le DC-3, acheté par M. Pierre Teyssedre, pilote professionnel d'un avion-taxi basé à Rodez (Aveyron), à M. Robert Bcname, directeur de Général Air Service, a, en effet, été obligé de se reposer sitôt son décollage achevé, le 27 juillet. L'un des pilotes, M. Philippe Toutu, ne connaissait pas, semble-t-il, le système de fonctionnement de rentrée des trains d'atterrissage.

En outre, Air Total, fournisseur de carburant à l'aéroport, refusa de remplir d'essence les dix fûts vides chargés à bord de l'appareil, cette opération n'étant pas réglementaire. Une hypothèse souvent évoquée par les enquêteurs suggère que le DC-3 aurait pu chercher, après son escale de Palerme, à procéder à ce chargement sur « un terrain confidentiel ». Toujours selon cette hypothèse, un système à pompe aurait pu permettre au DC-3 de se ravitailler en vol et de porter son rayon d'action à quelque 4 500 kilomètres. On sait que, lors de l'affaire Claustre, un DC-3 recourut à un tel procédé sur un terrain situé en Afrique du Nord.

Il reste encore que le plan de vol du DC-3, déposé auprès de la tour de contrôle de Palerme, semble n'avoir pas été réglementaire. Il aurait ainsi donné deux escales possibles : Brindisi ou Mendola. Dans les faits, le DC-3 s'est posé dans un premier temps à Catane (Sicile) pour ensuite disparaître définitivement.

La police de l'air et des frontières n'est plus la seule police à enquêter sur cette mystérieuse disparition. La sixième section de la direction centrale de la police judiciaire, chargée des affaires relatives aux atteintes à la sûreté de l'Etat et au terrorisme, tant national qu'international, est ainsi en contact avec Interpol.

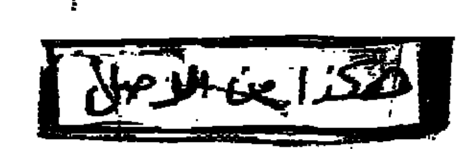
UN COMMUNIQUÉ DE L'HOTEL MATIGNON APRÈS L'ATTENTAT CONTRE M. MOUROUSI

Après la revendication par la « section franco-arabe du refus » (*nos dernières éditions*) de l'attentat commis contre le domicile de M. Yves Mourousi, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, apporte « *son soutien à l'ensemble des journalistes français* » et stigmatise l'action de cette « *organisation criminelle qui prétend obtenir par la menace l'alignement de la presse française sur certaines options politiques* ».

Dans un communiqué de l'hôtel Matignon, il est indiqué que « *le premier ministre a demandé au ministre de l'intérieur de prendre immédiatement les dispositions les plus fermes pour faire échec à de tels actes criminels* ».

De son côté, le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) « *s'étonne de l'impunité dont jouissent les poseurs de bombes racistes, encouragés par la passivité des pouvoirs publics* ».

● *Dix-sept des détenus de la centrale de Clairvaux (Aube)*, qui s'étaient tailladé les veines le 27 août (*le Monde* du 29 août), ont été transférés jeudi 31 août dans cinq centrales éloignées d'au moins 300 kilomètres de Clairvaux. Selon la direction de cet établissement pénitentiaire, ces dix-sept hommes interdisaient sous la menace, à leurs camarades de reprendre leur travail dans les ateliers de la centrale.



Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LA CONSTRUCTION DU CANAL RHIN-RHONE

Les lenteurs de la voie d'eau

M. Michel Albert, commissaire général au Plan, a récemment indiqué, au cours de l'émission télévisée « Question de temps », que le projet du canal Rhin-Rhône allait subir une « révision ». En fait, derrière cette formule prudente, se cache un certain « désengagement » de l'Etat. Certes, on ne renonce pas, mais on prend acte des retards pris dans le calendrier et on renonce à entamer les travaux avant 1980, terme du VIIe Plan.

Le projet d'une grande voie d'eau reliant le Rhône au Rhin a fait l'objet d'engagements du président de la République, notamment à Dijon, le 24 novembre 1975. Il figure au VIIe Plan (1975-1980) et bénéficie même d'un programme d'action prioritaire (PAP n° 6) de 1,55 milliard de francs. Il s'agit de dérouler sur 239 kilomètres un véritable boulevard liquide large de 50 mètres sur lequel circuleront des convois de 4 400 tonnes, puis de 6 000 tonnes.

Pour leur faire franchir le seuil de Belfort, haut de 160 mètres, il faudra remuer 75 millions de mètres cubes de matériaux, construire vingt-quatre écluses et quinze barrages. Ces gigantesques travaux prendront une dizaine d'années. Ils devraient ouvrir l'axe mer du Nord-Méditerranée, relier la France au réseau fluvial de l'Europe centrale et engendrer le long du parcours de nouvelles activités industrielles.

En revanche, ces travaux présentent des risques écologiques non négligeables, malgré les assurances récemment données aux maires des cent quarante-cinq communes traversées (le Monde du 31 juillet). Le projet soulève une vive opposition chez les défenseurs de l'environnement, les agriculteurs et même les syndicalistes de Franche-Comté et d'Alsace. Il doit, en effet, rayer du cadastre 4 300 hectares de terres cultivables.

Son coût, évalué en 1976 à 5,6 milliards de francs sera évidemment beaucoup plus élevé. Nombre de hauts fonctionnaires et d'économistes émettent ouvertement des doutes sur l'utilité réelle et surtout sur la rentabilité de l'ouvrage. Quels sont donc les produits lourds qui, sortis des usines installées à proximité du canal, justifieront en 1990 leur transport par voie d'eau ? Personne n'a clairement t-il vraiment du Rhin-Rhône ? répondu à cette question. L'aménagement du territoire profitera-Beaucoup estiment que, compte tenu de la conjoncture économique, il y aurait de meilleurs investissements à engager.

Néanmoins le projet a été déclaré d'utilité publique le 30 juin dernier. Bien qu'elle soit intervenue avec un an et demi de retard sur le calendrier initial, cette décision semble indiquer que le gouvernement n'entend pas renoncer.

Mais il est bien forcé de reconnaître que le programme d'action prioritaire numéro 6 ne sera pas exécuté dans les délais. L'enveloppe budgétaire qui avait été accordée à l'axe mer du Nord-Méditerranée n'a été utilisée qu'à 25 %. Le maître d'ouvrage du canal (on parle de la Compagnie nationale du Rhône) n'a pas été désigné. Le plan de financement fait problème. Le budget des voies navigables de 1979 sera inférieur à celui des années passées. Or, sans engagement de l'Etat, les collectivités locales refusent de verser leur écot. En faisant payer plus cher à l'E.D.F. l'électricité que produisent ses propres barrages, la Compagnie nationale du Rhône apportera-t-elle une partie de l'argent nécessaire ? Cette hypothèse n'est pas exclue. On compte aussi sur le concours de la Communauté européenne. Tout cela devrait faire l'objet d'une décision du Parlement lors de sa session d'automne. Mais la réorganisation du ministère des transports entrave la préparation des textes nécessaires.

Bref, à l'occasion de la révision du VIIe Plan, le gouvernement, sans revenir en arrière, ne peut que modérer ses ambitions. D'ici à 1980 on essaiera d'acheter une bonne part des terres nécessaires à l'emprise du canal. Une trentaine de millions suffiraient. En revanche, on n'engagera pas les travaux proprement dits. Cette « priorité » du VIIe Plan est aujourd'hui dépassée. On s'accorde en somme le temps de la réflexion. Mais, tout bien réfléchi, inscrira-t-on encore le canal Rhin-Rhône au VIIIe Plan ?

MARC AMBROISE-RENDU.

RÉPARATION NAVALE

Huit jours de sursis pour le groupe Terrin

De notre correspondant régional

Marseille. — Après avoir mis en demeure les représentants du personnel d'accepter dans les quarante-huit heures le « plan Fournier » — qui se traduisait notamment par de nouveaux licenciements massifs — les syndics du règlement judiciaire du groupe Terrin ont accepté, le jeudi 31 août, de reporter à huitaine l'échéance qu'ils avaient fixée à leurs interlocuteurs.

Une réunion « de la dernière chance » avait été organisée auparavant grâce à la médiation du président de la chambre de commerce de Marseille, M. André Tourret, entre M. Gilbert Fournier, président-directeur général des Ateliers et Chantiers du Havre (A.C.H.), candidat à la reprise partielle des activités du groupe Terrin, et les syndicats C.G.T. et C.G.C. Au terme de cette réunion, un communiqué commun a été publié précisant que les partenaires sociaux étaient tombés d'accord sur « *le principe des discussions sur tous les points du plan* ».

M. Fournier a fait en l'occurrence un important pas en arrière, puisqu'il avait, semble-t-il, exclu jusqu'ici d'engager personnellement des négociations avec les syndicats, laissant le soin aux mandataires de justice de faire accepter aux diverses parties intéressées les nombreuses clauses suspensives de son plan. Or le P.D.G. des Chantiers du Havre est non seulement revenu sur ce principe qui paraissait intangible, mais il a sous-entendu qu'il aurait été en partie induit en erreur dans l'élaboration de son rapport.

Les éléments d'appréciation qui lui auraient été fournis par les responsables du groupe en vue d'établir le prix de revient moyen des heures productives seraient notamment à revoir. M. Fournier a, en outre, précisé aux syndicats qu'il ne souhaitait pas imposer unilatéralement un nouveau statut du personnel de la réparation navale marseillaise, mais « bâtir » ce statut librement avec ses partenaires.

GUY PORTE.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CABINET
DE Mes WOLINER et DEVEDJIAN
Avocats à la Cour d'Appel de Paris,
26, avenue Kléber, PARIS (75116)

Extrait d'un arrêt rendu le 5 juillet 1978 par la 4e chambre de la Cour d'Appel de Paris,

Entre

La SOCIETE SAMPA-HELIOS, dont le siège est à Saint-Pierre-d'Albigny (73250)

Et

Les Ets MATHIEU FALL, dont le siège est à Marseille (13), 143, av. des Chutes-Lavie.

« Dit et juge que les lustres 7304, 7305 et les appliques 5304, 6305 de Mathieu Fall constituent la contrefaçon des lustres 9118, 9119, 9120, 9121 et de l'applique 9122 de Sampa-Helios.

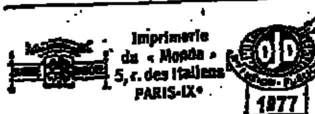
Ordonne la publication du présent arrêt dans deux journaux ou revues au choix de l'appelante et aux frais de Mathieu Fall... commet en expert avec mission, en s'entourant de tous renseignements, en consultant tous documents même aux mains de tous tiers ou services, notamment livres, pièces comptables et documents fiscaux, en recueillant si nécessaire l'avis d'un autre technicien d'une spécialité distincte de la sienne, de rechercher tous éléments propres à éclairer la Cour sur le préjudice subi par la Société SAMPA-HELIOS.

Condamne Mathieu Fall à payer à Sampa-Helios une provision de 15.000 francs.

Condamne la Société Mathieu Fall aux dépens de première instance, et d'appel... »

Pour extrait
Mes WOLINER et DEVEDJIAN.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CIRCULATION

Le mauvais temps est responsable du retard du programme autoroutier

explique le ministre des transports

Deux cent cinquante kilomètres d'autoroutes seront mis en service en 1978, vient d'annoncer M. Joël Le Theule, ministre des transports, soit la moitié du programme annuel autoroutier fixé par les pouvoirs publics le 15 uin 1977.

Pour le ministre des transports, la cause de ce retard est due au mauvais temps qui a sévi sur la France depuis le début de l'année et retardé la mise en service de 146 kilomètres d'autoroutes. M. Le Theule attend sans doute un hiver tout aussi rigoureux pour l'an prochain puisque moins de 400 kilomètres d'autoroutes seront ouverts à la circulation en 1979... desquels il faut retrancher les sections dont la mise en service a été retardée par le « mauvais temps » en 1978.

En 1978 et en 1979, 250 kilomètres d'autoroutes environ ont été ou seront mis en service chaque année. L'avenir est tout aussi sombre puisque, au cours du prochain exercice budgétaire qui portera effet au-delà de 1979, les crédits affectés aux investissements autoroutiers accuseront une baisse de 11 %. A ce rythme-là, il faudra douze ans au lieu de six pour réaliser le programme autoroutier. Pourquoi ne pas le reconnaître ? — M. C. R.

Drôle d'addition !

Déjà le « faux pas » de M. René Monory, ministre de l'économie, annonçant prématurément une baisse du prix de l'essence, avait indisposé les automobilistes. Or, voilà que la confirmation d'une réduction des crédits publics consacrés en 1979 à la construction des autoroutes avive leur inquiétude.

M. Raymond Barre, le premier, s'est employé à rassurer les automobilistes. Il leur a indiqué que l'argent économisé aujourd'hui leur sera rendu demain sous une forme qui, bien sûr, reste à définir.

De son côté, M. Le Theule, a cherché une parade pour démontrer que le programme autoroutier ne souffrira pas de la rigueur des temps. Un exercice difficile : les pouvoirs publics ont inscrit 254 kilomètres d'autoroutes au progamme 1979, soit la moitié de ce qui avait été prévu.

Pour dissimuler ce déficit, M. Le Theule a donc imaginé de confondre, dans une même addition, kilomètres d'autoroutes et kilomètres de voies rapides. Une présentation qui permet de faire apparaître en 1979 une augmentation des crédits d'investissements de 3 % par rapport à l'année précédente.

Une assimilation abusive ? « *Assurément non*, affirme-t-on au ministère des transports. *Les automobilistes ne font pratiquement pas la différence entre ces deux sortes de routes. On roule aussi vite sur l'une que sur l'autre. Les voies rapides ont même l'avantage de ne comporter aucun péage.* »

Fausse alerte donc : les automobilistes peuvent rouler tranquilles...

J.-J. B.

AÉRONAUTIQUE

Le programme Airbus

Nous ne souhaitons pas que la Grande-Bretagne collabore avec les constructeurs européens si dans le même temps elle achète des avions américains, déclare M. Le Theule

La conférence de presse réunie le jeudi 31 août par M. Joël Le Theule, ministre des transports, n'aura guère contribué à éclairer l'imbroglio auquel donne lieu une éventuelle participation de la Grande-Bretagne à la construction du biréacteur moyen-long-courrier européen A-310 (nouvelle dénomination du A 300 B 10) dans le cadre du consortium européen Airbus Industrie.

A quelques détails de formulation près, l'attitude de la France reste telle qu'elle fut exprimée en juillet, « *simple et logique* » selon le ministre : « *Nous ne souhaitons pas que la Grande-Bretagne collabore avec les constructeurs européens et que, dans le même temps, elle achète des avions américains.* » Or c'est précisément l'inverse que semblent rechercher les Anglais.

En effet, le même jour, à Londres, M. Eric Varley, ministre britannique de l'industrie, annonçait (*nos dernières éditions*) que British Aerospace Corporation (B.Ae.) souhaitait acquérir 20 % du capital d'Airbus Industrie pour devenir ainsi un « partenaire à part entière » aux côtés des Français et des Allemands. Dans le même temps, le gouvernement britannique autorisait British Airways à acquérir dix-neuf Boeing-757 équipés de moteurs Rolls-Royce. Il a aussi autorisé le motoriste britannique à lancer un nouveau genre de moteurs, le RB 211 535 dont seront équipés les Boeing-757.

Pour la France donc, rien n'est réglé, d'autant que l'accord technique donné par la Grande-Bretagne suppose, pour entrer en vigueur, la réalisation parallèle d'un accord intergouvernemental que les propositions de l'éventuel futur partenaire d'Airbus-Industrie laissent présager laborieux. Le A-310 ne sera, au demeurant, qu'un élément de la négociation à côté d'un autre dossier auquel les décisions de Londres risquent de porter un coup fatal : celui du « Jet » (Joint Engineering Team), prévu en deux versions capables de transporter de cent trente-six à cent soixante-trois passagers sur des distances de 2 200 à 3 100 kilomètres.

Le Jet devrait naître vers 1981-1982 d'une coopération entre la France (SNIAS), l'Allemagne fédérale (Messerschmitt et V.F.W.-Fokker), et la Grande-Bretagne (B.Ae.). Cette dernière s'était montrée très intéressée par le projet. Or, le 31 août le gouvernement de Londres a précisément autorisé British Airways à acheter des Boeing-757, concurrents directs du Jet. Un choix qui « *pose indiscutablement un problème* », reconnaît M. Le Theule.

Ce dernier demeure néanmoins relativement optimiste, estimant que « *ce qui importe sur le plan industriel n'est que rien ne soit cause de retard* » dans la réalisation du A-310 pour lequel les achats d'outillage ont déjà commencé, tant en France qu'en Allemagne. Des négociations s'ouvriront, d'autre part, dans le courant du mois avec les Pays-Bas pour une participation éventuelle au projet. — J. Sn.

LA PRESSE BRITANNIQUE EST PESSIMISTE

La presse britannique se montre pessimiste quant à l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe aéronautique

Le « Times » souligne le paradoxe de la position de la Grande-Bretagne qui, tout en cherchant à entrer dans le consortium Airbus industrie, autorise sa compagnie nationale à acheter des Boeing-757, permettant ainsi le décollage de ce programme.

Le « Times » va ensuite jusqu'à se demander si British Aerospace n'a pas fait un mauvais choix en optant pour la coopération avec les Européens. « Si cette affaire marche, note-t-il, c'est une bonne mise pour la Grande-Bretagne, mais qui aurait pu être encore meilleure avec une participation dans la construction du Boeing-757. »

Le « Financial Times » met l'accent sur les avantages énormes retirés du contrat Boeing par la firme britannique Rolls-Royce, chargée de développer un nouveau moteur pour équiper le Boeing-757.

Le « Financial Times » n'exclut d'ailleurs pas que la compagnie British Airways réexamine plus tard l'éventualité d'une commande d'Airbus si la Grande-Bretagne parvient à faire accepter à la France et à l'Allemagne fédérale l'utilisation de moteurs Rolls-Royce sur le nouvel appareil B-10.

Pour le « Guardian », « l'euphorie provoquée par le contrat Rolls-Royce et la démarche européenne de British Aerospace pourrait être déplacée ». Le journal craint, en effet, que la Grande-Bretagne rate à la fois le train européen et le train américain.

LA COMPAGNIE AMÉRICAINE EASTERN AIRLINES COMMANDE VINGT ET UN BOEING-757

La compagnie aérienne intérieure Eastern Airlines, qui est la quatrième aux Etats-Unis et l'une des plus puissantes compagnies dans le monde, a annoncé le jeudi 31 août la commande de vingt et un biréacteurs Boeing-757 pour une valeur de 560 millions de dollars. Dix de ces appareils devraient lui être livrés en 1983 et onze en 1984. La compagnie a d'autre part pris des options sur vingt-quatre appareils supplémentaires.

Le Boeing-757 est un biréacteur équipé de moteurs Rolls Royce RB 211-535 de 14,5 tonnes de poussée. Selon la version adoptée, il peut transporter de cent cinquante-quatre à cent soixante-quatorze passagers sur un rayon d'action d'environ 2 500 kilomètres.

Selon un porte-parole d'Eastern, cette commande ne remet nullement en question les vingt-cinq options prises sur l'Airbus A-310 (1).

Le président de la compagnie aérienne américaine, l'ancien astronaute Frank Borman, a indiqué que les liaisons moyen-courriers d'Eastern seraient assurées dans l'avenir par les vingt-trois Airbus A-300 B-4 déjà commandés ferme et « *par la probable acquisition future de l'A-310, légèrement plus petit, sur lequel Eastern a vingt-cinq options* ».

(1) L'Airbus A-310, un moyen-long-courrier, est prévu pour le transport de deux cents passagers sur des étapes de 3 300 à 5 300 kilomètres.

SPORTS

ATHLÉTISME

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE DE PRAGUE

Sara la brune, Rosemarie la blonde

De notre envoyé spécial

Prague. — L'ennui avec l'athlétisme c'est que, pour être complet, impartial, rigoureux, il faudrait parler de tout : du temps qu'il fait, de la qualité de la piste, des temps de passage, des tendons d'Achille... Jeudi 31 août par exemple, on avait la possibilité de s'émerveiller sur la stature académique et les performances olympiques du décathlonien britannique noir Daley Thompson dans cette épreuve de touche-à-tout qui est sans doute la plus juste, la plus vraie, la plus cruelle aussi de l'athlétisme. Mais finalement, il était trop faible au javelot et il n'a pas été capable, dans le 1 500 mètres, épreuve finale, de damer le pion au Soviétique Alexandre Grebenjuk, lui abandonnant ainsi la victoire.

On aurait tout aussi bien pu donner un grand coup de chapeau au Français Jean-Claude Nallet qui, pour ses trente et un ans et ses cinquièmes championnats d'Europe — un record — s'était qualifié « les doigts dans le nez » en finale du 400 mètres haies, sa distance de prédilection. Ce coup de chapeau entre parenthèses aurait été donné en guise de minute de silence pour le reste de l'athlétisme français. Mais, malgré tout son courage, Jean-Claude Nallet a terminé sixième de cette course, sans gloire.

En revanche, on aurait pu s'émouvoir sur la carrière de la Polonaise Irena Szewinska, surnommée la « grande dame de l'athlétisme », toute couverte des médailles et des records des 100, 200 et 400 mètres qui, a trente-deux ans, a encore assez d'énergie pour accéder à la finale du 400 mètres dames et arriver troisième.

On aurait pu ensuite disserter sur la tradition et le renouveau du demi-fond britannique avec ce phénomène taciturne et barbichu Steve Ovett, qui est entré dans la légende de l'athlétisme depuis un 1 500 mètres fameux qu'il courut en 1977 à Düsseldorf en écœurant le champion olympique néo-zélandais John Walker et en ouvrant cette distance aux sprinters. Mais Ovett s'est fait souffler la première place du 800 mètres par un bel Allemand de l'Est blond, Olaf Beyer, nullement impressionné par ce Britannique.

On aurait pu tenir à peu près le même discours enthousiaste sur le 400 mètres dames — dont le nouveau et troisième record du monde a été établi depuis le début de l'année par Marika Koch, première femme, jeudi soir, sous les 49 secondes sur cette distance.

Bref, on aurait pu épiloguer sur toutes sortes de performances. Mais, ce jeudi, nous n'avons eu d'yeux — et les trente mille spectateurs du stade Evzen-Rosicky avec nous — que pour deux femmes, Sara Siméoni, l'Italienne brune aux yeux clairs, et Rosemarie Ackermann, l'Allemande de l'Est blonde et nerveuse. Deux femmes longues et belles, deux styles, deux tempéraments, une vieille rivalité.

Une rivalité de quatre ans

Leur premier « combat » s'est déroulé il y a tout juste quatre ans, à Rome, lors des précédents championnats d'Europe d'athlétisme. Grâce à un rouleau ventral extrêmement pur, Rosemarie était alors détentrice depuis deux semaines du record mondial de saut en hauteur, avec 1,95 mètre. Ce jour-là, la barre a été placée à 1,92 mètre et il ne restait qualifiée avec elle que Sara, adepte du Fosbury flop. Odieux, comme lui seul sait l'être, le public romain a conspué chacun des essais de la jeune Allemande qui a, malgré tout, emporté le concours en égalant son record du monde.

Même scénario, sans les sifflets des tiffosi toutefois, aux Jeux olympiques de Montréal, deux ans plus tard : Rosemarie, 1,93 mètre ; Sara, 1,91 mètre. Puis, en 1977, Rosemarie s'envole littéralement : d'abord 1,97 mètre à Helsinki, puis, le 26 août 1977, à Berlin-Ouest, date désormais historique, 2 mètres, cette barrière apparemment inviolable pour une femme puisqu'il a fallu attendre soixante-cinq ans pour que la performance du premier homme à 2 mètres, l'Américain George Horine, soit égalée. Quelques semaines plus tard, à Düsseldorf, elle manqua d'un souffle 2,01 mètres.

C'était le triomphe du rouleau ventral, de la perfection du geste, de l'élégance de l'école de la R.D.A. Mais Sara, l'Italienne « fosburyste », mijotait sa revanche. Le 14 août dernier, à Brescia, elle a ravi à Rosemarie son record du monde en franchissant 2,01 mètres, et elle a révélé son ambition en rêvant tout haut d'une barre à 2,05 mètres.

Mais, regardons-les, ici, à Prague. Il est 17 h. 30 lorsque le concours commence. La barre est à 1,70 mètre et le thermomètre à seulement 10 millimètres de mercure au-dessus de zéro. Sara et Rosemarie ont douze adversaires. A 20 heures, elles les ont vaincues. Enfin, en tête à tête, elles font face à une barre à 1,97 mètre. Dans les gradins, on préfère encore se passionner pour la finale du 400 mètres haies. Sara part de très loin, un petit galop, puis neuf grandes enjambées félines qui tracent sur le sol comme une hélice. Elle bondit. Elle accroche. Imperturbable, Rosemarie enroule l'obstacle.

Nouveau galop, nouveau bond de lionne. Sara réussit 1,99 mètre : scénario inverse. Sara passe au premier essai, Rosemarie s'y prend à deux fois. Et tout le stade retient maintenant son souffle. Le silence des religieux de l'athlétisme qui attendent l'exploit. Elles font face maintenant à 2,01 mètres, la hauteur du record du monde. L'une et l'autre manquent leur première tentative en dépit des « han » que pousse le public comme pour les propulser plus haut. L'horloge du stade indique 20 h. 20. Une petite pluie glacée a commencé de tomber. Encore une fois Sara fait ses neuf enjambées si semblables aux précédentes, comme millimétrées. Et elle passe. Elle égale son record du monde ; elle est formidablement applaudie. Rosemarie l'embrasse. Puis, par deux fois tente de s'enrouler autour de cette barre fatidique. Mais les dieux du stade sont favorables, ce jeudi, à la longue Italienne bouclée. Le fosbury a eu raison cette fois du ventral.

A 20 h. 30 Sara est championne d'Europe et elle fait placer la barre à 2,03 mètres. Pour taquiner un nouveau record du monde, pour tenter la chance, pour le public. Mais cela n'a plus vraiment d'importance.

ALAIN GIRAUDO.

LES RESULTATS DES FINALES

MESSIEURS

800 mètres. — 1. Beyer (R.D.A.), 1 min. 43 sec. 8 ; 2. Ovett (G.-B.), 1 min. 44 sec. 1 ; 3. Coe (G.-B.), 1 min. 44 sec. 8 ; ...8. Marajo (Fr.), 1 min. 53 sec. 4.

400 mètres haies. — 1. Schmid (R.F.A.), 48 sec. 51 ; 2. Stukalov (U.R.S.S.), 49 sec. 72 ; 3. Archipenko (U.R.S.S.), 49 sec. 77 ; ...6. Nallet (Fr.), 50 sec. 10.

DAMES

400 mètres. — 1. Koch (R.D.A.), 48 sec. 94 (rec. du monde, anc. rec. 49 sec. 02 par la même) ; 2. Brehmer (R.D.A.), 50 sec. 38 ; 3. Szewinska (Pol.), 50 sec. 40.

800 mètres. — 1. Providokhina (U.R.S.S.), 1 min. 55 sec. 8 ; 2. Muchta (U.R.S.S.), 1 min. 55 sec. 8 ; 3. Rigel (U.R.S.S.), 1 min. 58 sec. 5.

Hauteur. — 1. Simeoni (It.), 2,01 m (record du monde égalé) ; 2. Ackermann (R.D.A.), 1,99 m ; 3. Holzapfel (R.F.A.), 1,85 m.

FOOTBALL. — *L'équipe de France des « espoirs » a battu son homologue suédoise par 2 à 1, le 31 août, à Bourges. En lever de rideau, les juniors français ont dominé les Suédois, par 9 à 0.*

HIPPISME. — *Le prix des Ardennes, disputé le 31 août à Vincennes et retenu pour le tiercé a été gagné par* Gosse Clayettois, *suivi de* Genet du Haut Bois *et de* Cabika. *La combinaison gagnante est 13-16-10.*

Le Monde

économie

Un entretien avec M. André Bergeron

(Suite de la première page.)

— *Le patronat n'a-t-il pas évolué ?*

— Si je me réfère aux discussions que je mène depuis de longues années, non ! La situation est la même. La différence est que les patrons ont posé des problèmes : ils ont souhaité, pour les salaires et la durée du travail, que l'on se base sur l'année, et réclamé une refonte de l'indemnisation du chômage. Habituellement, ce sont les syndicats qui présentent des revendications. Au total, je ne crois pas qu'il y ait chez les patrons une différence notable d'état d'esprit.

— *Quelles seront les revendications prioritaires que F.O. va présenter ? Etes-vous prêt, par exemple, à insister davantage sur la réduction générale de la durée du travail, quitte à placer en énième position votre demande d'une cinquième semaine de congés payés ?*

— Nous n'avons pas mis une sourdine à notre revendication d'une cinquième semaine. Si je n'en ai pas parlé à Antenne 2, c'est parce qu'on ne peut pas tout dire en cinq à six minutes. Notre préoccupation dominante, c'est le chômage ; et c'est d'autant plus angoissant qu'il existe partout dans le monde. Et le plus inquiétant, c'est le chômage des moins de vingt-cinq ans, dont les réactions peuvent être incontrôlables et mettre en cause la démocratie.

Prendre des initiatives nationales contre le chômage

» Je sais bien qu'il ne suffit pas de répéter « *il faut lutter contre le chômage* » pour que le problème soit *ipso facto* résolu. J'ai conscience que les difficultés sont d'autant plus graves que l'interdépendance des économies nationales est devenue telle qu'aucun gouvernement n'a la possibilité d'imaginer seul une politique, sans tenir compte des politiques italienne, allemande ou d'ailleurs. Il n'y a plus de solutions nationales pour l'essentiel. C'est ma conviction profonde. C'est pourquoi nous sommes des Européens convaincus, parce que les solutions aux problèmes actuels doivent être au moins européennes.

— *« Au moins », qu'est-ce que cela veut dire ?*

— On est bien obligé de constater que les Américains demeurent dans une très large mesure maîtres du jeu quand on voit les fluctuations du dollar. Je suis bien d'accord avec les initiatives qui ont été prises lors de la conférence de Brême de créer une « zone européenne de stabilité monétaire ». Ce que je crains, c'est que les nations ne trouvent pas la volonté et les moyens de définir uen politique commune. Quoi qu'il en soit, on peut cependant prendre des initiatives au niveau national ?

» Je pense tout d'abord que l'enseignement est mal adapté aux réalités économiques. Je sais bien que je m'engage là sur un terrain brûlant. Dans certaines disciplines, il y a trop d'étudiants, par exemple, de médecine, de sociologie. Si je fais allusion à la sélection, on me dira que c'est porter atteinte aux libertés individuelles, mais c'est un débat qu'il faut aborder : celui de la frontière entre les contraintes inévitables qu'impose la société et les choix des personnes. En tout cas, cela ne peut pas continuer ainsi : il faut développer l'enseignement technique et revaloriser le travail manuel. Il y a beaucoup de bonnes idées dans ce que dit et propose M. Stoléru. Il faut redonner aux jeunes le goût d'exercer des métiers dont ils se sont écartés. Et cela est une question de bon sens. Mais il faut aussi s'attaquer à la réduction de la durée du travail.

Priorité à la cinquième semaine de congés payés

— *Parmi les différentes mesures possibles, êtes-vous prêt à fixer des priorités puisqu'on ne peut pas tout faire à la fois ?*

— D'abord, la cinquième semaine. Il faut savoir ce que cela coûte : guère plus de 1 % de la masse salariale. Dans mon esprit, il s'agit d'obtenir un accord du type de celui qui a généralisé la troisième semaine, c'est-à-dire une déclaration générale du C.N.P.F. affirmant qu'à partir de telle date tous les salariés français auraient au moins une cinquième semaine.

» Des formules souples sont possibles, il n'est pas question de faire table rase de ce qui peut exister déjà partiellement. La reconnaissance effective de cette cinquième semaine se négociera bien entendu dans les branches industrielles pour tenir compte de la situation existante. Pour nous, il s'agit là d'une mesure de justice car elle réduirait les inégalités entre les Français puisque déjà environ le tiers d'entre eux en bénéficient. C'est aussi une mesure populaire, puisque, d'après certains sondages, plus de 50 % des Français veulent en bénéficier. En outre, c'est un aspect de la réduction de la durée du travail à laquelle nous sommes attachés.

» J'ajoute d'ailleurs que cette idée de la cinquième semaine, je ne l'ai pas lancée en l'air comme cela. A l'époque, cela ne paraissait pas absurde à un certain nombre de mes interlocuteurs. En fait, l'opposition est en grande partie venue de l'Elysée ; le président de la République m'a dit un jour qu'il considérait qu'il n'était pas bon, dans les circonstances actuelles, d'accorder la cinquième semaine de congés payés parce que cela aurait des répercussions psychologiques dans les autres pays européens, puisque, sur ce point, nous sommes déjà en avance. En tout cas, je reste persuadé que le problème de la cinquième semaine peut être et sera résolu. Puisque l'on ne peut pas résoudre ce problème de manière globale, nous allons l'aborder au niveau des entreprises. Lors de notre meeting de rentrée, je lancerai un appel très net à nos syndicats pour qu'ils obtiennent sur le terrain satisfaction.

» Cela dit, il faut aussi s'attaquer à la réduction de la durée du travail en faisant appel à d'autres mesures dont la mise en application incombe à l'Etat. Il faut très rapidement réduire la durée maximale légale de la semaine de travail et supprimer les équivalences, un système choquant qui n'a pas changé depuis sa mise en place en 1936, tout cela me semble anormal.

— *Vous avez évoqué tour à tour la réduction de la durée maximale légale de la semaine de travail, la cinquième semaine de congés payés, la réforme des équivalences. Or, il y a presqu'un an déjà, M. Barre vous avait annoncé l'imminence de réformes qui iraient dans ce sens* (le Monde *du 5 novembre 1977.*) *« Je reste confiant, nous gagnerons », affirmiez-vous à cette époque. Etes-vous toujours aussi confiant ?*

Réduire progressivement la durée du travail

— Pour les équivalences, M. Barre m'a indiqué, il n'y a pas longtemps, que des décisions seront prises. Par conséquent, je n'ai pas de raison de mettre en doute la parole du premier ministre. Je sais que des textes sont prêts dans les services ministériels, j'ai de bonnes raisons de penser qu'ils sortiront prochainement.

Reste la durée effective du travail. Je crois en effet qu'il faut aller dans le sens d'une réduction progressive. Je ne citerai pas de chiffres. Je sais bien qu'il y a des problèmes de rapport entre le travail et la productivité, qu'il faut tenir compte du contexte international et des problèmes du tiers-monde, tenir compte aussi de l'augmentation des besoins. Mais, à l'heure actuelle, des sommes considérables, 14 milliards en 1977, près de 20 milliards en 1978, sont consacrées à l'indemnisation des chômeurs. Alors, il y a peut-être autre chose à faire avec ces sommes. L'on pourrait progressivement, par étape, réduire la durée effective du travail et, d'ailleurs, je ne suis pas le seul à le proposer. A Bruxelles et au Commissariat du plan à Paris, des propositions en ce sens ont été présentées.

— *Compte tenu des difficultés de trésorerie des entreprises et du privilège relatif des salariés qui possèdent un emploi, êtes-vous disposé à accepter une réduction de la durée du travail qui ne serait pas complètement compensée, c'est-à-dire qui entraînerait une légère perte du pouvoir d'achat assurant une solidarité entre salariés et chômeurs ?*

— L'idée de solidarité générale n'est jamais choquante, en tant que syndicaliste. Mais je crois que c'est parfaitement irréalisable. Les salariés qui font des heures supplémentaires n'accepteront jamais de voir leur pouvoir d'achat diminuer au bénéfice d'autres. C'est de l'illusion. Il faudrait transformer la nature humaine. C'est parfaitement utopique.

» Ce qu'il faut accepter, c'est une réduction de la durée du travail par les conventions collectives. J'admets que cela ne peut pas se réaliser partout de la même façon, mais il faut que les patrons en acceptent l'idée.

— *De façon de plus en plus pressante, vous alertez les pouvoirs publics sur le déficit du régime d'indemnisation complémentaire du chômage (Unedic - Assedic). D'autres syndicats, comme la C.F.D.T., ont réclamé une intervention financière de l'Etat et proposé de réduire l'indemnisation à 90 % afin d'améliorer les autres prestations, qui passeraient alors de 35 % à 70 %. Vous même avez annoncé, dans le dernier numéro de votre hebdomadaire, « que le problème du financement de la protection sociale serd votre premier devoir de vacances ». Avez-vous imaginé des solutions ? Lesquelles ?*

— Les solutions, nous les avons imaginées et elles sont simples. Il y a deux choses : l'équilibre financier immédiat de l'Unedic et ensuite le problème de la remise en ordre des conventions collectives qui depuis 1958 ont mis en place les différents systèmes d'indemnisation. Les discussions sur cette révision seront forcément longues, mais il est certain, si elles aboutissent, qu'elles déboucheront sur un accroissement des charges.

» Pourquoi y a-t-il difficultés de trésorerie actuellement ? Parce qu'il y a eu l'augmentation du chômage, mais ce n'est pas la raison fondamentale. C'est à la demande du gouvernement que les organisations patronales et ouvrières se sont mises d'accord pour créer la pré-retraite volontaire et l'allocation supplémentaire d'attente de 90 % du salaire. Or il faut savoir que les salariés qui bénéficient de ces dispositions coûtent au régime de l'Unedic deux fois plus que les autres. Voilà l'origine des difficultés. Et à l'avenir le nombre des pré-retraités et des licenciés pour cause économique va beaucoup augmenter. Mais en l'état présent de nos finances, on peut faire face jusqu'à la fin de l'année.

— *Moyennant une petite augmentation des cotisations ?*

— Même pas. On peut tenir jusqu'à la fin de 1978, mais les réserves seront au niveau zéro. Et c'est quand même un exercice périlleux. Le conseil d'administration de l'Unedic se réunira à la fin du mois de septembre. A ce moment-là il faudra bien décider quelque chose.

» Jusqu'à maintenant les patrons ont dit : *« Non, pas un sou. »* Cependant, lors de la réunion du conseil de juillet, j'ai proposé un texte qui a été voté par les patrons, Force ouvrière et la C.F.T.C. Ce texte indique qu'il faut faire admettre au gouvernement que la différence entre le coût d'un chômeur et le coût de ceux qui bénéficient de la pré-retraite ou reçoivent les 90 % d'indemnisation soit supportée par l'Etat. Cela représente le tiers des cotisations actuelles. Si les pouvoirs publics acceptent le problème serait résolu. En tout état de cause notre texte précise que les signataires des différents accord de l'Unedic prendront les dispositions permettant d'assumer et de tenir leurs engagements.

— *Le patronat a donné un chèque en blanc ?*

— Le patronat a accepté de tenir ses engagements. Ce qui veut dire que l'Etat intervenant ou n'intervenant pas il est hors de question que l'Unedic ferme ses guichets. Mais nous demanderons à l'Etat de prendre ses responsabilités. J'ai eu en tant que secrétaire général de Force ouvrière des contacts avec le premier ministre au début du mois de juillet pour attirer son attention sur la gravité de la situation de l'Unedic. J'en aurai d'autres dès la semaine prochaine.

Pas d'amélioration des prestations sociales sans augmentation des charges

— *Dans vos discussions sur la révision des aides de l'Unedic, comptez-vous demander une amélioration de certaines prestations, notamment pour les chômeurs ne touchant que 35 % de leur salaire ?*

— Nous reconnaissons que la garantie de salaire pendant un an pose parfois des problèmes, mais il ne faut pas sous-estimer l'importance des licenciements et les réactions des licenciés. Cependant nous sommes ouverts à la discussion. Vous faire des déclarations aujourd'hui, non, c'est une question en cours de négociations. Les patrons réclament une nouvelle répartition des prestations. Il n'est pas impossible que nous parvenions en effet à un arrangement.

— *D'autres régimes de protection (la Sécurité sociale, par exemple) sont en difficultés. Vous avez déjà admis que l'importance des transferts sociaux posait un problème délicat, celui de la part des salaires que les Français sont prêts à leur consacrer. A-t-on déjà atteint le seuil maximum des pressions fiscales et sociales ?*

— Je pense que les gens doivent avoir conscience qu'on ne peut pas continuellement améliorer les prestations, sans admettre une augmentation des charges. Le drame, c'est que les gens sont très individualistes. Or le déficit de la Sécurité sociale va s'aggraver dans les années à venir. Notre commission exécutive se réunira en octobre et elle étudiera les moyens d'y remédier. Nous essaierons de faire des propositions.

» En tout cas, il faut que les gens prennent conscience du fait que c'est un choix fondamental : celui de la manière de vivre. Mais je ne crois pas que globalement l'on puisse accroître l'effort contributif actuel. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas faire des mutations internes. Les gens n'accepteront pas de voir amputer leur niveau de vie.

— *Pour appuyer vos revendications, quelle méthode d'action comptez-vous adopter ? Force ouvrière n'est-elle pas comme d'autres syndicats gênée par une base encore traumatisée par l'échec de la gauche ou par la crise économique ?*

— Notre base n'est pas traumatisée par ce qui s'est passé sur le plan politique, dans la mesure où les militants F.O. savaient bien que, quel que soit le gouvernement au pouvoir, les problèmes ne seraient pas résolus pour autant d'un coup de baguette magique. Par contre, les militants F.O. ont conscience de la gravité de la crise économique. Mais nous n'avons pas de comportement différent par rapport à celui que nous avions avant les élections.

— *La C.G.T. rappelle sans cesse que rien d'efficace ne peut être réalisé sans une rupture avec le capitalisme. La C.F.D.T. relance son idée d'une nouvelle société et d'une autre croissance. Au-delà de vos revendications immédiates, n'estimez-vous pas nécessaire pour Force ouvrière de définir aussi un projet, une sorte de drapeau derrière lequel mobiliser vos troupes sur un objectif à long terme ?*

— Le drapeau de F.O. est suffisamment mobilisateur, puisque nous observons que nous avons gagné des voix pratiquement dans toutes les élections professionnelles depuis des mois. Quelle est notre conception ? Nous sommes d'abord très composites : les adhérents de F.O. vont des anarchistes jusqu'aux gaullistes. Et cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où l'organisation respecte l'opinion de chacun de ses membres, ce qui nous impose une certaine manière d'être.

» Pour ce qui est de la C.G.T., cette centrale défend la société communiste. Quant à la C.F.D.T., on ne sait pas très bien.

» Nous, nous travaillons à l'amélioration des choses et nous le faisons par l'action syndicale quotidienne, et je ne crois pas que cela puisse être autrement. La mission du syndicat est de défendre les intérêts de ses membres, mais aussi également d'éviter certains excès qui peuvent résulter du renforcement des pouvoirs centraux. Voilà une mission qui est importante. Nos interventions sur ces thèmes s'expliquent par l'existence à F.O. d'un amour profond de la démocratie et de la liberté. C'est quelque chose de fondamental, plus encore que les questions de salaires.

» On nous a reproché parfois notre sectarisme à l'égard de la C.G.T. et du parti communiste et nos critiques ironiques à l'égard du projet autogestionnaire de la C.F.D.T. Ce que l'on a appelé notre sectarisme, c'est, en fait, la constatation de ce qui se passe dans les pays communistes.

« Dire ce que je pense »

— *Dans le contexte économique actuel, quelle est votre position à l'égard du tiers-monde ?*

— Je suis profondément convaincu que le problème numéro un de notre temps est celui de l'aide aux pays en voie de développement. C'est un problème de solidarité humaine et de raison. Il faut aider ces populations et surtout, comme je ne manque pas de le répéter dans les réunions syndicales, il faut admettre que cette aide viendra en déduction du pouvoir d'achat de chacun. Il n'y a pas de miracle en la matière.

» Je pense que les nations industrialisées ne font pas assez. L'aide au tiers-monde est une priorité qui passe bien avant nos problèmes de conventions collectives.

— *Y a-t-il une question que nous ne vous avons pas posée et à laquelle vous souhaiteriez répondre ?*

— Je me demande comment les citoyens peuvent se retrouver dans le fatras des déclarations des hommes politiques et même parfois syndicaux. La démocratie suppose qu'on donne aux gens des informations objectives, leur permettant de faire des choix, et c'est loin d'être toujours le cas.

» Alors, j'ai cinquante-sept ans, je suis secrétaire général de Force ouvrière depuis quinze ans et j'ai décidé de dire ce que je pense. De le dire en dehors de toute considération, de quelques nature qu'elle soit. Sans me préoccuper trop des réactions que mes déclarations pourront engendrer. »

Propos recueillis par
JEAU-PIERRE DUMONT.

● *M. Edmond Maire*, comme M. André Bergeron, n'est pas favorable à la réunion d'une « table ronde » sur l'emploi, proposée par la C.G.T. et à laquelle participeraient des représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats. Au micro de France-Inter, jeudi 31 août, le secrétaire général de la C.F.D.T. a précisé qu'il ne voyait « *pas très bien à quoi pourrait conduire un vaste forum* » et préfère de loin l'ouverture de négociations pour réduire la durée hebdomadaire du travail et créer des emplois collectifs.

Au Consortium général textile (Agache-Willot)

Les syndicats refusent de discuter le plan social

De notre correspondant

Lille. — Le comité central d'entreprise du Consortium général textile (groupe Agache-Willot) tenait le jeudi 31 août une réunion extraordinaire à Wambrechies, dans la banlieue lilloise, sous la présidence de M. Gilles Crespel. L'ordre du jour soumis aux délégués venus du Nord, de l'Est et de la Normandie, portait sur les 700 licenciements envisagés dans huit usines du Consortium. Les délégués de la C.F.D.T. firent, d'entrée, une déclaration en affirmant qu'il convenait de lier cette opération à la reprise par Agache-Willot du groupe Boussac. Après une suspension de séance, les délégués C.F.D.T., C.G.T., F.O. ont refusé de discuter le plan social présenté par la direction du Consortium.

Les syndicats ont réaffirmé leur opposition à tout licenciement dans l'ensemble du groupe et donc aussi dans les usines Boussac. Dans un communiqué, ils déclarent : « *Les licenciements montrent la volonté des Willot de liquider le textile en France. Ils n'ont fait avec le groupe Boussac*

En ce qui concerne les suppressions d'emploi dans les usines du Consortium général du textile, les délégués ont décidé de porter l'affaire devant le tribunal des référés de Lille afin d'obtenir la désignation d'un expert qui pourra dire s'il y a licenciements structurels ou conjoncturels. La direction a, en effet, affirmé qu'il s'agissait de licenciements dus à des raisons économiques et non exclusivement d'ordre conjoncturel, ce qui donne aux travailleurs un préavis de deux mois seulement. Or, en cas de licenciements structurels, ce préavis est de quatre mois.

Une nouvelle réunion extraordinaire du comité central d'établissement du Consortium général textile est prévue, toujours à Wambrechies, le 14 septembre prochain, avec, à l'ordre du jour, la réduction des effectifs à l'usine Touron de Saint-Quentin. Les organisations syndicales adopteront sans doute la même attitude.

G. S.

● *A Epinal.* — L'entreprise Collot (bâtiment et travaux publics), une des sociétés de l'ex-groupe Boussac qu'Agache-Willot a décidé de fermer, cessera toute activité dès que les cent trente-neuf salariés recevront leurs lettres de licenciement, vraisemblablement au cours de la semaine prochaine. Le préavis ne sera pas effectué mais payés. Aucune mesure de reconversion n'est prévue. Quant aux travaux en cours, ils seront achevés par d'autres entreprises de la région. — *(Corresp. part.)*

Le parti républicain présente « dix propositions pour l'emploi »

MM. Jacques Blanc, secrétaire général, et Hervé de Charette, délégué général du parti républicain, ont présenté à la presse, jeudi 31 août (*nos dernières éditions de lundi*) les « *dix propositions pour l'emploi* » formulées par le P.R. Assurant qu'« *il faut arrêter la prolifération de mesures financières d'assistance et d'incitation complexes et spécialisées* » et qu'« *il faut par contre s'attaquer aux vraies racines du mal* », le P.R. propose :

1) Un transfert progressif à l'Etat du financement des prestations familiales : « *Cela permettra de ne plus pénaliser les entreprises employant beaucoup de main-d'œuvre, de lutter contre le « travail noir » et de renforcer notre capacité concurrentielle. Dès 1979, le transfert d'un point de cotisation (soit 5 milliards de francs environ) pourrait être organisé.* »

2) Une action sans précédent en faveur des conditions de travail, dont le financement sera assuré par une fraction de l'allégement des charges sociales.

3) De développer des formes modernes du travail : « *Pour cela, il est nécessaire que le travail à temps partiel ne soit plus pénalisé en droit ou en pratique, qu'un objectif ambitieux de dédoublement d'emplois dans la fonction publique soit fixé, que le travail temporaire reçoive un nouveau statut donnant plus de garanties aux salariés des entreprises de travail temporaire et que les négociations entre partenaires sociaux sur la durée du travail soient conduites en contrepartie d'éventuelles créations d'emplois supplémentaires correspondants.* »

4) La création de chambres départementales de l'emploi, « *organes de concertation entre toutes les parties concernées par la politique de l'emploi* ».

5) Une profonde réforme de l'Agence nationale pour l'emploi, qui « *conserverait ses fonctions de gestion des moyens et du personnel* ». Mais « *l'élaboration des statistiques de l'emploi serait confiée à l'INSEE, par le biais de quatre enquêtes par an. Le contrôle des chômeurs serait confié à un corps de contrôle dépendant directement du ministre du travail. La fonction de placement sera ainsi privilégiée et serait confiée à des unités décentralisées de l'A.N.P.E., dont l'action sera définie par les chambres départementales de l'emploi* » ;

6) De permettre à des chômeurs d'exercer certaines activités professionnelles utiles, en conservant tout ou partie de leur indemnisation.

7) de mener une action particulière à l'égard des cadres. Pour cela, il conviendrait de « *créer un millier de contrats limités à un an, renouvelables une fois et destinés à renforcer le corps de l'expression économique à l'étranger* » et de « *créer un mécanisme de stages professionnels adaptés pour les cadres en chômage qui souhaiteraient s'insérer dans les P.M.E.* ».

8) de mettre à l'étude l'étalement de sortie de scolarité : l'afflux des jeunes sur le marché du travail, entre le 1er juin et le 15 juillet « *désorganise les services de placement* ».

9) de simplifier les contrats emploi-formation : « *la complexité des mécanismes administratifs fait que ces contrats sont surtout utilisés par les grandes entreprises : au total, quelque quarante mille contrats par an* ».

10) de développer l'enseignement alterné, « *par la voie de contrats entre l'éducation nationale et les branches professionnelles* ».

● *Le parti communiste* réclame l'attribution aux familles modestes d'une prime exceptionnelle de rentrée de 500 francs par enfant.

● *La C.F.T.C.* a demandé audience à M. Raymond Barre afin de l'entretenir « *des moyens de retrouver un meilleur niveau d'activité et de faire mieux prendre en considération, à tous les échelons, la nécessité impérieuse de créer de nouveaux postes de travail* ».

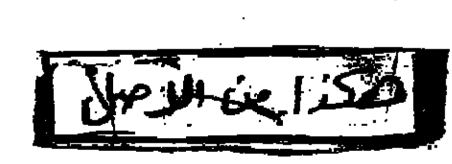
● *Les manufactures lainières Berglas-Kiener*, situées à Colmar, sont occupées, depuis le jeudi 31 août, par une partie du personnel, en signe de protestation contre les deux cent vingt-trois licenciements, sur un effectif d'environ cinq cent cinquante personnes, prévus par le plan de reprise de Cernay S.A., qui vient de racheter Berglas-Kiener.

● *L'Union des fonctionnaires et assimilés C.F.D.T.* estime, après le relèvement, au 1er septembre, de 2,5 % du traitement des salaires que « *c'est tromper les gens que de lancer des chiffres sans commentaires* ». Elle rappelle en effet que le minimum mensuel résultant de ce relèvement — 2 505,61 F — « *est le traitement brut, sans les retenues vieillesse et sécurité sociale* », ce qui porte le traitement mensuel minimum net au 1er septeembre à 2 300,72 F. Les fonctionnaires C.F.D.T. indiquent que « *les chiffres avancés correspondent aux salaires de la région parisienne* ». Cela signifie « *que pour la majorité des agents publics, le traitement net mensuel minimum se situe à 2 208 F et guère plus de 2 400 brut* ».

CERTAINES LAMPES D'AMBIANCE SONT RETIRÉES DU MARCHÉ

Un arrêté interministériel publié au « Journal officiel » du 1er septembre interdit pour un an la fabrication, l'importation et la mise en vente des lampes d'ambiance, des cendriers et autres objets de décoration contenant du trichloréthylène, du tétrachloréthylène ou du tétrachlorure de carbone. Ces composés chimiques, en cas de bris ou d'ouverture de l'objet, se répandent et, précise le communiqué du minstère de l'économie, « par inhalation de vapeur ou contact cutané direct, peuvent provoquer des manifestations pathologiques graves ». Tous les objets de ce genre ne contiennent pas les substances visées, mais comme il est très difficile de les identifier, le ministère recommande à ceux qui en possèdent de les « manipuler avec la plus grande prudence » et de « ne pas les mettre à la portée des enfants ».

● *La Commission européenne* augmente les taxes sur certaines importations de porc. Ces « taxes supplémentaires », qui étaient depuis juin dernier de 7 unités de compte (une U.C. = 5,7 FF) par 100 kilos pour les jambons non désossés en provenance de Roumanie, ont été portées à 10 U.C. et étendues aux importations de la République Sud-Africaine. Les taxes de 30 U.C. par 100 kilos sur les jambons désossés venant de Suède et de Finlande seront désormais appliquées aux importations de Nouvelle-Zélande. Enfin, les importations de lard en provenance de Suède seront frappées par une taxe de 7 U.C. par 100 kilos.





um général textile (Agache-Willot)

efusent de discuter le plan

républicain présent

sitions pour l'empl

CERTAINES LAMPES D'AME

SONT RETIRÉES DU M

ÉTRANGER

Les syndicats italiens souhaitent une auto-limitation du droit de grève

De notre correspondant

Rome. — Les syndicats italiens (neuf millions d'adhérents) ont lancé un grand débat *« à la base »* sur la question du droit de grève, souhaitant une véritable auto-discipline des travailleurs dans ce domaine.

Ce débat sans précédent en Italie a été annoncé par M. Agostino Marianetti, secrétaire général adjoint de la puissante centrale ouvrière pro-communiste C.G.I.L., qui compte quatre millions trois cent mille inscrits. Il s'agira d'assemblées unitaires organisées par les fédérations C.G.I.L., C.I.S.L. (d'origine chrétienne) et U.I.L. (à majorité socialiste), assemblées concernant essentiellement le secteur public.

Les syndicats italiens estiment en effet, aujourd'hui, que les services essentiels doivent être assurés sans faille et reconnaissent aisément que la grève est une arme qui a perdu de son efficacité en Italie, où elle a été trop utilisée ces dernières années. En 1974, le nombre d'heures de grève avait chuté de 55 %, mais s'élevait encore à cinquante-cinq millions.

M. Marianetti a encore expliqué que le mouvement ouvrier italien était *« maintenant conscient de la nécessité de limiter le recours à la grève »*. Mais il a affirmé que la grève est un *« droit imprescriptible des travailleurs »*. C'est pourquoi les centrales C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L. sont hostiles à une *« intervention législative limitant le droit de grève »*, préférant une auto-discipline syndicale.

La question du droit de grève en Italie a déjà été évoquée par les dirigeants syndicaux. M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L., l'homme de la *« svolta »* — du virage — syndicale, s'est notamment prononcé en faveur d'une discipline rigoureuse librement acceptée par les travailleurs. Les grandes centrales veulent donc faire prendre conscience aux Italiens des dangers de la grève utilisée sans discernement.

Ce choix présente un risque : les syndicats autonomes, bien implantés dans les chemins de fer, les douanes ou l'aviation civile, multiplient les grèves sporadiques pour des augmentations de salaires. Ne risquent-ils pas d'attirer à eux la clientèle des grandes centrales, qui jugerait soudain trop modérées les combatives fédérations C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L. des années 70 ?

(Intérim.)

LA CHINE AURAIT PROPOSÉ AU JAPON DE DOUBLER LES ÉCHANGES ENTRE LES DEUX PAYS

La Chine a proposé au Japon de porter le commerce entre les deux pays à 40 milliards de dollars pendant les huit prochaines années, soit le double de ce qui était prévu dans le traité de commerce bilatéral signé en février dernier (1), annonce le quotidien japonais *Asahi Shimbun* citant des sources gouvernementales.

Selon le quotidien, cette proposition chinoise sera discutée à la mi-septembre lors de la visite à Pékin du ministre japonais du commerce international et de l'industrie, et un projet d'accord serait élaboré à l'occasion de la visite prévue de M. Teng Hsiao-ping à Tokyo, pour l'échange des instruments de ratification du traité de paix et d'amitié signé le 12 août dernier.

Les besoins technologiques de la Chine pour réaliser un important programme de développement et l'accroissement de sa production pétrolière expliquent, selon le quotidien, cette démarche de Pékin. Ainsi la Chine porterait de 30 à 50 millions de tonnes ses exportations de pétrole entre 1983 et 1985 tandis qu'elle importerait des usines (notamment pour la production d'énergie) et du matériel de forage.

(1) Voir *le Monde* des 12 octobre et 4-5 décembre 1977, 16 février, 16 et 28 mars 1978.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3450	4,3560	— 60	— 40	— 130	— 105	— 325	— 280
$ can.	3,7760	3,7875	— 70	— 30	— 140	— 100	— 330	— 255
Yen (100).	2,2750	2,2850	+ 80	+ 120	+ 155	+ 205	+ 525	+ 595
D.M.	2,1900	2,1950	+ 55	+ 80	+ 130	+ 160	+ 435	+ 490
Florin ...	2,0200	2,0260	+ 15	+ 45	+ 35	+ 65	+ 145	+ 195
F. B. (100)	13,8700	13,9200	— 220	0	— 310	— 55	— 10	+ 850
F. S.	2,6600	2,6750	+ 125	+ 155	+ 260	+ 385	+ 850	+ 925
L. (1 000).	5,2000	5,2150	— 365	— 310	— 745	— 660	—1885	—1730
£	8,4400	8,4650	— 300	— 230	— 615	— 515	—1595	—1445

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ...	2 3/8	2 3/4	8 7/16	8 13/16	8 3/4	9 1/8	9 1/16	9 7/16
Florin ...	3 7/8	4 5/8	4 9/16	4 15/16	5 3/16	5 9/16	5 7/8	6 1/4
F. B. (100)	4 1/2	6	7 1/4	8 1/4	7 1/2	8 1/4	8	8 3/4
F. S.	1/8	5/8	1/4	5/8	3/8	3/4	1	1 3/8
L. (1 000).	10 3/4	12 1/4	14	15	14 1/4	15 1/4	14 1/2	15 1/2
£	8 3/4	9 3/4	10 1/2	11 1/2	11 1/16	11 13/16	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	7	7 3/8	7 15/16	8 7/16	8 9/16	9 1/16	9 1/4	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Citroën livrera 400 000 transmissions à Chrysler pour 1 milliard de francs indique M. Jean-Paul Parayre

Dans la conférence de presse qu'il a tenue jeudi 31 août à Paris, (*le Monde* du 1er septembre), M. Jean-Paul Parayre, président du directoire P.S.A. Peugeot-Citroën, a révélé peu de chose que l'on ne savait déjà sur les accords signés le 10 août dernier avec Chrysler Corporation. Il a pourtant indiqué que Citroën venait de passer un contrat avec la firme américaine d'un montant de 1 milliard de francs et portant sur la fourniture par la marque du quai de Javel de quatre cent mille transmissions au nouveau partenaire d'outre-Atlantique.

En fait, M. Parayre s'est surtout attaché, jeudi, à rassurer d'abord ceux qui s'inquiètent en France et en Grande-Bretagne des retombées que pourraient avoir l'accord P.S.A.-Chrysler sur l'emploi *(« l'élargissement du groupe favorisera la sécurité de l'emploi »)* ; ensuite, il a répondu aux questions que l'on pouvait se poser sur l'avenir des modèles offerts au public *(« aucun modèle ne sera retiré des gammes actuelles de voitures fabriquées par les marques concernées, car la prolifération de ces modèles doit répondre à tous les besoins de la clientèle. »)*.

Le patron de Peugeot n'a pas convaincu les syndicats C.G.T. des trois firmes concernées, qui, dans un communiqué, affirment que « la question de l'emploi est toujours posée »

Tantôt souriant, tantôt tranchant, M. Parayre est apparu, jeudi, comme un homme tout à fait sûr de lui et confiant dans une entreprise qui fait du groupe P.S.A. Peugeot-Citroën-Chrysler Europe, le quatrième constructeur mondial d'automobiles et le tout premier constructeur européen.

Un jeune « lion » bien sage

L'œil brun et pétillant, la silhouette mince, le sourire chaleureux sont ceux d'un très jeune homme. Le costume droit impeccable, la raie bien tracée, la pondération, ceux d'un élève surdoué, habitué à parler d'égal à égal à des gens beaucoup plus âgés. Devenu à quarante et un ans à peine le plus important personnage de l'industrie automobile européenne, M. Jean-Paul Parayre est sûrement un jeune « lion », mais un lion bien sage en vérité. Son ascension fulgurante au sein d'abord de l'administration puis de l'octogénaire firme de Sochaux tient de l'exploit. Elle s'est pourtant faite sans tapage, sans éclat, presque sans grincements de dents.

Fils d'un ingénieur général de la marine, il est né le 5 juillet 1937 à Lorient. A vingt ans, il entre à l'Ecole polytechnique, à vingt-cinq il sort ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, à vingt-huit il est chef de l'agence du Sud-Est du service spécial des autoroutes. Sa carrière dans la haute administration débute réellement en juin 1967 lorsqu'il est appelé comme conseiller technique au cabinet de M. Jacques Chirac, alors secrétaire d'Etat aux affaires sociales. Il suit celui-ci au ministère de l'économie et des finances avant de devenir en juillet 1969 conseiller technique au cabinet de M. François-Xavier Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique. Un an et demi plus tard, il est placé par celui-ci à la tête d'une des plus importantes directions techniques de ce ministère : la DIMME (direction de la construction mécanique et électrique et de l'électronique).

A ce poste, il s'intéresse de près à l'automobile puisqu'il est administrateur de la régie Renault et supervise, par le gouvernement, les négociations en vue du rapprochement de Peugeot-Citroën, dont il est l'un des principaux acteurs. Cette occasion permet à la direction de Peugeot d'apprécier toutes les qualités de ce jeune directeur. En avril 1974, un mois avant l'amorce officielle du rapprochement et six mois plus tard, après un bref passage au sein de la banque Vernes et commerciale de Paris, il entre chez Peugeot à la direction des participations industrielles des automobiles Peugeot. Rapidement rattaché à la direction générale, il devient directeur de la division automobile de P.S.A. Peugeot-Citroën, avant d'être nommé, en mars 1977, membre du directoire et, deux mois plus tard, président du directoire de la holding. Coup d'éclat au sein de la firme de Sochaux, accoutumée aux carrières progressives et régulières et dont l'organisation quasi militaire permet peu de promotion aussi fulgurante.

Le plus étonnant est que, à part quelques grincements chez Citroën, où les cadres s'inquiétaient des intentions fédératrices du nouvel arrivant, sa prise de fonction s'opéra sans opposition notoire. Il est vrai que son action au sein de la holding était restée jusqu'à présent discrète et que le dépoussiérage de la vieille maison entrepris par son jeune préésident, se fit « en douceur ».

Il aura sans doute fallu que M. Parayre utilise toutes les palettes du charme, qui séduit tous ses interlocuteurs, pour pousser Peugeot à tenter un pari industriel de cette envergure, quatre ans à peine après l'absorption délicate de Citroën. Un tel savoir-faire peut être qualifié d'arrivisme ? S'il a de l'ambition, M. Parayre sait si bien la museler, qu'elle paraît naturelle.

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Un journaliste de « Syndicalisme-Hebdo »* s'est vu interdire de participer avec ses confrères à la conférence de presse qui avait été réunie le jeudi 30 août par M. Jean-Paul Parayre, président du directoire Peugeot-Citroën (*le Monde* du 31 août). La direction de l'organe de la C.F.D.T. a protesté. Pour sa part, l'Association des journalistes de l'information sociale, saisie de cette protestation, *« s'élève vivement contre une pratique discriminatoire allant à l'encontre des objectifs qu'elle poursuit depuis dix ans*

Un cas analogue a été signalé par la Confédération des syndicats libres, qui a également protesté contre *« l'interdiction d'entrée opposée aux journalistes et photographes de la C.S.L. chargés de rendre compte de cette réunion »*.

● *Sanders vient de conclure* un accord avec la Société Jouy d'Epernay, spécialisée dans l'industrie de l'alimentation piscicole. Dans cette nouvelle société, M. Jacques Jouy conserve une participation minoritaire, tandis que Sanders et la Française des Pétroles B.P. se partagent à parts égales le reste du capital. Toutes les fabrications d'aliments piscicoles de Jouy et de Sanders seront regroupées à Epernay. Ce rapprochement fait de la Société Jouy un des trois principaux producteurs d'aliments pour poissons en France, avec une vente de plus de 11 000 tonnes pour un marché d'environ 30 000 tonnes. L'activité d'aliments pour le bétail de la Société Jouy sera reprise par les concessionnaires Sanders de la région champenoise.

ÉNERGIE

La nouvelle politique pétrolière suscite de vives inquiétudes

L'Union des cadres et techniciens du pétrole (U.C.T.), syndicat majoritaire parmi les cadres de l'industrie pétrolière, manifeste *« sa stupéfaction et son inquiétude »* devant la nouvelle politique pétrolière décidée par le gouvernement. Celle-ci devrait se traduire, selon l'U.C.T., par une *« aggravation de la perte d'exploitation du raffinage français ». « Tout un secteur industriel d'importance stratégique risque de se trouver abandonné demain à la concurrence mondiale (...).*

Les responsables de la chambre syndicale des concessionnaires et réparateurs d'automobiles (C.S.N.C.R.A.) ont demandé audience à M. Monory. *« Nous nous opposerons à une liberté des rabais qui aggraverait la concurrence déloyale dont souffrent déjà les détaillants »*, a déclaré, le 31 août à Lyon, M. Yves Thomas, président départemental de la C.S.N.C.R.A. *« Dans la situation actuelle, nous sommes déjà considérablement lésés. Si la libéralisation des prix des produits pétroliers devait s'assortir d'une libéralisation des rabais autorisés notre profession se trouverait quasiment condamnée. »*

« Si le gouvernement ne tenait pas compte de nos observations, a précisé M. Thomas, *nous envisagerions la mise à pied de tous les employés des stations-service, ce qui représente environ cent cinquante mille salariés. Cette mesure extrême serait évidemment dramatique, mais elle serait sans doute moins impopulaire dans l'opinion publique qu'une fermeture de nos pompes. »*

● *Du pétrole au Yémen du Nord.* — D'importants gisements de pétrole ont été découverts en République arabe du Yémen (Nord). Les opérations d'extraction ont déjà commencé dans la région d'Al-Saifieh, dans le centre du pays, a révélé M. Ahmed Al-Roueini, ministre nord-yéménite de l'information, dans une déclaration publiée le 31 août par le quotidien *Al Bilad*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 AOUT

Calme mais plus résistant

Assez lourde vingt-quatre heures auparavant, la tendance est redevenue jeudi très résistante à la Bourse de Paris et ce, malgré la relative maigreur des échanges.

Après un démarrage assez laborieux marqué par un nouvel effritement des cours, une très légère reprise des cours s'est même amorcée, qui a permis à l'indicateur instantané de regagner, en cours de séance, ce qu'il avait encore initialement perdu. Ce dernier s'est finalement établi très près de son niveau précédent.

Une certaine irrégularité a prévalu dans plusieurs compartiments, en particulier, dans le secteur bancaire, l'alimentation et le bâtiment. En revanche, les métallurgiques, très attaquées ces derniers jours, ont marqué le pas et cette fois, les pétroles ont été seuls à baisser en bloc. Ailleurs, peu de changements ont été notés sur les cent soixante-six valeurs à revenu variable inscrites à la cote, une trentaine ont fléchi de façon significative (1 % et plus), cependant que vingt-cinq progressaient dans les mêmes proportions.

Les ventes de fin de mois au comptant ont dans l'ensemble peu influé sur la tenue générale des cours. « Sans doute, expliquait un professionnel, grâce à l'intervention discrète des investisseurs institutionnels, soucieux de stopper le mouvement de repli avant qu'il ne devienne plus difficilement contrôlable. » Manifestement, le vent d'optimisme qui avait soufflé ces deux derniers mois sur le marché est tombé. Confrontés aux réalités économiques et sociales de la rentrée, les opérateurs sont beaucoup moins enthousiastes et songent à la ponction que les deux dernières augmentations de capital annoncées (C.F.P., Saint-Gobain) vont opérer sur les liquidités en quête de placement.

Sur le marché de l'or, les transactions ont augmenté brutalement sans raisons apparentes, passant de 11,26 millions de francs à 28,9 millions de francs (montant le plus élevé depuis mai 1975), avec 900 kilos traités, et une hausse de 15 F à 29 000 F.

LONDRES

Peu d'affaires, mais aussi peu de variations des cours vendredi matin au London Stock Exchange, où l'indice des industrielles enregistre une avance minime de 0,1 point à 496,6. Les pétroles sont à peine soutenus. Stabilité des fonds d'État. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 208 10 contre 208 70

VALEURS	CLOTURE 31-8	COURS 1 9
Beecham	678 ...	705 ...
British Petroleum	888 ...	882 ...
Courtaulds	114 ...	114 ...
De Beers	426 ...	434 ...
Imperial Chemical	393 ...	396 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	236 ...	234 ...
Shell	568 ...	571 ...
Vickers	195 ...	196 ..
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 1/4
*West Driefontein	33 3/4	33 3/4
*Western Holdings	29 ...	28 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES. — Pour la première fois, le numéro un de la construction navale au Japon ne versera pas de dividendes intérimaires pour l'exercice s'achevant le 31 mars 1979.

Cette décision a été prise en raison de la forte baisse des ventes, qui, pour le semestre en cours (avril-septembre), devrait atteindre 50 % par rapport à la période correspondante de 1977. Ce ralentissement de l'activité, indique-t-on, est imputable au marasme qui règne sur le marché mondial de la construction navale, mais aussi à la forte hausse du yen par rapport au dollar.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — Lancement le 4 septembre d'un emprunt de 1,5 milliard de francs représenté par 1,5 million d'obligations de 1 000 francs, créées jouissance du 20 septembre 1978 et rapportant un intérêt de 10,40 %. Le taux de rendement actuariel brut sera de 10,35 %. L'émission s'effectuera au pair. La durée de l'emprunt sera de quinze ans et demi.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 août	31 août
Valeurs françaises	145,4	145
Valeurs étrangères	105,7	105,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	83,1	82,8

NEW-YORK

Recul

Après une modeste reprise, les cours ont de nouveau rechuté jeudi à Wall Street. Mais cette fois, l'indice des industrielles s'est établi nettement au-dessous de son niveau précédent, perdant 3,90 points à 876,82. Mais surtout, phénomène plus significatif de ce mouvement de repli : le nombre de baisses (837) a été plus élevé que celui des hausses (536).

L'activité, cependant, a quelque peu décru avec 33,92 millions de titres échangés contre 37,83 millions précédemment.

Le renchérissement général des taux d'intérêt, mais aussi la baisse en juillet de l'indicateur global du département du commerce, la première enregistrée depuis janvier dernier, ont produit une mauvaise impression sur le marché, où l'on considère d'un assez mauvais œil ce ralentissement de l'activité économique.

Le fait marquant de la séance a été le repli prononcé des titres de Casino juste avant la clôture, repli provoqué par la décision d'un broker soucieux dorénavant d'être réglé « cash ».

VALEURS	COURS 30 8	COURS 31 8
Alcoa	45 3/4	48 3/8
A.T.T.	60 3/4	60 5/8
Boeing	68 ...	71 5/8
Chase Manhattan Bank	33 ...	33 1/4
Du Pont de Nemours	125 ...	125 ...
Eastman Kodak	64 1/4	63 ...
Exxon	49 3/8	49 3/8
Ford	43 3/4	44
General Electric	54 1/2	54 1/4
General Foods	33 1/4	33 1/2
General Motors	62 5/8	62 1/4
Goodyear	17 1/8	17 1/8
I.B.M.	293	291 7/8
I.T.T.	32 3/8	32 3/8
Kennecott	23 5/8	23 3/4
Mobil Oil	66 ...	66 ...
Pfizer	35 1/4	35 1/4
Schlumberger	88	88 1/4
Texaco	24 1/2	24 1/2
U.A.L. Inc.	40 3/8	39 1/2
Union Carbide	40 3/4	40 7/8
U.S. Steel	26 3/8	26 1/8
Westinghouse	23 1/4	22 1/2
Xerox	58 5/8	57 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31-8	1 9
1 dollar (en yens)	190 ..	191 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 31 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 8	COURS DES BILLETS achat de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 364	4 363	4 42
Allemagne (100 DM)	219 230	219 150	219
Belgique (100 F)	13 938	13 907	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	202 45	202 ..	201 50
Danemark (100 krd)	78 58	78 25	79
Suède (100 krs)	98 57	98 170	98 25
Norvège (100 k.)	83 45	83 200	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 460	8 460	8 50
Italie (1 000 lires)	5 218	5 220	5 25
Suisse (100 fr.)	265 10	265 500	265 50
Autriche (100 sch.)	30 270	30 365	30 25
Espagne (100 pes.)	5 920	5 910	5 85
Portugal (100 esc.)	9 645	9 610	9 75
Canada ($ can 1)	3 783	3 783	3 825
Japon (100 yens)	2 300	2 295	2 26

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31 8
Or fin (kilo en barre)	28850	29150
Or fin (en lingot)	28965	29400
Pièce française (20 fr.)	258 30	260 .
Pièce française (10 fr.)	201 .	205
Pièce suisse (20 fr.)	257 50	261 50
Union latine (20 fr.)	235	233 50
Souverain	259	260 .
Pièce de 20 dollars	1282 80	1278
Pièce de 10 dollars	677	658
Pièce de 5 dollars	435	435
Pièce de 50 pesos	1148	1148 50
Pièce de 10 florins	238	238 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— PARTICIPATION : « Impératif social, nécessité économique », par Philippe Luc-Verbon ; « Le travailleur », par Gabriel Matzneff.
3. ÉTRANGER
4. PROCHE-ORIENT
AMÉRIQUES
ASIE
5. EUROPE
DIPLOMATIE
6. POLITIQUE
DÉFENSE
7. SOCIÉTÉ
RELIGION
8. ÉDUCATION

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
PAGES 9 A 11
— Le bénévolat : Atout cœur ; Le développement, qu'est-ce que c'est ?
— Plaisirs de la table.
— Hippisme.
— Jeux : échecs, bridge, dames, grilles du week-end.

12 à 14. CULTURE
17. ÉQUIPEMENT
17. SPORTS
18 et 20. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (15)
FEUILLETON : Adieu Californie (2).
Annonces classées (16) ; Aujourd'hui (8) ; Carnet (12) ; « Journal officiel » (8) ; Loto (8) ; Météorologie (8) ; Mots croisés (8) ; Bourse (21).

Selon l'hebdomadaire « Il Mondo »

MONTEDISON POURRAIT FAIRE APPEL A DES CAPITAUX ARABES

Après Fiat, la Montedison, deuxième groupe privé italien, va-t-elle devoir faire appel à son tour à des capitaux arabes pour sortir de ses difficultés ? D'après l'hebdomadaire *Il Mondo*, un groupe financier international, représentant les intérêts de pays arabes exportateurs de pétrole, s'apprêterait à investir dans le numéro un de la chimie italienne 50 milliards de lires (261 millions de francs) dont 35 milliards (183 millions de francs) pour acquérir 10 % de son capital. L'hebdomadaire précise qu'une banque saoudienne négocie cette prise de participation avec la Mediobanca, établissement de crédit contrôlé par l'État italien, qui est membre du syndicat des actionnaires de la Montedison.

L'accord en discussion comporterait des clauses précises sur les achats de pétrole brut par Montedison et sur les ventes de l'entreprise dans certains pays arabes. Au siège milanais de la Montedison, on se refuse à démentir ou à confirmer cette information. A la Bourse de Milan, où la rumeur de cette prise de participation circule depuis plusieurs jours, le cours de l'action Montedison a monté de plus de 10 % en quarante-huit heures.

LE MEURTRIER D'UN JEUNE CAMBRIOLEUR EST REMIS EN LIBERTÉ

M. Marcel Hucleux, l'ingénieur chimiste qui, dans la nuit du 29 au 30 août, a tué d'une balle en plein cœur un jeune cambrioleur, M. Olivier Quinqueton, vingt-trois ans, à Verrières-le-Buisson, dans l'Essonne (*le Monde* du 31 août), a été remis en liberté, jeudi 31 août, sur instruction du parquet d'Évry. Aucune information n'a été ouverte pour l'instant. Les trois complices du jeune cambrioleur ont été, le même jour, inculpés de vol et remis en liberté.

● *Les procès de la Sonacotra.* — Le tribunal de Pontoise (Val-d'Oise) s'est déclaré, mercredi 30 août, incompétent pour statuer sur l'action en référé engagée par la Sonacotra contre huit résidents du foyer de Sannois dont elle réclamait l'expulsion. D'autre part, selon la C.F.D.T., six résidents du foyer ADEF de Pontoise faisant l'objet d'une procédure judiciaire doivent comparaître devant le tribunal le 6 septembre prochain.

Le numéro du « Monde » daté 1er septembre 1978 a été tiré à 534 362 exemplaires.

A B C D E F G

Recevant les membres du corps diplomatique

Nous voulons continuer à donner au monde une énergie spirituelle nouvelle une espérance ferme

déclare le pape

De notre envoyé spécial

Rome. — Jean Paul Ier a reçu les membres du corps diplomatique accrédités auprès le Saint-Siège le 31 août, dans la salle du consistoire du palais apostolique. Parlant en français, le pape a rappelé l'œuvre de Paul VI dans le domaine des relations diplomatiques. Puis il a défini le rôle de la diplomatie vaticane.

« *Nous n'avons évidemment aucun bien temporel à échanger*, a-t-il dit, *aucun intérêt économique à discuter comme en ont vos États. Nos possibilités d'interventions diplomatiques sont limitées et particulières. Elles ne s'immiscent pas dans les affaires purement temporelles, techniques et politiques qui relèvent de vos gouvernements.* »

Quant aux nonces, « *bien loin d'être une survivance du passé*, a poursuivi Jean Paul Ier, *ils témoignent à la fois de notre respect pour le pouvoir temporel légitime et de l'intérêt très vif porté aux causes humaines que ce pouvoir est destiné à promouvoir (...). Mais notre action au service de la communauté internationale se situe aussi — et nous dirions surtout — à un autre plan qu'on pourrait qualifier plus spécifiquement de pastoral et qui est propre à l'Église.*

» *Il s'agit de contribuer, par les documents et engagements du Siège apostolique et de nos collaborateurs dans toute l'Église, à éclairer, à former les consciences des chrétiens d'abord, mais aussi des hommes de bonne volonté — et, partant, une plus large opinion publique — sur les principes fondamentaux qui garantissent une véritable civilisation et une réelle fraternité entre les peuples : respect du prochain, de sa vie, de sa dignité, souci de son progrès spirituel et social, patience et volonté de réconciliation dans l'édification si vulnérable de la paix.*

» *Vos pays*, a conclu le pape, *cherchent à construire une civilisation moderne avec des efforts souvent ingénieux et généreux qui ont toute notre sympathie et nos encouragements, tant qu'ils se conforment aux lois morales inscrites par le créateur dans le cœur humain. Or, cette civilisation n'a-t-elle pas besoin d'une énergie spirituelle nouvelle, d'un amour sans frontières, d'une espérance ferme ? Voilà ce que, avec toute l'Église et à la suite de notre prédécesseur, nous voulons contribuer à donner au monde. Certes, nous sommes bien petits et bien faibles pour cela. Mais nous avons confiance en l'aide de Dieu. Le Saint-Siège s'y emploiera de toutes ses forces.* » — A. W.

LA « GRÈVE DU ZÈLE » DES AIGUILLEURS DU CIEL

Le ministre des transports veut négocier avec les contrôleurs aériens « sur des bases solides »

M. Joël Le Theule, ministre des trasnports, a confirmé, le jeudi 31 août, qu'il n'était « *pas hostile à une reprise des négociations* » avec les contrôleurs aériens dès lors que ceux-ci se seront remis « *normalement* » au travail. Le ministre des transports, qui s'est déclaré « *très tenace* », a indiqué qu'il entendait discuter avec les aiguilleurs du ciel « *sur des bases solides* ». Il a rejeté l'idée de bons offices, récemment lancée par le syndicat national des pilotes de ligne.

Sur 940 vols programmés à Orly et à Roissy, 128 ont été annulés, le jeudi 31 août, un des jours de la rentrée des vacances les plus chargés. Les retards au départ et à l'arrivée des deux aéroports parisiens n'ont pas excédé une heure. La situation s'améliore à Londres et à Palma-de-Majorque, qui ont pu résorber les embouteillages de ces derniers jours.

Les organisateurs de voyages estiment qu'environ 10 % de leurs clients ont souffert, plus ou moins sérieusement de la grève des aiguilleurs du ciel. Les frais supplémentaires supportés par les agences de voyages (restauration, hébergement, animation, transports de remplacement) pourraient atteindre, pour la période du 15 juillet à la mi-septembre, 5 millions de francs. « *Aussi, sommes-nous toujours fermement décidés à engager une action légale contre les pouvoirs publics, ce qui permettra de déterminer les responsabilités* », a indiqué M. François Huet, président d'Airtour-Euro 7.

Depuis la fin du mois de juillet, les grèves successives des aiguilleurs du ciel ont « coûté » plus de 33 millions de francs aux trois grandes compagnies françaises : 20 millions à Air France, 3 millions à UTA et 10 millions à Air Inter.

APRÈS LE MEURTRE D'UN TOURISTE ALLEMAND PAR UN DÉSERTEUR EN CORSE

« Legione assassini »

De notre correspondant

Bastia. — « *Legione assassini.* » Deux simples mots qu'il est inutile de traduire en gros caractère d'affiche : c'est le tract largement diffusé dans les rues de Bastia, mercredi 30 août au soir. La « cavale » sanglante du légionnaire Léon Lando vient de poser à nouveau le problème de la légion en Corse. D'autres réactions ont suivi. En Balagne, de nombreuses inscriptions hostiles ont fleuri sur les murs et les routes, cependant que les déclarations des partis politiques se multipliaient.

Les sections de Calvi et Ile-Rousse du parti socialiste ont réaffirmé « *la position constante de leur parti, réclamant la dissolution pure et simple de la légion étrangère, moyen répressif de colonisation entre les mains du pouvoir central dans un pays qui se veut et se prétemps démocratique et pacifique* ». Dans un communiqué commun, les deux fédérations départementales du parti communiste déclarent notamment : « *Le parti communiste n'a jamais demandé le départ de la légion. Il n'entend pas faire ce genre de cadeau à d'autres régions. Le parti communiste demande depuis toujours la dissolution pure et simple de la légion étrangère. C'est aussi maintenant l'exigence de l'immense majorité de la Corse.* » Le comité anti-répression envisage pour sa part, dans un proche avenir, « *une action pour protester contre la présence de ce corps indésirable* ».

Pour l'heure, la population est sur ses gardes. Certains habitants n'ont pas hésité à s'armer et à assurer des tours de garde la nuit venue. — T. G.

APRÈS LA STAGNATION DU PREMIER TRIMESTRE

Le pouvoir d'achat ouvrier a fortement augmenté au deuxième trimestre : 2,45 %

Le pouvoir d'achat des ouvriers français, qui avait pratiquement stagné au premier trimestre (*le Monde* du 30 mai), a brusquement progressé au deuxième, faisant beaucoup mieux que rattraper le temps perdu. Pour l'ensemble du premier semestre, l'augmentation du pouvoir d'achat ouvrier a été d'environ 2,45 % (2,25 % pour le salaire horaire et 0,20 % de durée de travail supplémentaire). L'an passé, à pareille époque, la progression du pouvoir d'achat du salaire horaire n'avait été que de 0,65 %.

Ce résultat, qui contredit les pronostics pessimistes faits au printemps par les services officiels aussi bien que par les syndicats, reflète la forte poussée des salaires horaires nominaux d'avril à juin. Ils ont augmenté en trois mois, selon la statistique périodique du ministère du travail, de 5 %, contre 2,2 % au premier trimestre et 3,3 % d'avril à juin 1977. De sorte que, malgré la hausse rapide des prix consécutive aux élections (2,8 % en trois mois), le progrès en pouvoir d'achat a été important. Il faut remonter quatre ans en arrière (deuxième trimestre 1977) pour trouver une hausse dépassant 5 %.

Cette accélération traduit, semble-t-il, trois phénomènes cumulatifs : un certain retard dans les négociations collectives pris au premier trimestre, dans l'attente du résultat des élections ; un rattrapage important après le scrutin, de nombreux chefs d'entreprise — soulagés par la défaite de la gauche — se montrant moins réticents pour signer des accords substantiels ; enfin et peut-être surtout les deux relèvements du SMIC intervenus au cours du trimestre (1er mai et 1er juillet), ce qui est une coïncidence assez exceptionnelle.

L'évolution du deuxième trimestre porte à 13,8 % la hausse en un an du salaire horaire moyen et, compte tenu de la réduction de la durée du travail par rapport à juillet 1977 (— 0,4 %), à 12,4 % la hausse du salaire mensuel ouvrier. Une fois défalquée la hausse annuelle des prix (9 %), cela correspond à un gain en pouvoir d'achat de 3,12 % en un an.

D'avril à juin, les effectifs salariés des établissements industriels et commerciaux de dix salariés et plus ont augmenté de 6 %. Par rapport à l'an passé (1er juillet 1977), ces effectifs ont diminué de 1,6 %.

Après sa nouvelle hausse

LE POUVOIR D'ACHAT DU SMIC S'EST ACCRU DE 5,67 % EN UN AN

Le *Journal officiel* du 1er septembre publie l'arrêté fixant le salaire minimum de croissance (SMIC) à 11,07 F, soit une augmentation de 2 % par rapport au taux horaire établi, le 1er juillet dernier, à 10,85 F. Le salaire mensuel minimum passe ainsi de 1 887,90 F à 1 925,65 F, pour une durée de travail de quarante heures par semaine.

En un an, le SMIC a augmenté de 15,5 %. Compte tenu de la progression des prix (+ 9,3 %), son pouvoir d'achat s'est accru de 5,67 % en un an. Dans le même temps, le salaire horaire moyen des ouvriers a augmenté de 4,40 % (voir en dernière page).

A Sarcelles

UN HYPERMARCHÉ RALLYE S'INSTALLE DANS LE CENTRE COMMERCIAL DES FLANADES

Un hypermarché Rallye de 10 000 mètres carrés de surface de vente ouvrira ses portes en février 1980 au centre commercial des Flanades à Sarcelles (Val-d'Oise), dans les locaux laissés vacants, en 1973, par la fermeture du Bon Marché. Une promesse de bail vient en effet d'être signée entre le groupe Rallye et la CIRP (Compagnie immobilière de la région parisienne), filiale de la Caisse des dépôts, promoteur du centre commercial. Le magasin fonctionnera sur deux niveaux, desservis chacun par un parking de plain-pied, tandis qu'une refonte des abords du centre, comportant notamment une zone piétonnière, sera entreprise par le promoteur en liaison avec la ville de Sarcelles.

L'accord qui vient d'être signé est une tentative pour revivifier ce centre commercial qui a connu bien des déboires depuis son ouverture en 1972. Outre la fermeture de nombreux magasins, le centre a été, en 1977, le théâtre d'un scandale financier, à la suite d'une escroquerie commise aux dépens de la Caisse des dépôts (« le Monde » des 8, 9, 15 et 17-18 avril 1977).

Le groupe Rallye, créé par plusieurs familles de commerçants indépendants, exploite dix hypermarchés (et bientôt un onzième, à Morlaix), qui ont réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs, ainsi qu'une petite chaîne de supermarchés (8 unités dans le Finistère).

M. JACQUES SCHRICKE AMBASSADEUR EN AUTRICHE

M. Jacques Schricke, ambassadeur en République Sud-Africaine depuis 1975, a été nommé ambassadeur en Autriche, en remplacement de M. Georges Gaucher.

[Né en 1920, M. Schricke est ancien élève de l'École nationale des langues orientales et de l'ENA, dont il est sorti en 1947. Après avoir servi à l'administration centrale, il a été successivement en poste au haut commissariat en Sarre (1950-1952), à Washington (1952-1956), à Bonn (1956-1960), à Rabat (1960-1964) et à l'OTAN (1964-1968). Jusqu'en 1970, il a été secrétaire général de la défense nationale, puis il a passé un an à l'université Harvard. Il revint ensuite à l'administration centrale, responsable des affaires des pactes et désarmement avant d'être nommé ambassadeur à Pretoria, en mars 1975.]

